

Un climat de tension marque le début de la grève à la CTP

Par Jean FRANCOEUR

Les 900 employés de la Compagnie de transport provincial ont rejeté à l'unanimité, sur une recommandation de leur comité de négociations, les dernières offres patronales.

Le vote a été pris à main levée à 10 heures précises hier soir après que M. Guy Beaudoin, négociateur du syndicat eut exposé le résultat des négociations qui se sont poursuivies fiévreusement depuis deux jours.

Quelques minutes avant la réunion d'urgence des membres du syndicat, convoquée pour huit heures, la direction de la compagnie a demandé au conciliateur du ministère du travail de réunir les négociateurs syndicaux dans le but de leur communiquer des offres de dernière heure.

Cette démarche ultime n'a pas réussi à combler le fossé qui séparait encore les deux parties.

Un vote de grève dans 27 hôpitaux de Québec

QUÉBEC — Quelque 5.000 employés d'hôpitaux de la région de Québec ont rejeté hier par un vote de 92 p.c. les dernières offres patronales sur les salaires.

La date et les modalités de l'arrêt de travail ont été laissées à la discrétion de l'exécutif de chacun des quatre syndicats impliqués dans ce conflit.

Les dirigeants syndicaux ont signifié leur intention d'envoyer des représentants au ministre du travail l'avis prévu par le Code du travail, ce qui autoriserait une grève légale dans les huit jours.

Les syndicats demandent la parité des salaires avec les employés d'hôpitaux de Montréal.

Dans un communiqué conjoint, MM. Amédée Daigle, di-

recteur régional de la CSN, et Jacques Archambault, directeur professionnel de la Fédération des services hospitaliers, ont rejeté le blâme sur le gouvernement.

«La direction des hôpitaux, ont-ils dit, a fait un effort valable en ce qui touche les clauses de principe, mais les représentants du gouvernement provincial n'ont pas fait le même effort et leurs dernières offres laissent une différence allant jusqu'à \$16 par semaine entre les salaires payés à Québec en comparaison avec ceux de Montréal».

Les négociateurs syndicaux ont ajouté qu'ils restaient disponibles pour poursuivre les négociations et espéraient «être convoqués incessamment mais sur d'autres bases que celles qui ont été massivement rejetées».

MM. Shastri et Pearson se sont entretenus du Vietnam

OTTAWA — Les premiers ministres de l'Inde et du Canada se sont entretenus pendant près de trois heures et demie vendredi. Le dialogue a surtout porté sur le Vietnam.

Les collaborateurs des deux hommes d'Etat supputent que la conversation a surtout constitué un échange d'idées, non de décisions communes. Ils auraient discuté des moyens d'obtenir une trêve et du problème d'amorcer les négociations.

M. Pearson a entretenu M. Shastri des difficultés auxquelles font face les Etats-Unis au Vietnam tandis que son hôte lui a fait part des opinions de

la Russie concernant la situation. M. Shastri a visité Moscou récemment. Les deux interlocuteurs se sont abouchés dans le bureau de M. Pearson au parlement dans la matinée et sur la véranda de la résidence de M. Pearson, dans l'après-midi. Pendant les 45 dernières minutes de leur colloque, ils devaient seules à seules tandis que leurs collègues se promenaient dans le jardin.

La force de la paix. Au cours de ce dernier concubinaire, M. Shastri et M. Pearson ont discuté de la création d'une force de paix internationale qui pourrait être utilisée au Vietnam. Ils ne sont pas entrés dans les détails, par exemple, de déterminer les nations qui pourraient y contribuer.

Le gouvernement ne suscitera pas de débat sur l'adresse du Québec à la reine

OTTAWA (DNC) — Si les conservateurs désirent discuter à la Chambre des communes de l'adresse à la reine approuvée par l'Assemblée législative du Québec, ils devront prendre eux-mêmes l'initiative du débat. Le gouvernement ne suscitera pas de débat sur cette question, a indiqué hier le premier ministre Lester Pearson. Deux jours auparavant, il avait assuré le chef de l'opposition que la Chambre des Communes aurait sans doute l'occasion de débattre la question.

Il a donné ces précisions hier en réponse à une question de M. Paul Martin (P.C., Pontiac). Celui-ci lui a demandé quand aurait lieu le débat prévu.

«L'occasion viendra sans doute de discuter de la question», a répondu M. Pearson. L'examen des douzièmes provisoires fournira une occasion.

Il a révélé d'autre part qu'il n'avait pas encore reçu le texte de l'adresse à la reine. La résolution ne peut être transmise à Sa Majesté que par le gouvernement fédéral. A la Chambre, mercredi, M. Diefenbaker a contesté la validité de l'adresse. La législature du Québec qui, seule, peut amender la constitution de la province, avait dit, est composée du lieutenant-gouverneur, de l'Assemblée législative et du Conseil législatif; par conséquent, il est inconstitutionnel de modifier la constitution sur la foi d'une résolution qui n'a été sanctionnée que par l'Assemblée législative.

Voir page 2: Shastri

Les parties avaient fait un progrès considérable sur l'ensemble de la convention, notamment dans les clauses dites mécaniques (procédure de grief, ancienneté, etc.), mais les offres de salaires étaient demeurées presque les mêmes que celles rejetées le 7 juin dernier.

L'attitude de l'employeur qui avait pris l'initiative de rompre les négociations au cours de la nuit de jeudi à vendredi, pour les reprendre à la toute dernière minute, a indisposé les syndiqués.

«On tente de jeter le désordre dans nos rangs, a dit un porte-parole du syndicat, au cours de l'assemblée d'hier soir, mais nous ne tomberons pas dans le piège qu'il nous tend».

La grève était prévue pour minuit et une minute ce matin. Mais la compagnie avait déjà pris les devants hier après-midi en paralysant une partie de ses services.

La CTP a donc prévenu la décision de ses employés et ordonné une contre-grève.

Ce geste est venu détériorer davantage le climat, puisqu'il avait été convenu, nous affirme le directeur de la grève, M. Raymond Couture, que les deux parties signeraient un mémorandum prévoyant les conditions dans lesquelles s'effectueraient la «sortie» des employés.

A la demande même de la compagnie, a dit M. Couture, ce projet d'entente comportait une clause en vertu de laquelle tous les chauffeurs s'engageaient à ramener leur véhicule à Montréal et à le remettre à l'endroit indiqué par la compagnie.

Or il est arrivé hier que la CTP a pris l'initiative d'annuler elle-même certains départs à destination de diverses villes de la province, privant les usagers de leur moyen de transport avant même que ne débute la grève.

Si bien que cette veille de grève a pris, à compter de deux heures trente de l'après-midi, des allures de lock-out patronal. Les dirigeants syndicaux ne cachent pas leur amertume devant cette attitude de la compagnie.

On sait qu'à la Commission de transport de Montréal, une entente signée avant la grève a grandement contribué à empêcher l'éclatement de gestes de violence. Le syndicat s'est engagé à ne pas dresser de lignes de piquetage, tandis que la CTP a accepté d'interrompre tout service.

Il n'y a donc aucun briseur de grève («scab») invité à exécuter le travail fait normalement par les grévistes, ce qui élimine les accrochages à la rentrée et à la sortie du travail.

On sait que le mouvement syndical réclame depuis plusieurs années que notre Code du travail prévoie la fermeture des établissements frappés par une grève légale.

Le bruit a aussi couru que la CTP avait tenté d'obtenir la coopération d'autres compagnies de transport pour maintenir le service sur certaines lignes. Bien que la CTP n'ait rien voulu déclarer qui pût écarter cette hypothèse, il semble peu probable que des entreprises étrangères au conflit veuillent ainsi se mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, et s'exposer aussi bêtement aux représailles.

La grève paralyse 550 autobus et frappe plus durement les banlieusards et les voyageurs interurbains puisque la CTP assure le service entre Montréal et plusieurs villes de la province, de Hull à Québec.

Les compagnies Métropolitain Provincial Inc. et Voyageurs Provincial Inc. ont cependant annoncé hier que le service d'autobus sera maintenu entre les villes de Québec et Chicoutimi, Alma, Arvida, Jonquière, Rivière-du-Loup, Rimouski et Montmagny. Les employés desservant les villes ci-haut mentionnées ne seraient pas impliqués dans le litige actuel.

LES GRIEFS DES EMPLOYES

Dans un communiqué de presse, émis quelques heures avant la grève, M. Roland Soucheneau, président du Syndicat des employés du transport provincial (CSN), a longuement rappelé les points sur lesquels les travailleurs ont vainement tenté d'obtenir satisfaction.

Les griefs portent sur les heures de travail, les salaires, le déplacement des employés, et la sécurité d'emploi. Le dirigeant syndical affirme que «la semaine normale d'un chauffeur d'autobus est de 60 à 75 heures. En fin de semaine, un grand nombre de chauffeurs sont astreints à travailler de 15 à 18 heures consécutivement; ils n'ont même pas le temps de retourner à leur domicile. Plusieurs d'entre eux doivent dormir quelques heures sur un banc avant d'entreprendre une autre journée de travail».

Il est évident, a dit M. Soucheneau, qu'un tel régime est exténuant et nuisible à la santé et rend la vie de famille impossible.

«Nous ne demandons pas la semaine de 35 heures; nous ne demandons pas la semaine de 40 heures; nous demandons la semaine de 48 heures!» a-t-il précisé.

Au sujet des salaires, le chef syndical a donné les précisions suivantes: «Présentement le salaire est de \$11, par jour plus cinq cents du mille. Cette rémunération équivaut souvent à un salaire horaire de \$1.05 l'heure, soutient-il».

La demande syndicale est un salaire de base de \$17 par jour, plus cinq cents et demi le mille.

Le syndicat s'élève aussi contre une «situation intolérable» qui subsiste encore et qui consiste à forcer le déménagement des employés sans aucune forme de compensation.

Les employés de la CTP veulent enfin se protéger contre les conséquences des contrats à forfait. «Nous avons été témoins, il y a quelque temps, d'un véritable retour à l'esclavage à la CTP, affirme le communiqué syndical. Des employés non-syndiqués qui s'occupaient de l'entretien des terminus, certains ayant dix ans de service et plus, ont été congédiés à la suite de sous-contrats. Leurs tâches sont maintenant exécutées par des hommes qui travaillent douze heures par jour à \$1. l'heure».

Sud-Vietnam: Washington ne s'inquiète pas de la démission (non confirmée) de Quat

WASHINGTON. — Le gouvernement des Etats-Unis ne tire encore aucune conclusion définitive sur l'évolution de la situation politique à Saigon et la démission (non confirmée mais généralement considérée comme certaine) du gouvernement Pham Huy Quat. Cependant, on estime dans les milieux officiels que cette démission ne comporte aucun des éléments des crises gouvernementales précédentes à Saigon. Selon les informations parvenues dans les milieux officiels de Washington, la démission du gouvernement Quat est intervenue à la suite de très longues mais franches et cordiales discussions entre les généraux, les membres du gouvernement, les parlementaires, et les factions religieuses. Ces discussions faisaient suite à la demande du président Quat voulant que les militaires tiennent lieu d'arbitres entre les différentes factions religieuses. Il semble, selon ces informations, qu'on se soit mis d'accord pour que les commandants militaires retournent dès aujourd'hui à leurs postes et que le gouvernement Quat continue à assurer l'expédition des affaires courantes.

Ces événements à Saigon sont survenus à l'issue des entretiens que l'ambassadeur Maxwell Taylor vient d'avoir à Washington avec le président des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat et le Conseil national de sécurité. On déclare dans les milieux officiels que ces entretiens ont porté sur la situation politique interne du Sud-Vietnam, sur les aspects internationaux de cette situation, sur les problèmes militai-

res immédiats qui se posent face à l'offensive de moussou lancée par le Vietcong (voir nos informations en page 16). On reconnaît dans les milieux officiels que certains accords doivent être envisagés dans les forces militaires américaines au Vietnam mais que l'ampleur actuelle de ces forces ne constitue pas une armée suffisante pour déclencher une action offensive terrestre américaine. On souligne en effet que sur l'ensemble des effectifs américains actuellement au Vietnam, qui sont un peu

Marcel Laurin : l'argent des banlieues ne va pas régler la grève à la CTP

Il est faux de prétendre que l'argent des banlieues pourrait amener la fin du conflit à la Commission de transport de Montréal, a affirmé hier le président du Conseil de coordination intermunicipal de Montréal, M. Marcel Laurin, maire de la cité de St-Laurent.

Si cet apport des banlieues au financement de la CTP devait être au prorata de l'évaluation de chacune des municipalités concernées, il saute aux yeux que la contribution des banlieues serait à peine «une goutte dans l'océan», a dit M. Laurin.

Le président du CCI a rappelé que le Conseil tiendrait mardi soir une réunion convoquée bien avant l'arrêt de travail des employés d'autobus mais qui avait dû être remise par suite de divers contre-temps.

Cette réunion portera précisément sur la contribution des municipalités desservies par la CTP au financement du transport en commun. Les maires des municipalités concernées poursuivront ensuite leurs négociations avec M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal. M. Laurin ne voit pas l'urgence d'accélérer le rythme de ces négociations avec la ville de Montréal.

Aucun développement nouveau n'est venu modifier la situation entre la CTP et le syndicat de ses employés. L'affaire étant au point mort, on ne tourne même pas en rond. Automobilistes et piétons filent toujours leur lune de miel, tandis que les chauffeurs de taxi se déclarent déçus de n'être pas plus en demande.

La CTP a confirmé et précisé dans un communiqué les propos que son négociateur, M. Louis-Philippe De Grandpré, avait tenus la veille au représentant du «Devoir» au sujet des tarifs du transport en commun en Amérique du Nord.

Le tarif «urbain en Amérique du Nord» varie généralement de 20 à 30 cents, affirme le communiqué, et le tarif le plus courant est de 25 cents auquel s'ajoute souvent une charge additionnelle pour la correspondance.

«Le taux minimum actuel pour adultes à Montréal, fixé à 17 cents et demi, peut être considéré de beaucoup inférieur à la moyenne», soutient le CCI. Le communiqué patronal attire l'attention sur le fait qu'il est «facile d'être induit en erreur en tentant la comparaison entre le tarif de différentes villes à moins de bien connaître les territoires et les privilèges offerts».

De son côté le syndicat a révélé hier qu'il avait fait parvenir un télégramme au ministre provincial du transport, Mme Claire Kirkland-Casgrain, demandant une enquête sur les agissements de certaines compagnies de transport qui, selon le syndicat, recueilleraient des passagers à des points d'arrêt situés dans le territoire desservi par la CTP.

Le ministre a accusé réception de ce télégramme et assure qu'une enquête serait faite à ce sujet. Jean FRANCOEUR



Déjà hier, la Compagnie de transport provincial interrompait son service sur certaines lignes. Au terminus de la rue Dorchester, les passagers cherchaient leurs voies... (Photo Le Devoir)

M. Pearson (sans en faire l'apologie): la commission B-B poursuivra son enquête

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Lester Pearson s'est gardé de faire l'apologie de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme comme il eût été indiqué hier lorsqu'un député conservateur lui a suggéré de la dissoudre sur la foi d'un sondage révélant qu'elle ne jouit d'aucun crédit auprès d'une très forte majorité de la population de la capitale.

«Je crains d'être en désaccord avec les conclusions de ce sondage», a dit M. Pearson.

«Je pense, a-t-il ajouté, qu'il serait fort malheureux et inopportun que le gouvernement intervienne à ce moment-ci et mette fin au travail de cette commission alors que son travail n'est pas encore terminé».

M. Lloyd Crouse (Queens-Lambourg) a vaillé d'abord adressé sa question au secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne. Celui-ci a rappelé à la chambre qu'il n'était plus responsable de la Commission et il en a profité pour préciser qu'il n'estimait pas valables les résultats du sondage.

Ce sondage, dont les résultats ont été publiés dans les quotidiens de la capitale, prétend que la population de la capitale, dans une proportion

de 15 contre 1, est d'avis que la commission devrait abandonner ses recherches.

Des quotidiens de l'Ouest du pays ont publié la semaine dernière des informations dans la même veine.

«Puisque, dans une si forte proportion, la population est d'avis que la commission d'enquête sape l'esprit de tolérance qui anime depuis 100 ans les deux peuples fondateurs du Canada, en raison également des frais excessifs qu'impose la commission aux contribuables, le premier ministre ne considère-t-il pas qu'il serait temps de révoquer le mandat de la commission?» avait demandé M. Crouse.

Sans cesse depuis quelques semaines, des questions sont inscrites au feuillet de la Chambre qui tendent à extra-

ire des informations de nature à discréditer la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans l'opinion publique. Le ministre a répondu cette semaine à deux questions de cette nature inscrites par MM. Robert Coates (P.C. - Cumberland) et Ernie Winkler (P.C. - Grey-Bruce). Dès le lendemain, une nouvelle question a été inscrite par M. MacMeutcheon (P.C. - Lambton - Kent) qui se lit comme suit:

«La commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a-t-elle envoyé une équipe en Afrique du Sud afin d'y faire des recherches sur l'origine et l'application de la politique de ségrégation raciale ainsi que sur les progrès réalisés dans la substitution du hollandais à la langue anglaise?»

La démission de Marchand prend effet aujourd'hui

C'est aujourd'hui que Jean Marchand quitte officiellement la présidence de la Confédération des syndicats nationaux. Le 8 mai, il avait annoncé au bureau confédéral de la centrale son intention de le faire, mais lui laissait «le temps de se retourner». Aujourd'hui, le même bureau lui élira un remplaçant. A cette occasion, le «Devoir» publie à la page cinq une entrevue avec M. Marchand, l'une des personnalités dominantes de l'histoire syndicale du Québec.

Quant à la succession, il semble acquis qu'elle sera assumée par M. Marcel Papin, ancien secrétaire général de la CSN. Le bureau confédéral devra donc également élire un nouveau secrétaire général. Deux candidatures sont prévues à ce poste: celle de M. Robert Sauvé, directeur ré-

gional de la CSN à Montréal, et celle de M. Raymond Parent, de Québec, directeur professionnel du syndicat des fonctionnaires provinciaux. M. Parent a notamment l'appui de ceux qui, à la CSN, craignent la centralisation de la direction du mouvement à Montréal, centralisation que M. Marchand lui-même préconisait en annonçant sa démission.

M. Jean-Robert Gauthier, vice-président de la CSN et de la Fédération nationale des employés de services publics, et directeur des services de cette fédération, dont il avait été question comme candidat au secrétariat, a informé le «Devoir» hier qu'il ne briguerait pas les suffrages, préférant poursuivre son travail dans le secteur de la fonction publi-

Le cabinet étudie le financement de Sidbec, entreprise d'Etat...

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — L'important problème du financement de la future sidérurgie québécoise est au centre des cellules de ce cabinet à transformer Sidbec en entreprise d'Etat.

Le conseil des ministres doit prendre sa décision définitive quant à la structure administrative de Sidbec au cours d'une de ses séances de mardi ou de mercredi prochain.

Depuis quelque temps, certains ministres sont en possession d'un dossier hautement confidentiel. Il contient des chiffres secrets provenant d'entreprises privées de l'acier et certaines données d'ordre économique préparées par les experts de Sidbec.

Sans ces chiffres, il est impossible au profane de juger de l'ampleur et de la complexité du problème qu'a à résoudre le cabinet.

D'autre part, on soutient que l'on ne peut pas rendre ces chiffres publics sans perdre la confiance de la future sidérurgie. Dans un domaine où la concurrence est aussi serrée et où une sidérurgie naissante doit faire face au cartel géant de l'acier, on estime que la discussion doit nécessairement se poursuivre en vase clos.

Il semble que la plupart des ministres soient d'accord pour admettre le principe d'une société d'Etat. Quelques-uns craignent évidemment les réactions qu'une telle mesure aurait parmi les milieux financiers, qui ne se gêneraient pas pour crier au loup socialiste. On dit d'ailleurs que des pressions énormes se font en coulisse pour empêcher le gouvernement de faire de Sidbec une entreprise d'Etat.

On n'aurait même pas hâte, dans ces milieux, à rappeler au premier ministre les ombres années 1937 et 1938 alors que la haute finance a coupé les vivres au gouvernement Duplessis, le forçant à décréter une élection générale à la suite de laquelle il était défait, trois ans après avoir pris le pouvoir avec une majorité plus que confortable.

Certains ministres estiment que le gouvernement peut nationaliser Sidbec sans que la situation se reproduise, le gouvernement ayant les reins assez forts pour supporter les mesures de représailles des milieux financiers et la situation.

Voir page 2: Le cabinet

Taylor s'attend à une vaste offensive Viet

Le général Maxwell Taylor, ambassadeur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, qui doit quitter Washington aujourd'hui pour regagner Saigon, a déclaré qu'il fallait s'attendre à de durs combats contre le Vietcong au cours des mois à venir.

Le général Taylor a fait cette déclaration aux journalistes à l'issue d'une réunion de 90 minutes du Conseil national de sécurité tenue à la Maison-Blanche sous la présidence de M. Lyndon Johnson.

«De toute évidence, a dit le général, nous avons un problème tant sur le plan politique que sur le plan militaire». En ce qui concerne la situation militaire, l'ambassadeur a déclaré qu'il n'y avait pas de doute que l'on se trouvait en présence de l'offensive de moussou du Vietcong et que de «durs combats» allaient certainement

se produire dans les mois à venir aussi bien dans la région du Delta que dans celle des hauts plateaux.

Le général Taylor a d'autre part contesté que les raids aériens américains sur le Nord-Vietnam n'aient pas jusqu'ici atteint leur but. «Ils ont accompli, a-t-il dit, ce qu'ils étaient destinés à faire. Les bombardements ne seront jamais la réponse finale mais seulement un corollaire pour ralentir les infiltrations, remonter le moral des Sud-Vietnamiens et persuader les dirigeants de Hanoi que cette «guerre» est une opération perdante».

L'ambassadeur a insisté sur le fait que le problème militaire était lié à la situation politique et qu'il espérait vivement que la crise constitutionnelle actuelle pourrait être résolue rapidement.

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé, pér. nuageuses, averses; plus frais. Max.: 15. Aperçu pour dimanche: Ensoleillé et frais.

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

QUATRE TEMPS

LES ÉMISSIONS

TEMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Les Communes ont adopté la nouvelle procédure, hier

OTTAWA — Les trois petits partis aux Communes se sont unis au parti libéral, hier, pour faire adopter une nouvelle règle-guillotine qui permettra aux ministres de fixer des limites de temps à tout débat relatif à l'étude de mesures législatives.

Alors que la Chambre consacrait sa 156^e journée à l'étude des réformes parlementaires proposées par le premier ministre Pearson, les députés ont adopté le rapport d'un comité spécial de neuf membres par 103 voix contre 33.

DECE

Charles Desmarais

A Montréal, le 11 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Charles Desmarais, époux de Rose Anna Mayer, et père du T.R.P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., prieur du couvent des dominicains à Notre-Dame-de-Grâce, de la R.S. André du Sauveur (Renée) de la Congrégation des sœurs de Ste-Croix, préfet des études à Ste-Rose, actuellement en voyage d'études en Israël, de Pierre, maître imprimeur, ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal, de Me André, notaire, ancien membre du conseil municipal de Montréal et professeur à l'université de Montréal, de Mme Maurice Cusson, (Jacqueline), Mme Viateur Archambault (Jeanette), épouse du docteur Viateur Archambault, médecin-chirurgien, du docteur Yves, surintendant du jardin botanique de Montréal et professeur à l'université de Montréal, du docteur Bernard, médecin-chirurgien, du docteur Gabriel, gynécologue, gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens du Québec, et de Mme Mousseau Tremblay (Claire), épouse du docteur Mousseau Tremblay, géologue d'Ottawa.

Ses petits-enfants, Pierre II, maître imprimeur, Louise, Mme Donat Martinoli (Marcelle) Hélène E. et Jacques, enfants de Pierre; Robert, Claude et Guy, enfants d'André; Françoise (Mme Conrad Arsenault) Jeanne et Jean Cusson, enfants de Jacqueline; Lise, Réal, Yves, Michel et Louise Archambault, enfants de Jeanette; Sylvie et Louis Desmarais, enfants de Yves; Suzanne, Paul, Gilles, Roger, Andrée, Bernadette, Bernard et Yves Desmarais, enfants de Bernard; Michel, enfant de Gabriel; Benoit, Dominique, François, Stéphanie, Grégoire et Jérôme Tremblay, enfants de Claire.

Ses arrière-petits-enfants, Suzanne, Lison, Pierre III, Jean, Danielle et Sophie Desmarais, enfants de Pierre II; Lucie, enfant de Marcel. Son frère Jean, et ses sœurs Marguerite et Gabrielle Desmarais. Ses beaux-frères et belles-sœurs Alceide Lambert, Charles Mayer, Eugène Mayer, et Mme Veuve Henri Audet, et de nombreux cousins et

Shastri...

(Suite de la première page)

M. Shastri et M. Pearson ont aussi discuté des besoins des pays en voie de développement en fait d'assistance économique et commerciale et de débouchés dans les pays industrialisés.

Hier midi, M. Shastri a déposé une couronne de chrysanthèmes blancs et de fougères au pied du monument aux morts.

Une foule de plus de mille personnes l'ovationna lors de son départ. Il rendit aussi une courte visite à la Chambre des Communes.

M. Pearson donna un dîner en son honneur au Country Club, vendredi soir.

Réaction du Pakistan

OTTAWA. — Le sultan Mohammed Khan, haut-commissaire du Pakistan au Canada, a attiré l'attention du ministre canadien des affaires étrangères, M. Martin, au sujet d'une réclamation publiée à pleine page par la haute commission indienne parue dans l'"Ottawa Citizen", accusant le Pakistan d'agression pure et simple dans le différend au Runn de Kutch.

"Je m'inscris carrément en faux contre une telle affirmation et je vais certainement en faire rapport à mon gouvernement," dit-il.

L'annonce fut publiée au deuxième jour du séjour du premier ministre Shastri au Canada, séjour qui doit durer cinq semaines. Elle provoqua immédiatement un scandale dans les milieux diplomatiques.

M. Khan posa la question suivante au cours d'une interview avec le reporter de la Presse Canadienne: "Pourquoi la haute commission indienne a-t-elle choisi le moment présent pour faire pareille chose à l'heure où M. Shastri rendait une visite prétendue de bon vouloir?"

Savoir-vivre

"C'est bien peu savoir vivre de la part d'un gouvernement que de profiter de l'occasion quel que soit le gouvernement pour publier une annonce dans le but de discréditer un autre pays."

"Je ne puis faire autrement que de déplorer la chose", dit le haut-commissaire.

Pour sa part, il croit que le Pakistan ne payera jamais une réclamation pour faire connaître ses opinions au sujet du différend du Runn de Kutch relativement à la querelle frontalière entre l'Inde et le Pakistan.

"Ce n'est pas dans les colonnes d'un journal qu'il convient de faire valoir les droits d'un pays à un territoire", dit M. Khan.

L'Inde s'y est pris de façon bien maladroite pour entraîner le Canada dans le différend. La réclamation est de nature à créer un malentendu entre le Canada et le Pakistan.

Ses arrière-petits-enfants, Suzanne, Lison, Pierre III, Jean, Danielle et Sophie Desmarais, enfants de Pierre II; Lucie, enfant de Marcel. Son frère Jean, et ses sœurs Marguerite et Gabrielle Desmarais.

Ses beaux-frères et belles-sœurs Alceide Lambert, Charles Mayer, Eugène Mayer, et Mme Veuve Henri Audet, et de nombreux cousins et

Le cabinet...

(Suite de la première page)

tion économique n'est plus celle de 1938. Le gouvernement a aujourd'hui une stature qu'il n'avait pas dans ce temps-là. Il peut aujourd'hui dominer la haute finance. La nationalisation de l'électricité en est une des preuves évidentes.

Certains ministres n'en sont pas convaincus et demeurent craintifs.

Ils se demandent si l'Etat, devenant propriétaire à 100 p.c. de Sidbec, pourra obtenir sur le marché les quelque 5250 millions d'investissement qu'il faudra pour mettre sur pied la future sidérurgie.

On aura fait miroiter aux yeux des ministres les quelques millions que Sidbec, dans sa structure mixte actuelle, pourrait aller chercher sans difficulté chez l'entreprise privée.

Les partisans de la société d'Etat ne veulent pas précisément que l'entreprise privée

mette son nez dans la future sidérurgie. Ils craignent que les représentants de ce secteur dans Sidbec ne soient fâchés par le cartel de l'acier. Ces ministres prétendent qu'une sidérurgie québécoise ne pourra atteindre son but, c'est-à-dire être le centre et le moteur de l'essor industriel du Québec, que si elle n'est pas liée, de près ou de loin, au cartel, conservant la liberté d'établir ses prix. Ces ministres, en somme, veulent faire de l'acier que produira la sidérurgie québécoise une ressource naturelle qu'elle pourra mettre à la disposition des industries secondaires, tout comme la nationalisation a fait de l'électricité un élément dont se sert l'Etat pour agir avec une telle souplesse et une telle indépendance.

Ce point de vue est partagé par plusieurs ministres qui ont eu l'occasion d'approfondir le problème.

Quant au premier ministre, c'est principalement le problème du financement qui l'inquiète.

Plusieurs de ses collègues au cabinet, dont M. Eric Kierans, soutiendraient que les quelque 5250 millions dont aurait besoin Sidbec ne sont qu'un gouffre d'eau dans la mer du marché des obligations, et que le Québec pourrait trouver cette somme très facilement.

Combien de Québécois sous-crieraient avec enthousiasme à une émission d'obligations d'une Sidbec d'Etat alors qu'ils hésiteraient à participer au financement de cette entreprise sous sa forme actuelle?

C'est donc la question capitale du financement qu'aura à résoudre le cabinet la semaine prochaine avant de prendre sa décision définitive.

Si, selon certains ministres, le financement d'une sidérurgie d'Etat n'est pas un problème, quelles pressions ou quels arguments forceront le gouvernement à ne pas nationaliser Sidbec?

C'est sans doute ce que nous apprendra le premier ministre quand il rendra publique la décision du cabinet.

Les conséquences...

(Suite de la première page)

"Le libre mouvement des richesses à l'intérieur du marché domestique, disent-ils, a conduit à un degré de spécialisation et d'intégration régionale qui contribue grandement à la productivité de notre industrie et au niveau de vie des Canadiens.

Le degré d'interdépendance et les fruits qui en découlent ont été grandement augmentés non seulement par l'absence de restrictions artificielles... mais aussi par la mise en œuvre d'une politique nationale destinée à stimuler le développement et l'unité économique.

Les statistiques dont nous disposons ne constituent pas une base suffisante sur laquelle s'appuyer pour mesurer avec exactitude l'interdépendance régionale...

"Nous avons tout lieu de croire que le mouvement des marchandises joue un rôle considérable dans la vie économique de la nation. Le commerce interprovincial constitue avec le

commerce extérieur l'une des principales sources de demande à l'intérieur de notre économie..."

Et le rapport continue sur ce ton. Il comprend au total une

demi-douzaine de paragraphes que le premier ministre lui-même aurait sans doute pu griffonner et communiquer sur-le-champ à la Chambre des communes il y a un an.

Centre de Vacances mixte

pour enfants de 7 à 14 ans

A Ste-Marguerite-du-lac-Masson (Cité Terrebonne)

au cœur des Laurentides

Air pur - Excellente nourriture - Confort

Direction par personnel enseignant

Cours de rattrapage scolaire sur demande

2 périodes : du 25 juin au 25 juillet

du 1^{er} août au 30 août

Pour inscriptions et renseignements :

VOUS POUVEZ APPELER TOUS LES JOURS AU

256-0926

Hâtez-vous — Places limitées

CARRIÈRES et PROFESSIONS

BUREAU D'ARCHITECTES DE MONTRÉAL

DEMANDE

pour emplois immédiats, dessinateurs intermédiaires et seniors

- Emploi stable
- Salaire suivant qualifications
- Bénéfices marginaux

TEL.: 653-2468

LA VILLE DE BOUCHERVILLE

recevra d'ici le 18 juin 1965 jusqu'à 5 hres p.m. les demandes d'emploi pour la fonction

D'ADMINISTRATEUR ORGANISATEUR

de son centre civique.

Inclure curriculum vitae et salaire désiré. Formules de demande d'emploi disponibles au :

Secrétariat de la Ville,
20, avenue Pierre-Boucher

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE

DEMANDE

un directeur adjoint pour école secondaire de garçons de 24 classes.

Qualités requises : 16 années de scolarité et plus, 10 années d'expérience dans l'enseignement particulièrement au cours secondaire.

Salaire d'après les normes et qualifications.

S'adresser à :

Raymond Tousignant,
Directeur général,
C.P. 606,
Thetford-Mines

PROFESSEURS

La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine demande des professeurs masculins et féminins pour l'année scolaire 1965-66, au cours élémentaire, dans les domaines suivants :

- a) Professeurs d'Éducation physique;
- b) Professeurs de Déficiences psychiques;
- c) Professeurs de Classes maternelles.

Répondre, en envoyant qualifications et expérience, à :

M. Réginald Vézina
Directeur des Études
Commission Scolaire
C.P. 190
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

PROFESSEUR DEMANDÉ

Pour enseigner le français dans un pensionnat pour garçons à Vernon, B.C.

Qualités : Posséder un Brevet A ou un B.A. Savoir parfaitement le français. Avoir au moins 2 ans d'expérience, être jeune et dynamique.

S'adresser en français à :

C.W.N.C. Twite, Principal,
Vernon Preparatory School,
R.R. 2, Vernon, B.C.

Les entrevues auront lieu à Montréal les 12 et 13 juillet

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne agée (14 lignes agées au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de coup postal est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à :
844-3361, poste 34
ou écrivez à :
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame,
Montréal.

OFFRES D'EMPLOI AVANTAGEUSES A RADIO-CANADA

Radio-Canada est à la recherche d'ingénieurs électriciens diplômés à qui confier des postes intéressants à Montréal dans le domaine de la distribution électrique ou de l'éclairage. Avantages accablants excellents et nombreux congés. Barème des traitements allant jusqu'à \$10,000. par année selon la compétence et l'expérience.

Prière d'adresser les offres de services avec un bref exposé des études et de l'expérience à :

L'Agent du personnel,
Société Radio-Canada,
7925 Côte St-Luc,
Montréal 29, Qué.

PROFESSEURS pour cours primaire demandés pour septembre prochain. Faire demande par écrit en donnant qualifications et expérience à la :

Commission Scolaire de Fort-Coulonge,
Monsieur Adrien Gauvin, Directeur,
Fort-Coulonge, Qué.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Pour enseigner le français en classe maternelle à l'école indienne Mohawk Institute, Brantford, Ont. Bon salaire selon l'expérience et les qualifications.

Adresser sa demande :

LE SURINTENDANT DES ÉCOLES INDIENNES
C.P. 430, Haute-Ville, Québec
Tél. 522-4743

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE ST-CHARLES DE JOLIETTE

(Capacité : 1,300 lits)

GRADUE EN EDUCATION PHYSIQUE

pour agir comme responsable du département d'occupation thérapeutique.

- conditions de travail intéressantes
- semaine de 5 jours
- plan d'assurance-maladie
- caisse de retraite
- jours de maladie cumulatifs
- salaire selon l'expérience, etc.

Faire parvenir curriculum vitae au Directeur du Personnel:

HÔPITAL ST-CHARLES,
1000, boul. Ste-Anne,
Joliette, P.Q.

PROFESSEURS DEMANDES

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE HENRI-BOURASSA demande :

- a) pour l'Annonciation :
 - un professeur (masculin) de matières commerciales (11e)
 - un professeur d'anglais (8e et 9e filles)
- b) pour Mont-Laurier, Maniwaki et Gracefield :
 - un professeur d'information
 - professeurs brevetés (masculins et féminins) pour enseigner au cours secondaire, 8e 9e, 10e et 11e.

S'adresser à : Monsieur Gilbert Joly,
Directeur général des écoles
C.P. 1410, Mont-Laurier, P.Q.

L'ÉCOLE de COMMERCE de CHICOUTIMI (affiliée à l'Université Laval)

requiert les services d'un professeur de

MATHÉMATIQUES pour l'enseignement au niveau du BACCALAURÉAT ès ARTS

Prière de s'adresser à :

M. ANTOINE LAVALLÉE
Directeur

349 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, P.Q. — Tél. 549-2185

CONTINUEZ

...après le secondaire



INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS TÔT A L'UN DES INSTITUTS DU

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR 1965/1966

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE LAVAL

9155, rue St-Hubert, Montréal

COURS

Chimie (industrielle - biologie), électricité, instruments et appareils de contrôle mécanique d'ajustage, menuiserie, réfrigération, soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL

200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

COURS

Construction générale, électricité, électronique (y compris radio et TV), ferronnerie-tôlerie, fonderie, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, mécanique diesel, modélisme, outillage, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS DE LACHINE

46, 166 avenue, Lachine

COURS

Électricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, réfrigération, chauffage-ventilation, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS DE MONTRÉAL

Section Est : 3320, rue Hochelaga, Montréal

COURS

Électricité, fonderie, mécanique d'ajustage, menuiserie, modélisme, électricité, ferronnerie-tôlerie, mécanique d'ajustage. Cours de métier : deux ans pour tous.

EXAMENS D'ADMISSION : LE 28 JUIN

Seuls seront admis aux examens d'admission ceux qui ne les auront pas déjà subis dans leur commission scolaire respective.

UNE SEULE PÉRIODE D'INSCRIPTION : du 14 au 25 juin

Les étudiants intéressés — garçons et filles — voudront bien s'adresser à l'institution de leur choix pour y faire leur inscription. Les candidats doivent présenter, au moment de l'inscription, un relevé des notes des deux dernières années d'études et un extrait de baptême.

COURS GRATUITS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

BIBLIOTHECAIRE MUNICIPAL

DEMANDE

QUALIFICATIONS:

Bibliothécaire avec diplôme universitaire en bibliothéconomie. (Catalogueur-classificateur, sachant la dactylographie.)

LES CANDIDATS DEVRONT FAIRE LEUR DEMANDE D'EMPLOI PAR ÉCRIT EN MENTIONNANT :

- a) âge;
- b) éducation;
- c) qualifications;
- d) expérience;
- e) salaire exigé.

ET ADRESSER LE TOUT AU :

Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville,
145, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, P.Q.

D'ICI LUNDI, LE 28 JUIN 1965, À 4 HEURES P.M.

LA REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

demande

POUR LE COURS SECONDAIRE DES PROFESSEURS MASCULINS

- Français et mathématiques (8e-9e)
- Mathématiques (10-11e)
- Sciences (10e-11e)
- Cours commercial (10e-11e)

S'ADRESSER A : OMER PLOUFFE, d.g.e.

103, rue Montcalm,
Hull, P.Q.

Tél: 771-7311

M. Gérard Venne
élu président
de l'Institut
d'architecture



M. GERARD VENNE

Blank nie avoir reçu l'argent...

Le député libéral de Montréal-St-Louis, M. Harry Blank, ne voit pas de l'argent d'un homme d'affaires montréalais qui cherchait à obtenir des permis de la R.A.O. M. Jean Bourbonnière, âgé de 41 ans, qui a avoué sa culpabilité sous l'accusation d'avoir accepté \$22,000 afin d'obtenir des permis pour des hôtels, a déclaré jeudi au cours de son procès qu'il avait versé \$5,500 à M. Blank pour faciliter l'obtention de ces permis.

M. Bourbonnière a précisé que M. Blank n'a pas demandé l'argent et que lui-même avait l'intention de le verser à la caisse électorale. Il a ajouté qu'il a donné l'argent au député après avoir reçu l'assurance que les permis seraient émis.

La sentence de M. Bourbonnière sera rendue le 21 juin.

La nouvelle carte électorale crée un remous chez les partis

OTTAWA. — Les grands partis politiques s'apprêtent à reformer leurs cadres. Il faudrait alors s'attendre à une désorganisation temporaire sur la scène politique. Motif : le reclassement de sièges parlementaires, sur le point de subir son premier changement.

Les frontières des circonscriptions sont maintenant connues pour six provinces. Les commissions ad hoc n'ont plus qu'à mettre la dernière main à leurs rapports préliminaires pour les quatre autres provinces avant le 7 juillet.

La commission de la Saskatchewan est supposée faire rapport le 23 juin, celle de l'Alberta, le 26 juin, et celle du Manitoba, le 7 juillet. La nouvelle carte électorale de l'Ontario sera publiée mardi.

Comme ce fut le cas dans les autres provinces, la prochaine étape consistera en une série de séances publiques qui porteront sur les objections à formuler au sujet de la délimitation des frontières, telles que proposées. Alors les commissions présenteront leurs rapports dont sera saisi le parlement.

Réorganisation

Dans environ deux mois, après que les rapports aient été déposés aux Communes, les frontières électorales, revues conformément aux objections, à la condition que les commissions décident de le faire, auront force de loi.

En prévision de ce jour, les partis politiques ont déjà fait œuvre de pionnier. Ils ont reconstruit leurs organisations électorales.

Les libéraux ont confié le travail à un comité. Ils prévoient que la réorganisation sera l'affaire d'environ trois mois. Évidemment, ils se donnent comme limite six mois.

Le directeur national de l'organisation du parti progressiste-conservateur, M. Richard Thrasher, estime que son organisation pourrait être prête dans un minimum de trois mois. Il croit que dans environ trois quarts des 263 sièges des Communes, l'association actuelle pourra procurer une base pour la reconstitution d'une nouvelle association.

Stratégie

L'organisateur en chef du parti néo-démocrate, M. Russell Brown, n'entrevoit point aucun problème, pour son parti, de quelque nature que ce soit, pour la raison que la structure du parti est quasi entièrement provinciale.

Chaque fois qu'il y a une élection fédérale dans une circonscription provinciale, les organisations font cause commune, forment une organisation électorale pour la circonstance. Les associations provinciales conservent intacts leurs rouages permanents.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 12 JUIN 1965

PAGE 3

Les Métallos: le vote syndical à la Gaspé Copper marquera le début d'une offensive contre Noranda

Par Gilles LESAGE

Le nouveau directeur du district 5 (Québec) des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Jean Gérin-Lajoie, a annoncé hier que la Commission des relations de travail vient de décréter la tenue d'un premier vote de représentation syndicale parmi les 600 travailleurs de Gaspé Copper Mines, à Murdochville, et que ce vote marquera le premier coup de canon d'une offensive majeure — et qu'il croit décisive — pour implanter solidement le syndicalisme dans tout l'empire de Noranda Mines au Québec.

M. Gérin-Lajoie, qui est entré en fonctions au début du mois, a donné une conférence de presse à l'issue de la réunion annuelle du Conseil des Métallos de la région de Montréal. Ce syndicat industriel, le plus puissant de la province, compte plus de 10,000 membres dans la seule région de Montréal et plus de 20,000 au Québec.

Boursier Rhodes, docteur en économie, M. Gérin-Lajoie est associé aux Métallos depuis 1952. Le nouveau directeur a été élu au suffrage universel au cours de l'hiver dernier; il est le premier Canadien français à siéger au bureau international des Métallos unis d'Amérique, et le plus jeune membre de ce

A la commission scolaire d'Outremont, pas d'élection

Il n'y aura pas d'élection aux deux postes de commissaires à la commission scolaire d'Outremont puisque l'un des trois candidats, M. le curé Raymond Valois, a remis hier à quatre heures un avis de désistement au président d'élection, M. Arsène Morin.

Les deux autres candidats, Mme Marie Roberge et M. Roger Girard, sont donc élus par acclamation.

Le non-désistement du père Valois, c.s.v., aurait entraîné la première élection depuis des dizaines d'années dans cette commission scolaire d'Outremont.

500 bourses du ministère de l'éducation

QUEBEC. — Le ministère de l'éducation vient d'accorder, pour l'année académique 1965-1966, 500 bourses, pour un montant de \$998,650, à des enseignants et à des étudiants qui se destinent à l'enseignement.

Pas moins de 281 bourses sont accordées à des étudiants, 195 à des professeurs tandis que 24 bénéficiaires, professeurs pour la plupart, se consacreront spécifiquement à la recherche. Elles se répartissent en 300 bourses nouvelles et 200 renouvellements.

En faisant part de la nouvelle, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation a rappelé que c'est depuis 1961 que le gouvernement du Québec offre des bourses destinées aux étudiants désireux de se consacrer à l'enseignement et au personnel enseignant des écoles secondaires, des écoles normales et des collèges classiques et des bourses de recherches relatives à l'enseignement.

En 1961-62, 129 boursiers se sont partagés \$262,950. En 1962-63, le nombre de boursiers s'élevait à 135 et le montant des bourses fut de \$187,450. L'année suivante, le ministère distribuait \$608,800 à 296 titulaires. En 1964-1965, 401 boursiers recevaient \$813,450. Cette année, 1,050 dossiers ont été étudiés et 500 demandes ont été accordées.

Extension du mandat de la comm. Parent

QUEBEC. — La Commission royale d'enquête Parent, qui devait présenter son rapport final à la fin du mois courant, obtient un nouveau délai de 6 mois qui prolonge son mandat au 1er janvier 1966.

L'Assemblée législative a adopté la motion de première lecture d'un projet de loi qui vise à modifier la loi instituant une Commission royale d'enquête sur l'enseignement, projet de loi qui prolonge le mandat de la commission.

Déposant le projet de loi à l'Assemblée législative, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation, a souligné que la commission, créée en avril 1961, avait elle-même demandé la prolongation de son mandat.

Par contre, l'Assemblée législative a également adopté la motion de première lecture d'un projet de loi pour modifier la loi du crédit aux pêcheurs maritimes. Ce projet de loi a pour but de permettre au ministre responsable des pêcheries, le ministre de l'Industrie et du Commerce, de contrôler des prêts pour l'exploitation de bateaux ou pour payer des dettes déjà contractées pour fins de construction, de réparation, d'achat ou d'exploitation de bateaux et d'équipements de pêche.

D'autre part, la fédération provinciale des principaux d'écoles a déposé ce qu'elle appelle "l'incurie de l'Hydro-Québec dans la grève des ingénieurs".

bureau. A l'intention des cotisants montréalais, et en présence de représentants de la presse, il a précisé plusieurs des points de ce qu'il a appelé son "orientation".

Le prochain vote à Murdochville couronne dix ans d'efforts infructueux des Métallos; il revêt une importance capitale en regard de la longue et dure lutte que le syndicat y mène pour grouper les travailleurs. M. Gérin-Lajoie s'est dit convaincu que les Métallos ont obtenu l'adhésion de la majorité des ouvriers de cette usine et qu'ils sont impatients de se libérer de la "situation épouvantable" qui est la leur.

En plus de Murdochville, les Métallos tentent actuellement de syndiquer les travailleurs de Noranda Mines à Montréal, au nombre d'environ 2,000.

Les Métallos comptent déjà dans leurs rangs environ la moitié des travailleurs de la Noranda au Québec. M. Gérin-Lajoie a affirmé que la reconnaissance syndicale (retenue des cotisations) accordée l'an dernier par législation avait permis de faire une brèche importante et de donner un nouveau départ aux syndicats de mines. La lutte intensive que son syndicat met en branle a pour but de mettre fin au règne des associations indépendantes dans certaines usines de la Noranda. Il s'en est pris en particulier à Me Fernand Guertin, avocat "spécialisé" dans l'organisation de telles associations, dominées par l'employeur, et qui en même temps négocie pour les MM. Beauchemin et d'autres patrons" (dont "La Presse").

Dans un autre domaine, M. Gérin-Lajoie se propose de chercher de nouvelles formules qui permettraient la tenue de négociations collectives de travail à la grandeur d'une industrie, "sans pour cela devoir nous mettre sous l'aile directe du gouvernement". Il estime que la formule actuelle, limitée aux entreprises isolées, est désuète et facilite les manœuvres anti-syndicales comme celles de la Noranda. La seule alternative — les décrets — est non satisfaisante et étouffe le syndicalisme. La nouvelle formule qu'il envisage aurait l'avantage de "débarasser" l'organisation syndicale et de l'étendre à l'ensemble des travailleurs.

Le nouveau directeur proteste de plus contre l'apathie et la tolérance de la Commission des accidents de travail et du ministère du travail envers les "manœuvres" des associations de prévention des accidents dans les industries.

Avec notre argent (\$600,000 l'an dernier) et la bénédiction du ministère, soutient M. Gérin-Lajoie, ces associations réussissent à contourner la loi qui, depuis l'an dernier, prévoit une représentation active des travailleurs. Il dit ne pas comprendre le silence des autorités en face des manœuvres dilatoires des associations, surtout en regard de la hausse formidable du nombre des accidents depuis 1960. Pour corriger cet état de choses désastreux, les travailleurs devraient être représentés de façon paritaire à tous les niveaux.

Les Métallos se proposent également de mettre fin à la discrimination imposée à l'usage du français dans les grandes entreprises. Ils appuient la campagne entreprise par la FTQ et le Conseil du travail de Montréal en ce sens. Le jour où tous les travailleurs pourront travailler "en français" au Québec, un grand nombre des impatiences actuelles seront résorbées, selon le syndicaliste.

M. Gérin-Lajoie a fortement insisté sur la large autonomie dont jouissent les métallos au Québec et sur leur "fierté d'appartenir à un syndicat extrêmement fort et puissant". Le problème ne tient pas du "gigantisme", croit-il; il est possible de donner aux travailleurs des moyens de contrôler ces immenses machines. Il a signalé qu'au moment même où les Métallos québécois apprennent à se servir de leur "force grandissante", trente pour cent des dépenses effectuées dans le district viennent de la "maison-mère", donc des travailleurs américains.

En dix ans, les Métallos-unis ont doublé leurs effectifs au Québec. En vue d'accélérer le recrutement, il se propose de donner encore plus de "mobilité et de souplesse" aux représentants du syndicat à travers la province, et d'accroître le nombre des techniciens.

Interrogé sur les relations du syndicalisme international avec la CSN — et notamment sur la tentative des Métallos d'enlever les ouvriers de la Québec Iron and Titanium de Sorel à la centrale québécoise — M. Gérin-Lajoie a dit que cette "intrusion" ne faisait pas partie d'une politique systématique.

Les Maritimes dévoilent la maquette de leur pavillon

MONCTON, N.B. — Une maquette du pavillon des Maritimes à l'Exposition universelle de 1967 a été dévoilée à Moncton.

Des représentants des quatre provinces de la côte atlantique ont pu voir pour la première fois l'esquisse du projet conjoint de \$1 million qui sera érigé à Moncton pour la foire internationale.

A cette occasion, le ministre de l'Industrie et du Commerce de la Nouvelle-Ecosse, M. W. S. K. Jones, a déclaré: "Il s'agit d'un plus important projet conjoint des Maritimes depuis la Confédération. Notre but est de souligner avec réalité les différents aspects du Canada de l'Atlantique".

Le pavillon, qui comprendra six sections individuelles, sera situé le long de la terrasse riveraine avec vue panoramique sur la métropole, par-delà le St-Laurent. Il sera voisin, au sud, de l'imposant pavillon espagnol et, au nord, de l'emplacement réservé aux constructions du gouvernement fédéral.

La structure comportera plusieurs espaces extérieurs sous un toit suspendu qui abritera toutes les installations des provinces maritimes.

Dans un communiqué de presse, la FPPE déclare: "La FPPE trouve inconcevable que l'Hydro-Québec puisse se priver du service de ses ingénieurs et que depuis le 10 mai elle prolonge une grève désastreuse pour la société."

"Les services que rendent les ingénieurs sont incalculables; les directeurs de l'Hydro le savent; pourquoi ne prennent-ils pas les moyens nécessaires pour corriger les injustices dont ils sont victimes?" "Y a-t-il des fauteurs de troubles parmi les ingénieurs? Le public aurait de la difficulté à avaler cette coulèuvre. Nous sommes en présence de personnes qualifiées, spécialistes en un genre de travail indispensable pour l'avancement et le progrès. Le grand public ne peut apprécier pleinement, peut-être, l'immense importance de l'oeuvre qu'ils réalisent mais il la soupçonnait fortement."

"Nos ingénieurs à l'Hydro touchent des traitements aujourd'hui dérisoires, il importe que la situation soit corrigée. On ne peut se payer le luxe d'une grève de personnes compétentes qui jouent un rôle clef dans la société; l'Hydro porte la responsabilité de ce gaspillage d'énergies inoccupées."

"Conscient de la malaise sociale que cette grève crée et continue à intensifier, la FPPE ne peut que se joindre à tout le grand public lésé par cet arrêt de travail pour exiger des représentants de l'Hydro-Québec une fin à cette situation en apportant une réponse favorable aux demandes légitimes de leurs ingénieurs."



Les Métallos du Québec peuvent encourir l'exclusion du CTC

M. Jean Gérin-Lajoie a révélé hier que le syndicat des Métallos-unis du Québec s'est rendu coupable, selon un comité arbitral de violation de la charte du Congrès du travail du Canada et qu'il pourrait techniquement en être exclu.

Il a expliqué que les Métallos ont été obligés de déroger à cette constitution pour se rendre à la demande des ouvriers de la Canada Iron Foundries, jusqu'ici représentés par le syndicat des Mouleurs, et qui ont opté pour les Métallos par un vote de 400 à 50. Le problème vient de ce que les deux syndicats sont membres du CTC.

Le directeur des Métallos a dit que c'était la violation de "structures démodées et désuètes" qu'il faut repenser en profondeur.

Il ne s'agit pas de mettre en morceaux des structures actuelles, mais il existe un trop grand nombre de petites unions

qui ne procurent pas les services accrus requis par les travailleurs et qui se reposent sur la force que leur procure l'appartenance à une grande centrale. Il est temps, selon lui, d'accélérer le mouvement de regroupement des grandes fédérations.

De même, M. Gérin-Lajoie souhaite que la Fédération des travailleurs du Québec, dont il est vice-président depuis nombre d'années, devienne une véritable centrale syndicale, "afin qu'elle puisse agir avec beaucoup plus d'énergie, de poids et de cohérence".

D'autre part, lors du congrès annuel de novembre prochain, les délégués des 20,000 Métallos du Québec seront appelés à voter sur le nouveau directeur entendant donner au mouvement. Ils auront notamment à se prononcer sur la position du syndicat en face du "renouveau national" du Québec.

La Législature adopte le principe du bill haussant l'impôt sur les tabacs

QUEBEC. — Par un vote de 38 à 21 l'Assemblée législative a accepté hier en deuxième lecture le projet de loi — bill 34 — qui augmente l'impôt sur le tabac et sur les cigares, augmentation qui doit rapporter au trésor provincial au cours du présent exercice financier \$6,250,000.

M. Jean Lesage, ministre des Finances a présenté deux amendements à ce projet de loi, amendements qui ont pour effet de fixer à un cent l'impôt sur les cigares dont le prix de vente au détail n'excède pas 10 cents, et d'écarter une difficulté d'application de la hausse de la taxe sur les cigarettes.

L'augmentation de 10 à 12 pour cent du prix de vente au détail des tabacs était annoncée dans le discours du budget et elle est entrée en vigueur le 9 avril dernier.

La taxe sur les cigarettes est portée par ce projet de loi de 40 à 48 cents par cartouche de 200 cigarettes. M. Eric Kierans, ministre du Revenu, a noté qu'elle représente une hausse de 4 cents à 4.5 de cent par paquets de 20 cigarettes et de 5 à 6 cents par paquet de 25 cigarettes.

Le projet de loi augmente de 10 à 12 pour cent du prix de vente au détail des cigares la taxe sur les cigares dont le prix de vente excède 10 cents. M. Kierans a ajouté que pour les cigares, dont le prix de vente est de 10 cent ou moins, l'augmentation de la taxe est de 1 cent par cigare.

Le ministre a souligné que l'amendement au projet de loi pour réduire la taxe sur les cigares de bas prix a été apporté après qu'il eut reçu des représentations de coopératives de producteurs de tabac de la région de Joliette et de la région de Yamaska.

L'opposition a vivement critiqué ce projet de loi, qualifiant de régressive la taxe sur les tabacs. M. Paul Dozois (N.-Montreal-St-Jacques) a soutenu que le gouvernement pratique "une politique fiscale antisociale".

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, a reproché au gouvernement d'augmenter une "taxe qui frappe tout le monde sans tenir compte de leurs moyens" de payer.

Le ministre du Revenu a défendu le projet de loi disant que pour assurer le progrès du Québec il faut y mettre le prix. M. Eric Kierans a déclaré que l'an dernier, les gages et salaires au Québec ont marqué un accroissement de \$521 millions. "Cette augmentation, a-t-il dit, indique que les citoyens sont capables de supporter un plus grand fardeau fiscal."

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison à domicile du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants :

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville-Mi-Royal, Villers, Rosemont, Ville-St-Michel, Carré-St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville-Lemoyne, Ville-St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Trelatville, Charlemagne.

Appeler à :

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

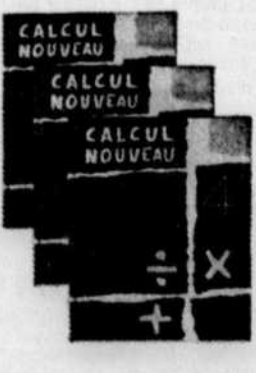
PARTOUT AU QUÉBEC

c'est L'ANNÉE du

CALCUL NOUVEAU

DE LEON COLAS

4^e 5^e 6^e ANNÉES



Demandez-les chez votre libraire préféré!

N.B. — Notre maison ne vend ses manuels scolaires que par l'intermédiaire des librairies et des postes de vente du livre

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

Maison établie depuis 1842

450, avenue Beaumont, Montréal 15 Tél. 273-5181

De quelques petites et grandes difficultés du cabinet Wilson

Menaces de sécheresse sur le pays de la pluie

La disparition des statues des églises est un signe heureux de véritable retour aux sources

l'hiver. On en est rendu à par-
ler de Carnaval d'été. For-
possible, qu'à cette allure, il
soit question de Carnaval
printemps et d'automne avant
longtemps. Toutes célébrations
du genre carnavalesque, à mo-
dons, doivent avoir leur nomen-
clature particulière, si elle
n'est pas lieue à la période du
temps si haut mentionnée.
Alors, si l'on veut être dans le
vent, à ce sujet qu'on trouve
des termes nouveaux et appro-
priés.

Eugène Tremblay,
Québec

Pour un Conseil supérieur de la statistique inutile

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Claude RYAN Directeur Rédacteur en chef adjoint : Paul SAUBIOL Directeur de l'information : Michel ROY Trésorier : Arthur LEFEBVRE	André LAURENDEAU Rédacteur en chef
---	--

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par "l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENT : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. À l'étranger: \$30. Édition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéro et l'envoi comme objet de 2e classe de la presse publication.

TELEPHONE : 844-3361

Carnaval d'hiver de Québec ? non
Canaval de Québec ? oui

D'ailleurs, Jean-Marie Laurence a bien voulu corroborer mes prétentions à ce sujet, lors d'une émission de Langue vivante à Radio Canada.

Pourquoi s'évertuer à faire de la réclame touristique en employant cette fausse nomenclature ? Pourquoi déployer tant d'efforts pour prouver aux futurs visiteurs que c'est surtout de la neige et de la glace que nous avons à leur offrir ?

Un s'est efforcé de leur expliquer que les touristes qui viennent du désert d'Argentine de neige qu'un certain écrivain français a donné à un livre concernant le Canada. On s'efforce encore du fait qu'un bon nombre de citoyens d'autre continent posent assez souvent la ques-

puis environ dix ans. Je le répète, le mot carnaval désigne une seule et unique chose, et l'occurrence, une période de l'hiver. On en est rendu à parler de Carnaval d'été. Fort possible, qu'à cette allure, il soit question de Carnaval de printemps et d'automne avant longtemps. Toutes célébrations du genre carnavalesque, à mon sens, doivent avoir leur nomenclature particulière, si elle n'est pas due à la période de temps ci-haut mentionnée. Alors, si l'on veut être dans le vent, à ce sujet qu'on trouve des termes nouveaux et appropriés.

Eugène Tremblay,
Québec

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Claude RYAN Directeur Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL Directeur de l'information : Michel ROY Troisième : Arthur LEFEBVRE	André LAURENDEAU Rédacteur en chef
--	--

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, soumise à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. À l'étranger: \$30. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Marchand: en quittant la présidence de la CSN, j'ai fait un choix tellement rationnel que je ne l'ai pas encore accepté émotivement

par Evelyn GAGNON

Un ascenseur d'hôtel. Jean Marchand croise une connaissance qui lui demande ce qu'il va faire, maintenant qu'il quitte la présidence de la CSN. "Je ne sais pas, répond-il, je me cherche un job..." Comme bien d'autres, son interlocuteur a un sourire sceptique, un clin d'oeil complice: "Vous, chercher un job? Allons donc!"

Tristement, Jean Marchand commente: "C'est toujours la même chose, personne ne me croit. Et pourtant, c'est la stricte vérité, je ne sais pas ce que je ferai maintenant." Le même jour, en recevant un doctorat d'honneur de l'université de Montréal, il disait en badinant qu'il serait sans doute le seul chômeur du pays à être docteur.

Il y a un mois maintenant que M. Marchand a annoncé au bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux son intention de quitter la présidence. En communiquant sa décision, il a fait un exposé très détaillé des motifs de son geste, invoquant surtout des raisons d'ordre personnel. Malgré la clarté de cet exposé, peu de gens à l'extérieur du mouvement syndical l'ont cru. Les théories allaient bon train, les uns voulant que des dissensions à l'intérieur de la centrale aient provoqué la démission du président, les autres que M. Marchand songeait à accepter une fonction politique, à l'intérieur du cabinet fédéral. Ces théories font sourire M. Marchand, ainsi que ses proches collaborateurs à la CSN. Non pas que les discussions, mêmes vives, soient absentes du mouvement dont il quitte la direction, ni que la possibilité d'une carrière politique soit exclue, mais parce que ce ne sont pas ces éléments qui ont provoqué sa décision.

Au cours d'une conversation à bâtons rompus, M. Marchand a précisé pour le "DEVOIR" certains facteurs qui l'ont amené à quitter son poste, évoquant en même temps son expérience syndicale et sa conception du mouvement.

"C'est un choix rationnel que j'ai fait, explique-t-il, c'est tellement rationnel que moi-même je ne l'ai pas encore accepté viscéralement. Depuis la réunion du bureau confédéral, je continue de vivre comme si je devais demeurer président et quand je songe au départ, j'ai le vertige."

LIENS AVEC L'EQUIPE LESAGE

"Mais pour l'avenir du mouvement, il fallait que je laisse la présidence. A cause de mes relations avec le gouvernement provincial."

"Certains intellectuels de Montréal ont beaucoup parlé, ces derniers temps, de mes affinités avec le régime libéral, mais ils l'ont fait d'une manière profondément injuste, laissant entendre que je "vendrais" les travailleurs au gouvernement. Jamais, au grand jamais je n'ai compromis le mouvement pour les besoins du régime. Ce n'est pas de cette manière que le problème se pose."

"La vérité, c'est qu'un mouvement comme la CSN — numériquement faible selon les critères nord-américains — doit tirer parti de toutes les circonstances historiques et sociologiques favorables pour survivre et grandir. En 1960, la CSN sortait d'une phase d'opposition politique qui a failli l'anéantir. Le nouveau régime était plus sympathique, et j'y comptais des amis ou des relations qui prêtaient une oreille attentive à mes suggestions, en matière syndicale. C'est ainsi qu'on a pu faire accepter le syndicalisme pour les ingénieurs, par exemple, et pour les fonctionnaires."

"Mais une fois ces principes acceptés, il faut en vivre l'application au jour le jour, et pour longtemps. A ce moment-là, les relations personnelles n'ont plus aucune importance, ce sont les rapports de force qui comptent. Les relations personnelles peuvent même brouiller ce jeu des forces."

"Je crois qu'il est dans l'ordre des choses que la CSN prenne de plus en plus de distances à l'égard du présent gouvernement; elle n'en viendra peut-être pas à une lutte à finir comme avec le régime précédent, parce que Duplessis était beaucoup plus rigide que Lesage; mais les aspirations et les intérêts d'un mouvement syndical ne sont pas les mêmes que ceux d'un gouvernement, et cela ne peut manquer de se traduire dans les faits."

"Compte tenu de mes rapports avec des représentants du régime, je dois quitter la présidence pour éviter, par ma présence, de gêner ou de gauchir une évolution naturelle et saine."

LE PROBLEME DU RENOUELEMENT

Au-delà de ces circonstances très particulières qui l'ont amené à décider de laisser à d'autres la direction de la CSN, M. Marchand croit qu'en principe il faut assurer le renouvellement périodique des cadres d'un mouvement syndical. Des le jour où il annonce sa démission, il fit allusion à ce principe, sur le ton de la plaisanterie comme c'est son habitude: "Je ne veux pas faire monter la moyenne d'âge de l'exécutif (moyenne qui, au dernier congrès, était de 42 ans); et puis je veux donner un choc à tous les vieux, et leur faire penser qu'il serait peut-être temps pour eux de laisser la place à d'autres."

Plus sérieusement, il soutient que le vieillissement des cadres entraîne la sclérose d'un mouvement, surtout du mouvement syndical dont les épuisantes conditions d'action exigent des éléments jeunes et dynamiques pour maintenir le militantisme.

"Regardez l'exécutif de l'AFL-CIO (la grande centrale syndicale américaine), dit-il. Ce sont tous des petits vieux. Il y en a même un qui a 77 ans et qui refuse de démissionner. Vous pensez bien qu'il est plus intéressé à se chauffer au soleil près d'une piscine qu'à planifier une campagne d'organisation chez les employés de bureau. C'est une des meilleures explications du déclin du syndicalisme américain. Je n'en suis pas encore là évidemment mais il ne faut justement pas attendre d'en être là. Le mouvement syndical doit prévoir son propre renouvellement."

A la CSN, certains renouvellements se feront naturellement par suite de l'arrivée massive de nouvelles catégories de membres.

M. Marchand reconnaît que du point de vue de ses effectifs, la CSN est à un point tournant: composée jusqu'à maintenant d'une majorité de travailleurs d'usine et de métiers, elle accueille un nombre toujours croissant d'employés de bureaux et de services, de fonctionnaires et même de "professionnels".

LES DEBUTS D'UNE CARRIERE

C'est à la veille de changements comparables dans la physiologie de la centrale que Jean Marchand, frais diplômé de la jeune faculté de sciences sociales de Laval, est entré en 1942 au service de la CSN (qui s'appelaient alors la Confédération des travailleurs catholiques du Canada).

"Au sortir de l'université, dit-il, j'ai choisi le syndicalisme beaucoup plus par instinct que rationnellement. J'ai été élevé dans des circonstances où j'ai connu de près l'injustice, et j'avais envie de la combattre. Le père Lévesque (fondateur de la faculté de sciences sociales de Laval) connaissant mes intentions, m'a fait savoir que la CTCC se cherchait un organisateur syndical pour le secteur des pâtes et du papier, dans le Lac St-Jean. J'ai tout de suite accepté le poste. On m'offrait à l'époque un emploi deux fois mieux rémunéré dans le fonctionnarisme, mais je ne l'ai même pas considéré. C'était le syndicalisme qui m'intéressait."

"A ce moment-là, la CTCC était dominée par le secteur du bâtiment, où se trouvaient la majorité de ses membres. Partout en province les institutions religieuses, qui se trouvaient à être les principaux constructeurs, stipulaient dans leurs contrats avec les entrepreneurs que les ouvriers des chantiers devaient appartenir à un syndicat catholique. C'est ce qui explique largement l'influence du clergé sur la CTCC."

"A partir de la guerre, la CTCC allait commencer à recruter des travailleurs du secteur industriel."

Dans le Lac-St-Jean se trouvaient quelques-unes des principales usines de pâtes et de papier de la province. Les grandes

compagnies qui les possédaient venaient de faire la paix aux Etats-Unis avec les syndicats internationaux dans ce secteur, et acceptèrent de signer un contrat avec eux pour l'usine de Port-Alfred. Mais les travailleurs — était-ce sous l'influence du clergé ou de la vague nationaliste qui déferlait à cette époque de crise de la conscription? — décidèrent d'opter pour un syndicat national et catholique. C'est ce groupe qui fut confié à Jean Marchand. Il avisa la direction de l'usine que le syndicat de la CTCC voulait négocier un contrat, mais la direction répondit qu'elle en avait déjà un avec le syndicat international. Les travailleurs déclenchèrent immédiatement une grève.

Le retour au travail se fit grâce à un arrêté ministériel du cabinet Godbout qui obligeait les compagnies, sous peine d'une hausse considérable de leurs droits de coupe, à négocier un contrat avec tout syndicat qui groupait au moins vingt membres. Mais le problème n'était pas résolu pour autant. Les compagnies et les syndicats internationaux menacèrent de déclencher une grève et un lock-out conjoints et généralisés si l'arrêté n'était pas rescindé. Le gouvernement décida... de créer une



Le coche, la mouche et M. Saulnier

C'est au fabuliste — et non pas au moraliste — que songeait M. Lucien Saulnier jeudi lorsque, rompant un silence marmoreux sur la grève du transport en commun, il invitait la presse et le public à réfléchir sur "Le Coche et la Mouche", cette fable de La Fontaine qui, précisait le président du Comité exécutif, peut s'appliquer très bien à la situation actuelle à Montréal.

Or, dans notre édition d'hier, assailli de circoscriptions la pensée fabuleuse de l'homme public, nous avons cité la seule morale de cette fable. C'était à la fois trop peu et beaucoup trop. Car, tient à souligner M. Saulnier, c'est le récit qu'il fallait proposer à la méditation des Montréalais, et non pas les leçons que Jean de La Fontaine a bien voulu en tirer.

Il est si rare qu'un homme public ait recours aux auteurs classiques pour illustrer sa pensée sur les choses de notre temps qu'on s'en voudrait d'avoir trahi le sens de la référence de M. Saulnier. C'est pourquoi, il n'est pas inutile de reproduire ici "Le Coche et la Mouche": les Montréalais se reconnaîtront peut-être en ces jours de grève et retrouveront quelques souvenirs récents de distributions de prix...

LE COCHE ET LA MOUCHE

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, Et de tous les côtés au soleil exposé,

Six forts chevaux tiraient un coche.

Femmes, motte, vieillards, tout était descendu;

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Une mouche survient, et des chevaux s'approche,

Prétend les animer par son bourdonnement,

Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment

Qu'elle fait aller la machine;

S'assied sur le timon, sur le nez du cocher.

Aussitôt que le char chemine, Et qu'elle voit les gens marcher,

Elle s'en attribue uniquement la gloire,

Va, vient, fait l'impresario: il semble que ce soit

Un sergent de bataille allant en chaque endroit

Faire avancer ses gens et hâter la victoire.

La mouche, en ce commun besoin,

Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin;

Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.

Le moine disait son bréviaire: Il prenait bien son temps!

Une femme chantait: C'était bien de chansons

Qu'alors il s'agissait!

Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles,

Et fait cent sottises poreilles.

Après bien du travail, le coche arrive au haut:

"Respirons maintenant! dit la mouche aussitôt:

J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine,"

Ça, Messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine."

commission royale d'enquête, présidée par le juge Prévost. C'est du rapport de cette commission (et aussi, par suite de consultations officielles, du rapport de la commission fédérale McTague) qu'est sortie la première loi des relations ouvrières du Québec, au début de 1944.

Longtemps avant de siéger à des commissions royales, Jean Marchand aidait à en provoquer la création! Malgré tout, son stage comme organisateur du syndicat de Port-Alfred fut très bref. Il passa rapidement au secrétariat de la fédération des pâtes et papier; puis au service du syndicat de l'aluminium. Enfin, avant de devenir secrétaire général de la CTCC (en 1948) il s'occupait des syndicats de l'amiante. "Les mineurs étaient très militants, dit-il, mais depuis longtemps le syndicat catholique, au lieu de canaliser ce militantisme, s'employait à l'étouffer." Cette situation fut si bien changée qu'en 1949 les syndicats de l'amiante s'engageaient dans la célèbre grève d'Asbestos qui mit en branle la police provinciale, le gouvernement et même la hiérarchie catholique.

L'invasion des intellectuels

M. Marchand confesse que ce conflit fut l'événement central de sa carrière syndicale. "Beaucoup de choses, tant du point de vue de la CTCC que de l'ensemble de la société québécoise, y étaient remises en question," dit-il. Mais à son avis, le militantisme dont la CTCC a fait preuve à ce moment était en gestation depuis un certain temps: "L'ancienne CTCC, timorée et cléricale, était morte en 1946, lorsque Gérard Picard fut élu à la présidence."

Le changement s'est préparé tout au long de la guerre. A cause de celle-ci, les grèves étaient interdites en principe. "Pour obtenir des améliorations aux contrats, raconte M. Marchand, il fallait aller plaider devant une commission fédérale à Ottawa et en anglais au surplus! Cette manière de procéder faisait appel moins à la force numérique qu'à la force des syndicats — que la CTCC n'avait pas — qu'aux compétences en matières juridiques et économiques — que la CTCC avait. Gérard Picard, par exemple, était un remarquable plaideur."

Les gains que fit alors la CTCC la rendirent attirante pour les travailleurs industriels qu'elle n'aurait peut-être jamais eu les moyens de recruter. Par contre, certains "vieux" du mouvement considéraient avec méfiance ces nouveaux venus qui

leur enlevaient le contrôle du mouvement, et les "intellectuels" qui les leur amenaient. "En ces temps-là, c'était une injure de se faire traiter d'intellectuel dans le mouvement syndical." Aujourd'hui, la CSN compte un grand nombre d'universitaires dans son personnel permanent.

Je fis remarquer à M. Marchand que récemment, il s'en est lui-même pris à plusieurs reprises aux "théoriciens" qui "prennent l'ouvrier pour un concept". Est-ce à dire qu'à son tour il se méfierait des intellectuels?

"J'ai beaucoup de respect pour les idées, dit-il, mais je crois que dans la lutte ouvrière, ce ne sont pas les idées qui comptent en dernière analyse, mais les rapports de force. La force d'un groupe de travailleurs, c'est leur détermination d'atteindre certains objectifs auxquels ils tiennent vitement, qui les concernent directement, et c'est aussi leur confiance en leur propre action collective. Il faut donc que le mouvement syndical poursuive des buts qui tiennent au cœur des travailleurs, des buts avant tout concrets et quotidiens. Mais le prix des réalisations, pour les travailleurs concernés, ne doit pas être tel qu'ils perdent confiance en leur action collective et que leur élan soit brisé. Dans l'action syndicale il ne suffit pas d'avoir raison. Même une grève gagnée, même un règlement accepté avec enthousiasme en assemblée générale, peut se solder par une défaite réelle si le travailleur, en rentrant chez lui, estime qu'il a payé trop cher ce qu'il a obtenu."

"Le mouvement syndical a d'excellents négociateurs mais il manque de stratégies de la lutte ouvrière, qui puissent tenir compte de ces facteurs intangibles et planifier les progrès sur une longue période."

M. Marchand confie qu'il aimerait approfondir ces questions au cours des loisirs qu'il aura désormais. Il songe aussi à écrire l'histoire de la CSN-CTCC, et à élaborer un mécanisme qui permettrait à un groupe de travailleurs de changer d'allégeance syndicale s'ils le désirent sans subir toute l'âpreté des luttes intersyndicales qu'on connaît.

Mais quand il évoque ses projets d'écriture, il se rappelle qu'il quitte la présidence de la CSN, qu'il se sépare peut-être tout à fait du mouvement, et on voit qu'une profonde mélancolie le gagne. "Ce n'est pas facile de consommer la rupture, explique-t-il. Après 23 ans, on finit par avoir pas mal de racines..."

OFFRE DE LA C.T.M.

Un contrat de 2 ans du 12 juillet 1965 au 11 juillet 1967 avec rétroactivité au 12 juillet 1964

TAUX DES SALAIRES :

Actuel :	Ex: chauffeur
	\$2.13 l'heure
RETROACTIVITE : Paiement de 8.5 pour cent des salaires gagnés du 12 juillet 1964 au 11 juillet 1965.	\$2.30 l'heure
PREMIERE ANNEE : Augmentation de 31 cents sur le salaire actuel plus amplitude de 3 cents pour tous les chauffeurs; période du 12 juillet 1965 au 11 juillet 1966.	\$2.48 l'heure
DEUXIEME ANNEE : Augmentation de 16 cents sur le salaire actuel et amplitude de 3 cents; période du 12 juillet 1966 au 11 juillet 1967.	\$2.65 l'heure

AUTRES AVANTAGES OFFERTS :

JOURS DE FETE PAYES :

2 congés additionnels payés: lendemain de Noël et lendemain du Jour de l'An; portés de 8 à 10.

VACANCES PAYEES :

3 semaines après 8 ans de service au lieu de 10 ans
4 semaines après 20 ans de service au lieu de 25 ans.

CONGES PAYES EN CAS DE MALADIE :

15 jours par année au lieu de 10 cumulatifs jusqu'à 200 jours au lieu de 180, payables au salaire régulier lorsque l'employé est malade.

Payables à 100% au départ de l'employé au lieu de 50%.

VERSEMENT DU SALAIRE :

Paie hebdomadaire au lieu de toutes les deux semaines.

ASSURANCES : (nouveaux bénéfices)

La moitié du coût payée par la Commission
a) assurance-maladie — plan médical majeur, plus visites médicales.
b) assurance-vie — 1 1/2 fois le salaire annuel et 1/2 fois le salaire annuel à la retraite.

Salaire de base hebdomadaire d'un chauffeur avant le 12 juillet 1964	\$84.80*
Salaire de base hebdomadaire d'un chauffeur avec la rétroactivité à compter du 12 juillet 1964	\$92.00*
Salaire de base hebdomadaire d'un chauffeur à compter du 12 juillet 1965	\$99.20*
Salaire de base hebdomadaire d'un chauffeur à compter du 12 juillet 1966	\$105.20*

Salaires comparables à Montréal et à Toronto

A Toronto, en vertu d'un contrat signé le 1er octobre 1964, le salaire de base d'un chauffeur sera, à compter du 1er juillet 1965, de \$2.48 l'heure. En vertu de l'offre de la CTM, le salaire de base d'un chauffeur à Montréal, à compter du 12 juillet 1965, sera également de \$2.48 l'heure.

AUTRES AVANTAGES (suite)

FONDS DE PENSION :

Un nouveau plan devra être soumis au Syndicat avant le 1er janvier 1966.

SEMAINES ET HEURES DE TRAVAIL :

(Nouveaux bénéfices)

1.—Au transport

a) garantie minimum de 8 heures par jour de travail aux chauffeurs aurnuméraires au lieu de 7 1/2.

b) Amplitude — (Période totale de temps écoulé entre les deux extrémités de la journée de travail du chauffeur). Prime de 10 cents l'heure travaillée lorsque l'amplitude est de 11 heures; de 15 cents lorsqu'elle est de 12 heures et de 20 cents lorsqu'elle est de 13 heures et plus. De plus, à cause des exigences particulières du service, une augmentation additionnelle de 5 cents l'heure au salaire horaire est versée à tous les chauffeurs et tient lieu de l'amplitude pour moins de 11 heures.

2.—A la Caisse

Prime mensuelle de \$20.00 pour amplitude de 11 heures et plus.

3.—Services d'entretien

Semaine de 40 heures au lieu de 41 1/4 heures. Compensation pour les heures perdues par le rajustement des taux horaires qui seront augmentés de 6 à 8 cents. (Sauf la conciergerie et les préposés aux sous-stations électriques.)

TRAVAIL DU DIMANCHE

Prime de 25 p.c. du salaire régulier; au service du transport et de la caisse au lieu de 25 cents l'heure payés seulement au service du transport.

PRIME DE NUIT :

10 cents l'heure à la Caisse et aux services d'entretien (sauf la conciergerie).

* — Ces chiffres ne représentent que le salaire de base d'un chauffeur d'autobus pour une semaine de 40 heures. Le salaire moyen d'un chauffeur, incluant les primes du dimanche et le temps supplémentaire, a été de \$103 en 1964. Sur cette même base, le salaire moyen d'un chauffeur serait de \$111.75 en 1964-65; de \$120.50 en 1965-66 et de \$127.75 en 1966-67, plus l'amplitude et l'amélioration dans la prime du dimanche.

Tarif comparable à Montréal et à Toronto

Si l'on veut comparer le prix du billet d'une ville à celui d'une autre, il faut tenir compte des zones et des privilèges de correspondance. Ainsi à Toronto, la zone centrale à un rayon de 5 à 6 milles seulement et, en passant d'une zone à l'autre, il faut déposer un billet de deux zones qui coûte 31 1/4 cents. Dans le même cas à Montréal, il n'en coûte que 28 cents. Egalement, à Montréal où la zone centrale est de 22 p.c. plus vaste, 95 p.c. des voyageurs de la CTM ne paient que le billet de zone centrale de 18 cents ou moins.

A VENDRE



Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez : 669-0221.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL



360 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et autres bijoux antiques et diamants, **PONNETTE INC.**, 256 est. rue St-Catherine, Tél.: **861-9293**. 14-6-63

Diefenbaker: la liberté de la presse est menacée

HIMSTVILLE, Ont. — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a déclaré hier que le projet de loi du gouvernement destiné à interdire qu'un étranger soit propriétaire de journaux canadiens représentait une "violation flagrante et perilleuse" de la liberté de la presse.

Tolérer pareille chose pourrait entraver le cours normal de la démocratie et ouvrir la voie à la licence de la pensée à la radio et à la télévision.

Le projet de loi du gouvernement fut déposé dans le budget du ministre des Finances, le 26 avril.

"Un électoral intelligent est l'essence d'un gouvernement libre, dit M. Diefenbaker, et une nécessité vitale pour une démocratie saine consiste dans le fait que la presse devra impartialement tenir le public au courant de ce qui se passe au parlement et des affaires publiques."

"Pour accomplir cette tâche, il faut que la presse soit libre. C'est à quoi vise le projet de loi, donner le coup de mort à la base même de la liberté de la presse dont l'existence même repose sur l'indépendance de toute dépendance des subsides directs ou indirects ou quelque sorte de contrôle que ce soit."

Les journaux

M. Diefenbaker a déploré contre le projet de législation limitant la liberté de la presse. Il déclara qu'à la racine de l'incertitude et de l'inégalité économiques, les divergences nationales.

"Les aspects raciaux sont utilisés de façon à exploiter les griefs, suscités par l'insécurité et l'inégalité économiques qui ne demandent qu'à être supprimés grâce à ces mesures propres à assurer à tous les Canadiens l'égalité et le développement national, qui permettrait à quiconque d'atteindre cet idéal national au pays. Ce serait la clef de l'unité nationale."

Le chef de l'opposition a déclaré qu'il faut reconnaître l'existence au pays de deux cultures, il n'y a qu'un Canada.

"Il y a des gens qui parlent de deux nations. C'est là qu'il y a désintégration et division."

M. Diefenbaker revient à la charge. Il aimerait voir convoquer une convention relative à la constitution qui donnerait naissance à une constitution canadienne conçue par des Canadiens et à l'usage de Canadiens.

"Dans cette constitution le principe d'un gouvernement central puissant doit être conservé tout en assurant la capacité fiscale des provinces à acquiescer de leurs responsabilités."

Gaudry: plusieurs universités ne sont pas dignes de ce nom!

OTTAWA. — Le recteur de l'université de Montréal a fait observer que d'autres provinces devraient étudier l'opportunité de n'octroyer que des "chartes limitées" aux nouvelles universités comme l'a recommandé la Commission royale d'enquête sur l'éducation dans le Québec. Dans une conférence devant la Fédération canadienne des sociétés biologiques, M. Roger Gaudry a exprimé l'opinion que la Commission Parent avait fait preuve de sagesse en faisant une telle recommandation parce que plusieurs institutions qui se donnent l'appellation d'universités ne méritent pas ce nom.

"Le nombre des universités se multiplie tellement rapidement au Canada — sans parler de la situation en Ontario — que nous faisons face à un danger très grave de tromper le public en appelant universités des institutions possédant très peu de véritables caractéristiques des universités et qui ne sont pas de nature à fournir la sorte de formation qu'on serait en droit d'attendre d'une véritable université."

L'enseignement des sciences à un niveau supérieur par exemple ne transforme pas automatiquement un institut de technologie en une université.

La commission Parent a proposé un moyen d'éviter cette situation: soit de donner des chartes limitées aux nouvelles universités de façon à les empêcher de décerner des diplômes au-dessus du niveau de bachelier.

Il y aurait lieu pour les autres provinces de suivre une pareille recommandation aussi sage, a ajouté M. Gaudry, qui a également fait l'éloge de la commission Parent pour avoir recommandé que seulement 3

SESSION FÉDÉRALE

Le ministre des travaux publics a fait savoir que la ville de Hull aura ses édifices fédéraux, mais il n'a pas précisé pour le moment de quels édifices il s'agit.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des crédits, avait demandé au ministre s'il était en mesure d'annoncer quels édifices fédéraux seraient construits à Hull, en face d'Ottawa.

M. Lucien Cardin a répondu que son ministère envisageait de construire des édifices fédéraux dans la région englobée par les villes d'Ottawa et de Hull, mais qu'il n'était pas en mesure pour le moment de préciser davantage.

"Hull aura certainement des édifices fédéraux", a dit M. Cardin.

M. Henri Latulippe (créditiste - Compton-Frontenac) a demandé de son côté à M. Cardin si son ministère poursuivait sa politique de construire des bureaux de poste dans les régions défavorisées afin de combattre le chômage.

"La question est à l'étude", a répondu le ministre.

Le ministre des finances a annoncé aux Communes que \$26,265,941 avaient été prêtés en vertu du programme de prêts aux étudiants. Un total de 41,284 personnes en ont profité. Ces prêts se sont partagés de la façon suivante: Terre-Neuve, 732 prêts, \$458,512; Ile-du-Prince-Édouard, 431 prêts, \$288,609; Nouvelle-Écosse, 2,450 prêts, \$1,729,008; Nouveau-Brunswick, 2,008 prêts, \$1,347,188; Ontario, 21,237 prêts, \$14,004,565; Manitoba, 2,259 prêts, \$1,381,520; Saskatchewan, 2,983 prêts, \$1,837,420; Alberta, 4,431 prêts, \$2,083,438; Colombie-Britannique, 4,650 prêts, \$3,109,031; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 21 prêts, \$17,600.

Barry Mather, néo-démocrate de New Westminster, a présenté un projet de loi rendant obligatoire le test de l'haleine pour les automobilistes soupçonnés d'être en état d'ivresse. M. Mather a dit qu'en 1963, un tiers des accidents impliquait un conducteur en état d'ébriété.

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le député libéral de Carleton Place, Lloyd Francis, a dénoncé le problème du stationnement au parlement fédéral et a suggéré l'aménagement d'un parc sous les collines qui surplombent la rivière Outaouais. Le

secrétaire parlementaire du ministre des travaux publics, M. McWilliam, s'est dit d'accord avec M. Francis sur le fond du problème mais n'a pu préciser qui, de la RCMP, du ministère des travaux publics ou du personnel du parlement, est responsable d'un tel état de chose.

Le gouvernement de La Havane a offert de payer \$75,000 au Syndicat international des gens de mer pour avoir brisé un accord avec le syndicat, en 1961. La nouvelle a été annoncée aux Communes. Il est très improbable qu'une part de cette somme soit versée à Hal Banks, qui était alors président du SIGM, a précisé le secrétaire parlementaire du ministre du travail, M. Byrne, en réponse à une question du néo-démocrate Herridge.

Le président du Conseil privé, M. McElraith, a eu un accident d'automobile vendredi matin, alors qu'il faisait route vers le parlement. La voiture du ministre est sérieusement endommagée mais lui-même s'en est tiré indemne. Il s'est rendu à son travail dans une voiture de la police.

Le président de la Chambre, M. MacNaughton, a informé les députés qu'il s'absenterait durant deux semaines à compter de cette fin de semaine, pour un voyage en Europe. Il se rendra notamment à Londres, Genève et Paris.

Le ministre des affaires extérieures, M. Martin, a dit aux Communes que les négociations, commencées voici un an en vue d'étendre le territoire de pêche du Canada, se poursuivaient mais qu'elles étaient très difficiles. Il a précisé que les États-Unis et plusieurs pays européens, directement concernés par cette mesure, s'inquiètent de ses conséquences. Le Canada veut porter à 12 milles des côtes la limite de ses eaux de pêche.

Le député conservateur de Saskatoon, Mme Eloise Jones, a vainement tenté d'obtenir un débat d'urgence sur l'utilisation d'un nouveau médicament en traitement psychiatrique. Mme Jones a demandé au gouvernement de prendre des dispositions afin d'exercer un contrôle sur l'utilisation des médicaments et prie le ministre de la Santé nationale, Mlle Judy LaMarsh, de faire en sorte que le manufacturier se porte responsable de ce produit.

D'après elle, le chlorpromazine, connu également sous le nom de trifluorazine, peut causer des réactions diverses et ne doit être administré qu'avec précaution.

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Le ministre du travail, M. MacEachen, a annoncé que les armées du Canada seront enlevées des cartes d'assurance sociale et remplacées par la feuille d'érable. Ce que les conservateurs ont qualifié de "disgrâce".

Ottawa prendra des mesures d'urgence pour régler le problème du niveau de l'eau dans le port de Montréal

OTTAWA. — Le ministre des Transports a annoncé vendredi matin que le gouvernement fédéral envisageait de prendre plusieurs mesures

d'urgence à court terme pour apporter une correction immédiate au bas niveau des eaux dans le port de Montréal. Il a toutefois ajouté, dans

une déclaration faite aux Communes, qu'il faudra aussi chercher des mesures à long terme pour résoudre le problème actuel.

M. J. W. Pickersgill a annoncé que des travaux de dragage se poursuivront encore cette année dans le port de Montréal. L'an dernier, on avait

réussi ainsi à accroître de six pouces la profondeur des eaux à Montréal.

"On compte que cette amélioration pourra être réalisée de nouveau cette année, a dit le ministre, et qu'on pourra obtenir une autre augmentation de six pouces. A elle seule, cette amélioration qui résulte en une augmentation de profondeur d'un pied représente pour chaque gros navire une capacité de charge supplémentaire d'au moins 1,000 tonnes."

Le ministre a également annoncé que des études entreprises par des ingénieurs de son ministère ont établi qu'il serait possible de réduire la surprofondeur exigée sous les navires qui partent de Montréal et que le gardien du port, avec le consentement du Conseil des ports nationaux, a autorisé des réductions de la profondeur sous la quille allant jusqu'à six pouces. Cette dernière mesure ajoute encore quelque 500 tonnes à la capacité de charge des gros navires.

M. Pickersgill a ajouté qu'une autre mesure qui sera appliquée est la reconstruction et l'amélioration des barrages-déversoirs de Sorel.

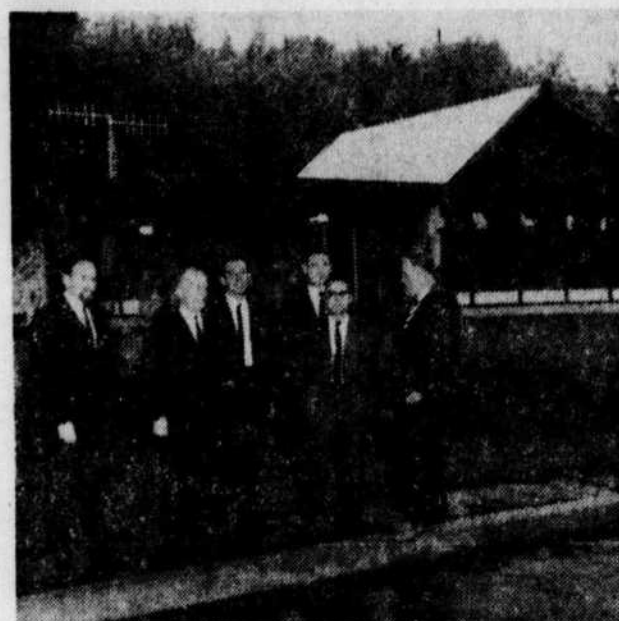
"Des études ont confirmé la valeur d'un projet consistant à hausser les crêtes des barrages-déversoirs. Le niveau des eaux pourra être haussé d'environ huit pouces à Sorel et de quatre pouces à Montréal."

Ces travaux seront entrepris sous peu.

Le ministre a enfin déclaré que des projets à long terme sont à l'étude mais qu'il pourrait s'écouler quelque temps avant que des conclusions définitives ne puissent être atteintes.

L'un de ces projets consiste en l'exécution de travaux dans le Lac St-Pierre, près de Trois-Rivières. Le coût de ce projet, dit le ministre, est un des aspects dont il faut tenir compte.

Des résultats de cette étude devraient être connus au milieu de l'année 1966.



Un groupe d'ingénieurs français, actuellement en séjour d'études dans la province de Québec, ont visité jeudi l'Autoroute des Laurentides. Le même jour, ils ont rencontré à ses bureaux, M. Guy Poliquin, président de l'Office. Sur cette photo, prise au poste de péage de Prévost, on reconnaît de gauche à droite, MM. Roger Coulombe, conseiller technique au ministère provincial de l'éducation; Raymond de Brie, directeur des relations publiques de la Société d'études industrielles de Paris; Roland Olivier, du service des études et de mathématiques appliquées de Paris; Jacques Bourdillon, directeur adjoint de la Société centrale française pour l'équipement du territoire coopératif; Yves Clément, ingénieur en chef de la Compagnie centrale d'études industrielles; Jean-G. Major, directeur des Services techniques à l'Office des autoroutes.

Combien de personnes sont mortes tragiquement en 65?

OTTAWA. — Combien de personnes sont mortes à la suite d'accidents de la route au Canada durant les trois premiers mois de cette année?

La réponse à cette question varie selon que vous obtenez vos informations d'un organisme provincial, fédéral ou privé.

Mercure, le Conseil national de la sécurité routière rapportait 769 mortalités de cette catégorie durant le premier trimestre de 1965. Durant la même période, l'an dernier, ce chiffre avait été de 781.

Entre temps, la Presse canadienne a la suite d'une enquête d'un bout à l'autre du pays publiait le même jour une nouvelle fixant ce chiffre à 782. Selon le rapport de la PC, ce nombre était de 774 durant le premier trimestre de 1964.

M. Arch Bryce, directeur exécutif du CSR, a fourni l'explication suivante:

"Les chiffres donnés par le conseil proviennent du Bureau fédéral de la statistique, qui prend ses informations uniquement auprès des administrateurs chargés des véhicules moteurs dans chaque province. Or ceux-ci ne rapportent que les mortalités survenues sur les grandes routes."

De plus, les chiffres du conseil comprennent les mortalités sur les routes du Yukon et du Territoire du Nord-Ouest, ce dont ne tient pas compte l'enquête de la Presse canadienne. Cette année, durant le premier trimestre, deux personnes ont perdu la vie au cours d'accidents de la route en ces deux provinces. Ce nombre était de quatre, l'an dernier durant la même période.

M. Bryce a fait remarquer qu'il y avait toujours quelques accidents sur les routes intermédiaires et sur les terrains avoisinant les maisons, qui sont rapportés par les journaux mais pas par le conseil national, s'appuyant sur le BFS.

Il y a aussi quantité de décès survenant bien après les accidents même, qui ne peuvent être immédiatement connus par le BFS, alors qu'ils paraissent dans un rapport de la presse.

Il a dit que, selon lui, les différences entre les chiffres donnés par la Presse canadienne et ceux donnés par le Conseil canadien de la sécurité routière tenaient au fait que les méthodes de recueillir ces chiffres étaient différentes.

Conseiller auprès du secrétariat de la planification

OTTAWA. — Le premier ministre a annoncé que le professeur William Dixon a accepté d'agir pendant deux mois à titre de conseiller auprès du secrétariat spécial de la planification au sein du bureau du Conseil privé. M. Dixon est directeur de l'école de service social de l'université de la Colombie-Britannique et sa compétence est reconnue en matière de programmes sociaux et des problèmes concernant la pauvreté.

Le premier ministre a également annoncé trois nominations au sein du secrétariat spécial de la planification, qui s'occupe des mesures du gouvernement en vue d'accroître les occasions favorables et de réduire le climat de pauvreté.

M. Stanley Goodman a été détaché du ministère du travail; M. William Dyson du ministère de la santé nationale et du bien-être social; et M. Philip Girard de l'administration de la remise en valeur et de l'aménagement des terres agricoles au ministère des forêts. Avec l'agrément du ministre intéressé, chacun de ces fonctionnaires a été détaché pour une période prolongée.

Le premier ministre avait annoncé plutôt que M. Pierre Vachon avait été détaché du ministère de l'industrie auprès du secrétariat.

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

dirigé par les Pères Jésuites

(Externes - Demi-pensionnaires - Pensionnaires)

Cours secondaire

Eléments français (7e année) à Versification (11e année)

Latin pour tous, de 8e à 11e année

Cours collégial

Belles-Lettres et Rhétorique

Concentrations: 1. Humanités classiques
2. Humanités modernes
3. Humanités scientifiques

Philosophie

Concentrations: 1. Biologie et Chimie
2. Lettres et Humanités
3. Physique et Mathématiques
4. Science Politique

Section féminine

Au Cours collégial (Pour externes seulement)

Demandez le prospectus au Secrétariat,

3200, ch. Ste-Catherine, Montréal 26 — 342-1320

Douglas va conférer avec Robert Cliche et Lesage

Le leader fédéral du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, se rendra chez son lieutenant, le secrétaire du parti, M. Robert Cliche, afin d'y faire le point sur les problèmes du Québec. La rencontre aura lieu le 18 juin, en soirée, à la demeure du dirigeant du NPD - Québec, à St-Joseph-de-Beauce.

Le tête-à-tête aura lieu à huis clos, mais sera peut-être suivi d'une déclaration à la presse. Cependant, le secrétaire du parti n'a pas voulu prendre d'engagement ferme à cet égard.

"Nous voulons avoir une conversation intime, d'expliquer M. Cliche depuis sa petite ville beauceronne, sans ordre du jour précis, et à l'abri de

la curiosité bien légitime de la presse. Nous bénéficierons de la même des possibilités de dialogue dont d'autres hommes politiques se prévalent, à l'occasion, sur des plages ensoleillées..."

"L'estime, poursuit le leader québécois du NPD, que M. Douglas possède une assez bonne compréhension de la situation au Québec. Cependant, on voudrait bien excuser son chauvinisme, et me permettre de croire qu'il manquera toujours quelque chose à celui qui n'a jamais fait un croquis par la Beauce."

Le lendemain, 19 juin, le leader fédéral du NPD se rendra à Québec, où il sera notamment l'hôte du premier ministre, M. Jean Lesage.

AVIS de DÉCÈS

BEAUCHAMP. — A Lachine, le 10 juin 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Corinne Paquin, épouse de feu Victor (Edouard) Beauchamp et mère de Rémi, Donat, schévin de la cité de Lachine, Roland et Lucien. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du salon Raoul Bourgeois, No 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Des-Saluts-Anges où le service sera célébré à 9 h 15. Et de la au cimetière de Lachine. Jeu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONTINUEZ

...après le secondaire

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS TÔT À L'UN DES INSTITUTS DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR 1965/1966

ÉCOLE DE MÉTIERS COMMERCIAUX

1265, rue St-Denis, Montréal

COURS

Boulangerie-pâtisserie, coiffure pour dames, coiffure pour hommes, coupe et confection pour dames, coupe et confection pour hommes, cuisine d'hôtel, haute couture, modes (chapeaux féminins), horlogerie.

INSCRIPTION: DU 28 JUIN AU 31 JUILLET

PAS D'EXAMEN D'ADMISSION

ÉCOLE DE MÉTIERS FÉMININS

1097, rue Berri, Montréal

COURS

Art culinaire, coupe et confection, cuir ciselé, fantaisies à l'aiguille, modes (chapeaux), retissage invisible.

INSCRIPTION DU 16 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE

PAS D'EXAMEN D'ADMISSION

ÉCOLE DE MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL

3744, rue St-Denis, Montréal

COURS

Debosselage et peinture, mécanique diesel, mécanique et électricité d'automobile (réparations).

ÉCOLE DE MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC

1

"RETOUR À COOLBROOK"**Gilles Marcotte: "un roman-rêve, le retour à une ville d'enfance"**

Par Claude DANSEREAU

Gilles Marcotte, journaliste bien connu (milieux des "Lettres et des Arts"), vient de publier aux éditions Flammarion "Retour à Coolbrook", un second roman. "C'est là essentiellement une histoire d'amour ayant pour thème le retour à une ville d'enfance", nous dit l'auteur. "Ou si l'on veut, pour parler d'une façon plus abstraite, on pourrait voir dans ce roman le passage d'une fermeture à une ouverture, passage effectué par une déchirure... Mon héros, à l'origine personnage introverti, réussit à se libérer pour s'ouvrir au monde, et ce grâce à l'amour. Ce thème me fut suggéré par un rêve, rêve qu'il m'arrive souvent de faire: j'ai en effet imaginé quelle serait ma vie si je retournais, par hasard, à la ville de mon enfance."

Cette jeunesse qui fut sienne, Gilles Marcotte l'a vécue dans les Cantons de l'Est: "Endroit que je croisais facilement avoir oublié, n'était ce fait que, lorsque j'écris, je reviens continuellement à ce temps passé. Là était le décor de mon premier roman, et voici que je le retrouve de nouveau dans le 2e". Cette part d'autobiographie, aussi importante soit-elle, n'est point, cependant, la préoccupation première de Gilles Marcotte: "J'espère que mon texte, en premier lieu, pourra "passer" par son histoire. Autrement, il ne serait pas un véritable roman. C'est là, je pense, ce qui distingue celui-ci de mon premier ouvrage: j'ai conçu, délibérément cette fois, "Retour à Coolbrook" comme une oeuvre romanesque. Et si j'emploie la première personne du singulier, le personnage principal demeure très éloigné de ce "je". Au fond, lorsque je com-

pose, la seule chose à laquelle j'aspire est de rejoindre la vie quotidienne, et ce, à son niveau le plus simple... A ce titre, ce roman-ci paraît sans doute moins "strict", moins grave que le premier. J'ai accepté, enfin, de m'amuser en écrivant..." — "Vous savez: j'ai toujours été un admirateur de Tchekov", nous avouet-il...

Celui qui dit ces mots, Gilles Marcotte, n'est pas homme à



Gilles Marcotte: "Renouveler la réalité d'ici et la pousser le plus loin possible..."

posséder le complexe de l'écrivain. Bien au contraire "Il n'existe chez moi, affirme-t-il, aucune forme de dogmatisme. Lorsque j'écris, je n'obéis à aucune conception préconçue du roman. Je possède une idée de ce que je veux faire (souvent assez vague au point de départ), et les moyens permettant de concrétiser cette idée demeurent en rapport, toujours, avec le projet initial. Au fond, écrire est chez moi un besoin, un goût véritable... Mais je doute toujours, au point de départ, que mon travail puisse être conduit à terme. Si je parviens enfin à compléter celui-ci, c'est que je suis têtu: j'aime à terminer ce que j'entreprends, voilà tout." La seule règle à laquelle obéit Marcotte est celle de ne jamais "faire vieux": "Il s'agit, me semble-t-il, pour chacun des écrivains du Québec, de renouveler la réalité d'ici. Ensuite, il faut pousser cette réalité le plus loin possible..."

Cette réalité québécoise, Gilles Marcotte pense à la saisir, dans un prochain roman, à travers un décor cette fois montréalais. "Ceci me permettrait de faire vivre plus de personnages, nous dit-il. Et je voudrais, en outre, peindre un milieu en voie de transformation, un milieu comme celui de Montréal, à l'heure actuelle..." Nous ne saurions en savoir plus, ceci demeurant encore, pour Gilles Marcotte, un simple projet.

Comment douter, cependant, que ce projet ne devienne un jour un nouvel et troisième ouvrage?

A la page suivante, la critique de "Retour à Coolbrook" par Jean Ethier-Blais.

"Il est une saison" (Carrière-Dubé-Léveillé) chez Marjolaine**Quand Célimène-Andrée Lachapelle devient Céline et quand Alceste-Millaire se fait reporter...**

par Alain PONTAUT

On se souvient de l'accueil chaleureux reçu l'été dernier à Eastman par "Le Doux temps des amours". Le 29 juin prochain le Théâtre de Marjolaine entend rééditer ce succès en présentant une nouvelle comédie musicale canadienne, "Il est une saison", dont le livret est de Louis-Georges Carrier et de Marcel Dubé, les dialogues de

Carrier a joint celle d'en faire une comédie musicale. Nous l'avons découpée en deux parties et en douze tableaux, et elle est jouée par les comédiens que voici...

Alceste-Alexandre

Les comédiens, en effet, répètent. Dans une grande pièce nue meublée d'un piano, sous les toits d'un

et qui préparent à l'entrée des personnages principaux.

Voici Andrée Lachapelle, Célimène devenue Céline, comédienne adulée et qui s'offre le luxe d'un brillant tour de chant final. Voici son amoureux, Albert Millaire, Alceste devenu Alexandre. Ce journaliste, en rencontrant Céline, a renoncé, non seulement à la tranquillité, mais à la critique de théâtre. Il s'est tourné vers le reportage. Ce qui, certes, n'est pas déchoir, mais ne l'empêchera pas, se heurtant comme son grand modèle à la coquetterie et à l'humeur volage de Céline, de se retirer finalement dans ce désert "où d'être homme d'honneur on ait la liberté".

Le jeu du coeur

Andrée Lachapelle et Albert Millaire, Jean Besré et Huguette Olinny, Jean Brousseau, Caroline Carrel, Marie-Josée Longchamps, Jean Perreault nous paraissent filer un texte vif et léger, reflétant tour à tour, et sur le ton le plus moderne, les vanités du monde, les tourments de l'amour, les plaisirs périlleux de la coquetterie, l'ardeur sombre romantique, jalouse de l'intraitable héros du grand Molière.

Voici les coeurs

Au hasard du texte répété, nous découvrons que Philinte est devenu Philippe, Eliante Elise, Arsinoé Armande, qui est aussi un nom cher à l'auteur du "Misanthrope". "Nous avons joué le jeu du coeur, nous disent ces personnages. Il est difficile, mais il a ses heures merveilleuses." Et à la fin, en effet, la troupe entière dissipe toute mélancolie pour inviter le public à chanter et danser avec elle, tout se terminant sur une fort jolie romance collective de Claude Léveillé.

Exportation

Pause. Albert Millaire est survolté. Il tourne actuellement d'arrache-pied, sous la direction du même Louis-Georges Carrier, un téléthéâtre de Françoise Lorangeur qui s'appelle "Le Cri" et qu'on réalise en même temps sur vidéo et en 16 mm. A moins que le 16 mm ne soit abandonné en cours de route. Une oeuvre qui nous réserve des surprises.

lée "Si on voyait les coeurs" et sur un ballet endiablé dont on ne sait trop quelle place y tient le quadrille XVIIe et quelle place les pas les plus modernes.

Andrée Lachapelle nous a aussi confié un grand secret. Mais il est, semble-t-il, trop tôt pour vous le dire. Un projet qui est, lui aussi, d'ordre musical et télévisé. Non? Eh bien non, décidément, vous ne le saurez que dans quelques jours.

Quant à Marjolaine Hébert, elle a pris, avec Louis-Georges Carrier, la décision de vouer définitivement son théâtre d'été aux auteurs canadiens. Ce qui est une excellente façon d'en susciter, des auteurs, de les faire connaître chez eux, et naturellement d'examiner ensuite s'ils sont mûrs ou ne sont pas mûrs pour l'exportation.



Céline (Andrée Lachapelle): entre l'amour et l'hommage du monde, la saison du choix...

Les lettres, les arts et les amateurs — II

Par Yves-Gabriel BRUNET

Lucien Hamelin, acteur, et Stéphane Venne, chansonnier

Après "Trouble-Fête", un an de Conservatoire... résultat: dépression. Beaucoup de projets (réalisables), dont une réforme assez révolutionnaire du théâtre, trois pièces à monter pour la saison prochaine sans compter ses aspirations personnelles et hors théâtre. Mais qui est donc ce jeune homme, Lucien Hamelin, qui fit feu d'un seul coup et qui ne semble pas vouloir s'éteindre de sitôt?

Ce a commencé dès mes années de collège, comme beaucoup d'autres. En classe de versification, où nous commençons à étudier la littérature, on avait formé entre copains une petite troupe dont le but était de jouer fabliaux et autres genres inscrits au programme scolaire afin de se les mieux remémorer et de les mieux comprendre. J'étais peut-être le plus mauvais des "comédiens" et c'est, en fait, un peu par réaction que j'ai commencé à jouer plus sérieusement. Le théâtre, ça s'apprend. Or, il y a deux ans environ, un de mes amis, Jean-Claude Lord, avait écrit un scénario: Pierre Patry, alors de l'O.N.F., s'y intéressa et en réalisa un film: "Trouble-Fête" venait de naître. On cherche donc les comédiens et je ne sais par quel hasard on arrêta le choix sur moi pour interpréter le rôle du personnage-clé. Par pure coïncidence, ce personnage m'était presque prédestiné puisqu'il portait d'avance mon nom.

Publiquement, vous avez donc débuté dans un film. Le cinéma canadien est rare et beaucoup de jeunes comédiens auraient aimé tenir votre rôle. Quelles ont été vos réactions, et qu'est-ce que le film vous a apporté?

Une grande libération d'abord. Puis, peu à peu, s'est créé chez moi le complexe de vedette. Il s'ensuivit une dépression nerveuse. C'est surtout intérieurement que ce film a accompli son travail. Au fond, j'ai retiré beaucoup du film. Cette dépression me força à voir la réalité en face et j'ai décidé de continuer mes études de formation générale et d'élargir mes connaissances théâtrales. Quant au cinéma, la réalisation m'intéresse davantage. Enfin, cette remise en question de moi-même fut involontairement déclenchée par ce film. A tout considérer, il joua beaucoup plus en ma faveur qu'autrement.

Vous avez formé, je crois, cette année, dans le cadre universitaire, une jeune troupe de théâtre. En dehors de ce milieu, cette troupe ne fit pas grand bruit. Pourriez-vous m'expliquer un peu le sens de cette nouvelle troupe et quel y est votre rôle?

Ce fut d'abord pour moi l'occasion rêvée de constituer une troupe de théâtre: c'est "Le Nouveau Théâtre Universitaire de l'A.G.E.U.M.". Nous y avons monté, la saison dernière, "La Tête des Autres" de Marcel Aymé. J'ai d'ailleurs l'intention de remonter cette pièce dans son texte "révisé". Les deux derniers actes y gagnent davantage. Le rôle que je tiens dans cette troupe est celui de metteur en scène se doublant d'un comédien. La mise en scène m'intéresse énormément en ce qu'elle me permet une connaissance plus profonde des individus. Les

voyant agir en dehors de moi et ne me voyant pas agissant, ils me donnent l'occasion de me corriger.

Quels sont vos projets pour l'an prochain?

Je compte monter trois pièces, dont "Les Précieuses Ridicules" de Molière (l'incursion dans le théâtre classique est peut-être encore la meilleure formation), l'"A.B.C." de Gilbert Tarab (qui offre beaucoup plus d'utilisations théâtrales que de génie théâtral) et, enfin, "Le Chant du Cygne" de Tchekov qui est une des pièces les plus près de nous.

Vous m'avez parlé vaguement d'un certain projet de réforme théâtrale; ce me semble assez révolutionnaire. Pourriez-



Stéphane Venne: des chansons, des films, un livre et un trio...

vous préciser et complexez-vous réaliser cette "réforme" prochainement?

Pour le moment, je ne peux rien préciser; pour ce, il faut attendre l'accouchement. C'est une tentative universelle du théâtre que je cherche à concevoir; nous travaillons fort à cette nouvelle technique et nous pourrions voir le résultat probablement la saison prochaine.

Qu'étudiez-vous actuellement à l'université?

Je termine mon baccalauréat à arts. J'opterai ensuite pour les Lettres et les Sciences Sociales. Je suis de plus en plus intéressé à la politique et à l'économie... surtout en ce qui nous concerne. Je fais même de l'action sociale cet été. Je crois qu'il est très important à tout homme de théâtre de s'intéresser à l'actualité "conditionnelle"; ça aussi fait partie de son métier.

Quels dramaturges préférez-vous?

Molière, Shakespeare, les classiques grecs et Tchekov.

A quel correspond pour vous l'aventure théâtrale actuelle?

C'est surtout en tant que metteur en scène qu'elle m'intéresse. Quant à nous, notre carence de recherches expérimentales explique assez bien notre déficience dramatique.

Stéphane Venne: De la chanson au film

Je suis actuellement, au Canada, celui qui a composé le plus de musique de film. J'ai présentement à mon crédit trois longs métrages: "Seul ou avec d'autres", production universitaire, co-réalisation de Denys Arcand et de moi-même, fut le départ. Suivirent "La Terre à boire" de Jean-Paul Bernier ainsi que "Jusqu'au cou" de Denis Héroux. J'ai écrit également la musique de plusieurs courts métrages. Je compose actuellement la musique d'un long métrage qui sortira cet été.

Ainsi se présente Stéphane Venne, avec le plus grand calme du monde.

Si je ne me trompe, c'est surtout comme chansonnier que vous avez débuté; délaissiez-vous la chanson pour vous consacrer entièrement à la musique de film?

Au contraire, la chanson demeure toujours mon mode d'expression le plus cher. Mais un jour j'ai fait la musique de "Seul ou avec d'autres"; elle a sûrement pu puiser mon "a" demandé pour d'autres longs métrages. La musique de film m'apporte autre chose que la chanson; elle me force, entre autres, à approfondir mes connaissances musicales. D'ailleurs je ne travaille pas seul et je dois une fière chandelle à mon orchestrateur. Pour revenir à la chanson, c'est ma ligne propre. C'est là que je me sens le plus à l'aise. Mon premier microscillon vient de sortir mais la publicité y est assez pauvre. Ce disque a coûté très cher: 22 musiciens... que voulez-vous, j'aime l'orchestre. Il est d'ailleurs assez rare que je chante seul; mon trio me suit

partout, ce qui oblige chaque fois à disposer d'une assez forte somme. Vous me verrez donc rarement, pour cette unique raison, faire le circuit des boîtes à chansons. Je travaille actuellement pour un nouveau disque avec Renée Claude; je prépare également un autre microscillon qui sortira vers la fin de l'été.

Comment entrevoyez-vous l'avenir de la chanson canadienne... et celle de ses chansonniers?

Dans notre chanson, il y a un malentendu. Musique d'une part et paroles d'autre. C'est d'un seul coup qu'il faut écrire une chanson. Au fond, c'est une question de sonorité; il faut que le mot frappe en même temps que la note. Si j'ai choisi le jazz, c'est qu'il m'offre le plus de possibilités en ce sens. La tonalité et la sonorité des mots se complètent. L'avenir de notre chanson... Ecoutez! Pour la première fois, on a accouché d'un mode d'expression valable; j'entends par là qu'il est le plus près de nous, le plus adéquat avec notre mode de vie.

Vivez-vous de votre métier?

Oui. Uniquement de ça. Il y a encore quelques années, il nous était absolument impossible de vivre de la chanson. La création du circuit des boîtes à chansons a ouvert de plus larges horizons et rend maintenant la chanson rentable.

Comment vous considérez-vous parmi vos "confrères"?

Je me considère nettement à part. Mes méthodes diffèrent des leurs. Normalement, le chansonnier travaille seul; moi, je ne travaille pas sans orchestre. J'écris aussi des chansons en fonction du besoin des gens. C'est en ceci que l'art existe pour moi. J'ai aussi choisi le jazz pour cette raison car il existe, dans le jazz, plusieurs niveaux de compréhension. Il est aussi un mode d'expression sociale, il est aussi un art, il est aussi etc... chacun y puise ce qu'il a à puiser. S'il me faut nommer des maîtres, je dirais que Peterson et Jerry Mulligan m'ont beaucoup appris, surtout sur le plan du contre-point.

Bachelier à arts du collège Sainte-Marie, il est licencié en Lettres et en Histoire.

A moins d'un cataclysme, je ne pratiquerai pas le professorat. En somme, c'était une planche de salut. Mais ces études m'ont donné des méthodes de travail personnelles et originales.

Vos études vous ont certes donné le goût de la lecture; lisez-vous beaucoup?

Moins qu'au paravent. Je lisais surtout par pression sociale. D'ailleurs j'élimine de plus en plus. La poésie m'intéresse moins. Le roman "littéraire" également. Je m'oriente surtout du côté des essais sociologiques et politiques. Pour tout résumer, Sartre s'avère à l'heure actuelle mon maître de chevet, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Avec une pareille bible, il faut se considérer et s'affirmer vraiment, mais vraiment, comme un homme du XXI^{ème} siècle. Le jazz aidant...

Tous pour un
marabout
pour tous

les
Beaux-arts
par
Laurent LAMY

Dean MULLAVEY est un Américain qui a eu la chance de séjourner deux ans au Japon et qui depuis plusieurs années vit à North Hatley où il enseigne la poterie dans l'atelier de Gaston Beaudin. Aucun souci de faire nouveau, de surprendre, de heurter ou d'épater n'habite Mullavey. Au contraire, avec ses grès, on a l'impression que quelque chose de très vieux et de presque oublié vient de nous être rendu. Mullavey travaille avec un tel doigté qu'il nous redonne le goût des choses simples, faites sans prétention, comme les faïences autrichiennes ou les porcelaines de la Chine.

A côté des objets polis et fonctionnels, nés des "designers" et de l'industrie, on découvre avec Mullavey qu'il y a place pour des objets chaleureux, créés plus intimement par le cœur et par la main de l'homme.

Chez lui, une absence totale de recherche d'effets, mais des formes et des proportions justes, des décors délicats, des couleurs douces sans être ternes. Pas de répétitions non plus. Pas de fabrication en série. Pour si simples que soient les objets, ce sont des pièces uniques, faites pour elles-mêmes, avec naturel et amour. Reproduire une pièce ne diminue en rien sa qualité intrinsèque. Mais c'est une démarche qui est tout bonnement étrangère à Mullavey. Pour lui, c'est un besoin que de renouveler sa technique, ses glaces, de diversifier les formes et les décors.

Ce ne sont là que potiches rondes et vases plus ou moins utilitaires. Cette poterie est assez conservatrice. Mais pour que nous soyons pleinement satisfaits, il suffit d'apprécier

- DEAN MULLAVEY à la Galerie "La Terre et le Feu"
- PIERRETTE LECLAIRE et ELOY Bourgeois à la Centrale d'Artisanal

son harmonie née d'un besoin de faire pur et vrai.

Pourquoi ces grès éveillent-ils en nous un tel écho? Tout simplement parce qu'à l'encontre de nombreuses réalisations d'aujourd'hui, ils ne cherchent ni à provoquer ni à troubler. Modestes et sereins, ils ont le pouvoir de capter et de redonner le regard, de renforcer l'amitié que nous portons à cet art de la poterie.

Pierrette Leclair

La technique de l'émail porte en elle des limites très précises, l'artisan risquant sans cesse de céder à la facilité des effets. D'éclatantes les couleurs deviennent vite criardes. De somptueux le décor peut devenir surchargé. Pierrette LECLAIRE n'évite pas toujours ces écueils même si elle possède une solide technique et si elle fait son travail avec soin et conviction.

Elle mise sur la richesse de l'émail, s'applique à faire miroiter les couleurs, à choisir des harmonies vives d'où jaillissent des irradiations violentes, des bouillonnements chromatiques. Elle utilise aussi quelquefois des formes bosselées qui accrochent la lumière et multiplient les variations de teintes.

En abusant peut-être des couleurs vives, Pierrette Leclair ne se rend pas la tâche facile et l'inégalité dans le résultat est inévitable. Parfois elle arrive à un lyrisme expansif et joyeux qui naît des couleurs répandues à profusion.

Par leur gamme réduite de couleurs, les émaux sur argent apportent dans l'ensemble des pièces exposées, une note discrète et assourdie.

Eloy Bourgeois

Si le travail de Mullavey se place sous le signe de la simplicité, celui d'Eloy BOURGEOIS se place sous celui de l'invention.

Fraîches, fantaisistes, amusantes, ses céramiques apportent un souffle nouveau dans la production habituelle de nos artisans. Eloy Bourgeois a étudié aux États-Unis avec Steinbeck et O'Reilly, voyage dans plusieurs pays d'Europe, mais c'est peut-être son séjour à la réserve indienne de Greek Side et son voyage au Nouveau-Mexique qui font que ses céramiques en terre rouge ont une parenté avec l'art précolombien.

Son répertoire de formes est si riche et si varié que l'on se sent manifestement en face d'un chercheur ambitieux.

Aujourd'hui, Eloy Bourgeois intègre avec beaucoup d'audace des pièces de métal à la terre: clous, vis, oeillets... Comme toujours, le procédé compte peu, mais il est intéressant à souligner parce qu'il permet à Bourgeois de prolonger son médium par un graphisme qui s'inscrit dans l'espace. Les lignes minces et légères allègent la céramique, apportent un élément aérien qui fait un contraste soutenu avec les masses de terre.

Tout à fait à l'aise dans l'optique actuelle qui octroie toute liberté à l'artiste, Eloy Bourgeois crée une variété d'objets: animaux, bandes, liers, cendriers, poupées, pendatifs, fontaines, porte-plumes, jardinières, entièrement dégagés des schémas conventionnels.

Disponibles aux suggestions de son imagination, capable de combiner ses formes avec rigueur, il fait un travail qu'il faut accueillir avec beaucoup de joie.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

Le feuilleton littéraire de...

"Retour à Coolbrook", par Gilles Marcotte

Jean ETHIER - BLAIS

Les romans sont directement reliés à la vie. Ainsi, la jeune femme fatale qui, dans **RETOUR À COOLBROOK** (1) rend le héros malheureux, s'appelle Mariette. Elle est belle, elle est fragile d'aspect; mais son menton, on le devine déjà cruel, comme celui de toutes les petites bourgeoises repues qui savent que, dans dix ans, elles seront, par la force des choses, propriétaires des biens de leur mari; comme toutes les jeunes filles chez qui se profile déjà la matriarche. M. Gilles Marcotte, en quelques pages, trace un portrait fort dur de cette race de jeunes filles; mais sans doute vrai. Tant de fragilité apparente, tant de raideur dans l'âme! L'autre jour, je suis allé déjeuner dans le jardin d'un hôtel. Il y avait noces dans l'une des grandes salles à côté et soudain, les mariés sont sortis, dans le jardin, pour la photographie d'usage. La jeune femme s'est penchée vers son mari de telle sorte qu'elle em-

brook. Son mari est un homme plein de cautele, qui saura échapper dans une large mesure à l'instinct de domination de sa femme. Et Mariette sera malheureuse. Elle vieillira triste et grasse et non pas comme Mme de Chasteller heureuse dans les bras de Lucien (si Stendhal avait fini son roman).

Quant à Maurice Parenteau, l'homme, on ne sait pas très bien à quoi s'en tenir à son sujet. Qui est-il? D'abord, il revient chez lui, dans sa ville natale. Toute cette partie du roman de Gilles Marcotte est délicieusement tendre; chaque fois que Gilles Marcotte parle de Coolbrook, son style s'anime, on entend le cœur battre; lorsque le héros se promène dans sa ville, à la découverte de nouvelles rues, lorsqu'il monte vers Mariette dans les beaux quartiers, il suffit parfois d'une ligne, qui irradie. C'est un sentiment profond que l'amour de sa ville natale. Thomas Hardy, à sa manière bour-

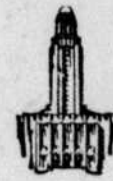
qu'à la chair, à la jalousie qu'à la bagatelle, aux méfaits de la paresse qu'à ceux de l'exquis enfant de Cythère. Mais ce livre n'est pas pour demain. Saint-Cyran n'est pas mort. Toujours est-il que ce pauvre garçon est perdu. L'homme n'est même pas faible devant la chair; il est faible devant lui-même et l'avenir.

Gilles Marcotte a bien saisi les rapports profonds d'incompréhension et parfois, de haine, qui existent entre l'homme et la femme au Canada français. Ce qui donne à son livre son ton, c'est qu'il traite ce sujet sérieux entre tous avec une ironie toute personnelle. Non seulement il intervient dans le récit, (sous la forme d'explications supplémentaires de Parenteau, alors que c'est évidemment l'auteur qui monte le bout de l'oreille); mais encore la description des personnages, les liens qui s'éta-

blissent entre eux, le décor lui-même, tout est souvent ironique. C'est devant cette toile mouvante de l'ironie sous-jacente que se déroule le drame. Si drame il y a, car la vanité de Maurice Parenteau triomphe. Et les vaniteux ne sont jamais tragiques. C'est pourquoi ce tableau de la délinquescence d'un homme se devait d'être écrit sur le mode rieur. J'en ai aimé le style (moins lorsqu'il se fait faux bonhomme); mais un vœu me vient aux lèvres: c'est que le style de Gilles Marcotte, qui sait écrire, qui n'a donc aucun problème de ce côté, c'est que ce style devienne un instrument si personnel qu'on reconnaisse demain Gilles Marcotte à la lecture d'une seule ligne de lui. Je l'entends parfois à la radio; il est un causeur charmant, plein d'esprit et, je le répète, d'ironie. Son livre aussi est ironique. Mais je vou-

drais qu'il cesse d'être logique, qu'il se laisse aller en toute liberté, qu'il dise "moi, moi, moi", qu'il parle de lui et sur le ton qu'il est naturellement le sien, qu'il ne fasse pas de phrases. Il est l'un des quelques écrivains canadiens (Dieu sait qu'ils ne sont pas légion) qui peut se permettre d'être parfaitement naturel. Voilà le grand mot lâché! Rien ne remplace le naturel et la simplicité; pas même le grand talent. Retour à Coolbrook est l'oeuvre d'un romancier sérieux et ironique, qui assume la tristesse charnelle de ses personnages. Mais au fond, pourquoi la chair ne serait-elle pas triste?

(1) Gilles Marcotte: *Retour à Coolbrook*. Flammarion. Paris 1965.



UNIVERSITÉ de MONTRÉAL BACCALAUREAT ES ARTS POUR ADULTES COURS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1965-66

Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois doivent rencontrer l'officier d'admission et compléter leur dossier avant le 1er août. Elles sont invitées à le faire dès maintenant.

Programme de 100 crédits dont 36 à option que l'on peut choisir parmi les disciplines suivantes:

ANGLAIS
GÉOGRAPHIE
GREC
HISTOIRE
LANGUES VIVANTES

LATIN
LINGUISTIQUE
LITTÉRATURE FRANÇAISE
MATHÉMATIQUES

PHILOSOPHIE
SOCIOLOGIE
SCIENCES
SCIENCES RELIGIEUSES

COURS: Le soir (5h.30 ou 7h.30), le samedi, à la télévision, à la radio.

Début des cours: le jeudi 9 septembre

Une grande partie de la population étudiante habitant les quartiers nord-est, certains cours seront répétés dans les locaux de l'Institut de Technologie Laval, 9155 rue Saint-Hubert.

Pour renseignements additionnels, téléphonez à 733-9951 (276) ou écrivez à B.A. pour adultes, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal.

COURS BAYARD

- Ecole primaire française
- Préparation aux études secondaires
- Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe
- Personnel enseignant français, diplômé.

3021 Ave Trafalgar Montréal 6, P. Q.
Tél.: 933-3186

galerie
agnès
lefort

EXPOSITION PAUL BORDUAS

première exposition de sculptures

Vernissage aujourd'hui
de 3 hres à 5 hres

1504 ouest, Sherbrooke — 932-8620

Pour tout votre matériel d'artiste

consultez nos experts

OMER DESERRES

1406 St-Denis — AV. 8-0251
Centre d'achats Rockland
6955, rue St-Hubert

POUR VOS ENCADREMENTS

La Boutique Enrg.

VOUS FAIT UNE OFFRE SPECIALE DE 20%
D'ESCOMPTÉ DURANT LE MOIS DE JUILLET.
PROFITEZ DE CETTE OFFRE POUR VOS
DIPLOMES, PHOTOS, PEINTURES, ETC.

5528, Côte-des-Neiges — 737-3374

Vient de paraître

Collections Seghers

"Montaigne" par Marcel Conche (Philosophie de tous les temps).

Robert Schumann par Emmanuel Buezend (Col. "Les musiciens de tous les temps").

Simone Weil par François Heidsieck (Col. "Philosophes de tous les temps").

Kenji Mizoguchi par Michel Mesnil (Col. "Cinéma d'aujourd'hui").

Heraclite par Jean Brun (Col. "Philosophes de tous les temps").

Alfred de Vigny par Marc Eigeldinger (Col. "Ecrivains d'aujourd'hui et d'hier").

Il a peur de Mariette et c'est ce qui l'attire vers elle. S'il l'épouse, elle le dominera. Il deviendra un esclave au moment même où ils célébreront leur mariage. Elle leur épousailles dans les cris et les grognements. Il le sait, car c'est le tragique sort du mâle. Il lui faut donc choisir entre la solitude et l'empire. Mariette épousera un notaire véreux. Elle sera riche et puissante dans la société de Cool-

L'Agence du livre français annonce au public que

Claude Jasmin

tiendra une séance de signature pour souligner
la parution de son nouveau roman

PLEURE PAS GERMAINE

lundi, le 14 juin

à la **MAISON** du **LIVRE** de la Place Ville-Marie

ÉDITIONS

HMH

DIR. CLAUDE HURTUBISE

DIFFUSION H M H :

1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Jean-Paul Fugère

LES TERRES NOIRES

ROMAN

Collection "L'Arbre" No 6 — \$2.50

DANS LA MEME COLLECTION :

ANNE HÉBERT / *Le Torrent* / \$2.95

ALAIN GRANDBOIS / *Avant le chaos* / \$2.95

JEAN SIMARD / *13 récits* / \$2.50

JEAN HAMELIN / *Nouvelles singulières* / \$2.50

YVES THÉRIAULT / *Contes pour un homme seul* / \$2.50

LES BEST-SELLERS **marabout** SONT EN VENTE PARTOUT

ATTENDU PAR LES 275.000 LECTEURS DES
PRODIGIEUSES VICTOIRES DE LA PSYCHOLOGIE MODERNE
"LES TRIOMPHES DE LA PSYCHANALYSE"
par Pierre Daco

marabout service

Prix suggéré: \$ 1.95

Prix suggéré: \$ 1.95

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT - CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ED. MARABOUT KASAN : 226 EST, CHRISTOPHE COLOMB - QUEBEC P. Q.

Le témoignage de...

Par qui, comment, pourquoi je suis "édité à Paris"...

En guise d'introduction: il appartenait à Jacques Godbout, récemment édité aux Éditions du Seuil, de répondre à la question posée: "Pourquoi lui (et d'autres) ont-ils préféré être édités à Paris?" Une belle question à laquelle Godbout a répondu en s'accrochant à ce qui me semble être une simple virgule... À partir de la virgule de la phrase, je me suis obligé de continuer la phrase, dans une toute autre optique, plus subjective!

PETITE HISTOIRE

Je n'ai pas d'autre expérience dans le domaine du commerce auteur-éditeur que celle acquise en publiant "La cruauté des faibles". Cependant, il m'a été raconté et j'ai été témoin de certaines choses, de faits, d'incidents qui, au cours des dernières années, sont venus enrichir cette expérience et lui donner une dimension plus juste et plus générale.

Le préjugé favorable est nécessaire. Je l'avais ces dernières années envers ceux qu'on appelle ici des éditeurs. J'étais naïf ou ignorant, faut-il croire? Une collection de romanciers allait naître. J'en étais un peu l'inspirateur. J'allais être le cobaye en permettant à un éditeur d'œuvrer. Il a été bien servi. Je me réjouis encore de ce que cela ne fut pas vulgaire, quoi qu'on ait dit. Aujourd'hui, cependant, un regard sur la collection suffit à m'apprendre bien des choses, dont celle-ci qu'il nous semble difficile de concilier qualité et bon marché.

De nombreux ouvrages, publiés par cette maison ou par d'autres, posent ce grave problème de la qualité, à mon sens, la seule maîtresse de la francité...

Il ne s'agit pas de faire le procès de qui que ce soit. Ce

serait indécent. Je dois reconnaître que mon premier éditeur m'a beaucoup aidé et dans la mesure même de son expérience. Bien sûr, on m'a invité à remettre sur le métier mon ouvrage. Je doutais de mes capacités et je croyais avoir donné ma mesure. Je dus recourir à d'autres: les DesRoches, Toupin, Gagnon, Laurendeau qui se sont penchés les uns après les autres sur ces nouvelles, pour m'en donner une appréciation générale et rapide, mais riche de remarques, d'observations et de conseils précieux.

Ce n'était pas à eux, que j'ai bien, de s'acquiescer bénévolement, par amitié ou par gentillesse, d'un tel travail, mais à ce que les éditeurs étrangers appellent un comité de lecture. Les Éditions du Jour n'en avaient pas, pas plus que d'autres maisons d'édition canadiennes françaises. Si elles en avaient un, il devait se composer de fantômes. Or, alors c'était une manie de faire leur nom comme si leur travail était honteux ou qu'ils en eussent éprouvé un malaise... Sait-on jamais?

À Paris, et c'est là une raison qui m'y invite, l'éditeur a l'intelligence et la possibilité de s'entourer de spécialistes auxquels il confie la tâche — sûrement ingrate et pénible — de lire les manuscrits, de transmettre à l'auteur des remarques touchant le fond, la forme, la logique des personnages et maints aspects d'un véritable métier qui a ses lettres de noblesse et dont on reconnaît l'utilité ailleurs que dans cette province.

Autant le dire, je n'aime pas les amateurs, aussi célèbres soient-ils, et je respecte trop mon travail pour leur en confier les fruits.

De là, une première déception, non sur le plan humain mais professionnel. J'allais être déçu dans les jours qui suivirent la parution de ce premier livre.

QUI COMPRENDRA LE CRITIQUE

Il revient aux critiques de critiquer, non de détruire ou d'accuser. Je m'attendais nor-

malement à ce que les critiques lisent "La cruauté des faibles", relisent les défauts, soulignent les qualités, marquent les faiblesses (voir même la cruauté...), parlent de la construction, du style et de ce qu'on voudra.

Certains l'ont fait intelligemment. D'autres se sont montrés moralisateurs, censeurs publics et disciples de cet historien de nos lettres que fut Mgr Roy. Ils étaient un peu trop nombreux qui exerçaient ce métier de critique sans préparation, sans la culture, la maturité et l'ouverture d'esprit nécessaires. On a laissé tomber le livre. On a "ramassé" l'auteur. On s'est livré à une sorte d'inquisition d'où je suis sorti myso-gine, nérophile, inverti, dévoyé sexuel, fétichiste, morbide, mais encore vivant! Je m'inspirais d'un dictionnaire médical. La belle trouvaille! On est allé jusqu'à prétendre savoir lequel puisqu'on a mentionné le Larousse (l'imprimeur de la Reine, dixit). Admettons que ce n'était pas sérieux et que, si ces critiques ont ressenti un malaise ou une gêne en lisant ces nouvelles, ils auraient mieux fait de se taire. Bref, ils se sont jugés eux-mêmes.

Heureusement qu'il y a encore des lecteurs!... Ce sont eux en définitive qui nous encouragent le plus à écrire. Et c'est pour eux qu'il faut écrire. Quant à ces critiques, qu'ils apprennent donc tranquillement à nous être utiles, non en fonction de la venue ou de la mévente, mais en tant que catalyseurs, provocateurs et inspirateurs d'œuvres nouvelles de plus en plus valables, sacrifient la quantité à la qualité. Eux et les éditeurs y sont pour quelque chose.

UN COLONISE INTELLECTUEL

Quand M. Robert Laffont vint à Montréal, en 1962, je lui suis présenté par Gaston Miron, courrier involontaire de notre littérature, poète fort connu et agent littéraire à ses heures. La rencontre fut brève. Je me suis senti évalué de la tête aux pieds. Je m'engageai à lui remettre le prochain roman si mon premier éditeur (avec lequel je me croyais étiqueté obligé de faire affaire) le refusait. Ce qu'il a fait. Pour des raisons qui le regardent et qui sont de l'ordre des inévitables. Je suis donc allé frapper chez Laffont pour les raisons qui précèdent, encouragé par l'éditeur Valiquette et Gaston Miron.

On m'assurait l'aide d'un comité de lecture composé d'hommes de lettres, de romanciers, de journalistes, tous en parfaite possession de leur métier. Mes rapports avec leur chef-éditeur, M. Georges M. Belmont, ont été des plus utiles. J'ai apprécié la relation franche, la discrétion, le respect et j'ai constaté que ce n'était pas tant ma vie privée que les intéressés que l'ouvrage sou-

Les premiers conseils ont été de m'inviter à écrire quatre nouveaux chapitres pour donner à des personnages laissés en plan, la place qui leur revenait. Cela fait et accepté, on m'a retourné le manuscrit en me suggérant quelques coupures, avec une nouvelle invitation à repenser la ponctuation qui ne pechait pas par excès et à réécrire certaines phrases dont la syntaxe laissait à désirer. Je me suis rangé à l'avis de correcteurs qui ne me reprochaient pas mon apprentissage, mais le favorisai, m'évitant des oublis, des répétitions, etc.

Et tout cela fut fait avec délicatesse. Qu'on en juge par cet extrait de lettre: "si cependant vous n'êtes pas d'accord avec quelques-unes d'entre elles, toutes les suggestions ont été reportées au crayon pour vous permettre d'user de la gomme à effacer..."

M. Laffont, lui, lit tous les manuscrits qu'il publie et ne semble pas, pour autant, frustré de ne pas écrire! Ses collaborateurs m'ont traité en collègue et non en compétiteur. Ils m'ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs techniques, qu'ils ne mesquinent point, eux!

UN CANADIEN ERRANT

Je veux bien manger ma soupe en famille, mais pour ce qui est de la littérature, je doute qu'il faille encore respecter le cercle de famille, écrire ici, écrire là, critiquer ici et critiquer là, que les gens d'ici fût-ce pour la plus grande gloire d'une culture nationale.

Hélas, mes incursions en littérature française canadienne (que les professeurs-spécialistes-historiens-et-sociologues de nos lettres me pardonnent ma cécité, mon ignorance et mes préjugés) m'ont appris à m'éloigner de certains thèmes du "colonisme" dont la présence scande nos lettres des dernières années, où l'homme est aux prises avec des problèmes aux dimensions souvent étroites, réduites à de seules fins nationales ou régionalistes. Comme si nous pouvions rarement nous trouver quelque chose en commun avec l'homme d'ailleurs que la peau et les os. Et le chauvinisme?

D'ici! Mais je le suis. C'est indéniable. Pour me projeter ailleurs, communiquer avec l'homme qui doit bien avoir, même s'il n'est pas d'ici, une conscience humaine, une sensibilité ouverte à tous les sentiments humains, voire les pires. Cet homme qui se débat, lutte, traverse des crises, a des défis communs à tous les hommes, d'où qu'ils viennent, d'Algérie, de Cuba, du Moyen-Orient, de Saint-Domingue et d'ailleurs.

Demandons-nous, sans poésie, ce qu'il y a de commun entre nos lettres et celles de toute la francité? Certes, il est essentiel d'écrire sans renier son identité. Être d'une région tout en étant exportable et sans être régionaliste, à moins que ce ne soit par quelques traits particuliers comme la langue qui diffère. Citoyens du monde, disent les internationalistes. Écrivains du monde, devrions-nous aspirer à devenir en écrivant pour tout le monde et pour ici. Aller timidement offrir un manuscrit à des éditeurs (professionnels) français dont les exigences et les critères sont à l'échelle du monde, n'est-ce pas le meilleur défi que nous puissions espérer? C'est accepter d'être lu, discuté, commenté, analysé et critiqué par d'autres et selon d'autres critères. Pour ma part, j'y vois des avantages qui sont la communication (si non, pourquoi écrivions-nous?), la confrontation et une invitation à faire aussi bien, sinon mieux qu'ailleurs. Qu'on ne vienne pas prétendre que nous publions à Paris au détriment du Québec. Bien au contraire!

On sait que des éditeurs français sont très exigeants. Tant mieux. Plus nous le serons quand nous consentons à revenir aux nôtres qui auront été forcés, par la compétition, de repenser leurs techniques et de mieux surveiller la qualité de leurs produits. Il n'est pas encore prouvé qu'il n'existe pas un rapport de qualité entre auteurs, éditeurs et critiques. Trois auront à reconnaître l'importance de leur profession et l'aimer suffisamment pour la traiter en grande dame. Dans le contexte où nous sommes et produisons, nos éditeurs devaient être plus exigeants et plus sévères que leurs collègues d'outre-atlantique, renvoyer bien des auteurs à leur table de travail ou, ce qui serait parfois préférable, à la vie. Car ici, il y a encore place pour l'humilité qui est à l'exigence ce que la qualité est à la francité.

NOS MAÎTRES, CES INCONNUS!

C'est aussi l'absence de maître (magister) qui m'envoie à Paris. Je l'affirme conscient du reproche que je m'attire. On me disait: "Si tu écris une œuvre valable, elle sortira de nos frontières." Je ne le nie pas, mais il me faudrait des moyens différents de ceux dont disposent nos éditeurs, distributeurs et publicistes et puis une confiance (en ces moyens) que j'ai perdue. De plus, je crois humblement avoir encore besoin pour écrire un livre valable, d'un secours, d'une aide, de conseils techniques, que je n'ai pas tout à fait trouvés ici. D'ailleurs, combien de publiés ici ont réussi là-bas?

Là-bas? C'est être un parmi des milliers et trouver ça formidable. Et non comme ici, où l'on se pâmait bien avant l'heure pour le talent, la facilité, la médiocrité, le plagiat, l'amateurisme et l'insignifiance. Je ne tiens pas à l'adulation pour m'éviter d'en souffrir comme

en ont souffert bien des artistes de qui on a exigé trop prématurément je ne sais quoi que l'âge et ses avantages, le talent, et le temps de la réflexion, peuvent apprendre et apporter. Cette facilité nord-américaine, ce serait complaisance de s'y arrêter. Il serait même stupide de n'en pas admettre les dangers. À part quelques exceptions, nos écrivains, poètes, chansonniers et autres artistes qui n'ont pas su ou pu se réserver en créant déjà. Ils souffrent d'une stérilité précoce, qu'on déplore tous. Nous sommes trop pauvres pour nous offrir un tel luxe et pour consentir à un tel gaspillage de talents. Sans doute publier ailleurs est-il un moyen comme un autre de s'en sauver?

Et qui encore me parlait de la nécessité d'une œuvre régionale pour le bien qui s'en dégage et se répand sur la belle province?... Littérature de chez nous? Étiquetage? Non. Merci. J'ai à écrire et à décrire comme je suis, comme je sens et comme je l'entends, sans engagement politique, si je n'en éprouve pas la nécessité, et sans pour autant ignorer certaines réalités. Nous n'avons plus à nous demander continuellement si nous sommes ici ou là. La réponse est évidente. Elle exige qu'on en sorte, de cette province repliée sur elle-même, et qu'on tente une fois pour toutes de penser le monde ou l'homme à sa dimension. Fouler l'asphalte en citadin et non plus comme si nous marchions encore sur la terre de nos fermes que nous avons depuis longtemps abandonnées...

Ce défi est bien audacieux. Nous sommes portés, par peur de sauter la clôture, à nous resserrer les uns sur les autres et à nous appuyer sur les nôtres seuls qui finiront bien par nous comprendre. Allons donc! Entre "Canadiens". Mais nos sources culturelles, direz-vous, sont autres que celles des Français, des Anglais, des Américains! Nous sommes pauvres, nous! Je soutiens que nous sommes riches. Plus qu'eux. Nous bénéficions au niveau de la sensibilité d'une espèce de "consanguinité" américaine, saxo-française. Or, si on a des inquiétudes ici pour tenir compte de ces facteurs-là et de bien d'autres, Laffont n'en a pas. Mieux, il me reconnaît mes "consanguinités".

Ici, je mets un point et virgule (en étreignant bien amoureusement la francité), ayant dit je crois, sincèrement, pour quel j'ai "été" choisi pour être édité à Paris par un éditeur qui aurait pu me refuser ce maudit soleil.

* "CE MAUDET SOLEIL" roman de Marcel Godin, sera lancé mardi prochain 15 juin, à l'occasion de l'ouverture officielle de la Librairie Renaud-Bray.



MM. Feretti, directeur de l'Agence du livre français, Doris Lussier, Laurent Girouard et Claude Jasmin, réunis mardi dernier à l'occasion du lancement à Montréal du roman de Claude Jasmin, "Pleure pas, Germaine".

A lire en vacances

les romans

de Léo-Paul Desrosiers

Dans le "Nénuphar"

LES ENGAGÉS DU GRAND PORTAGE

\$2.50

LES OPINIÂTRES

\$2.00

Dans "Alouette Bleue"

NORD-SUD

\$0.75

Dans "La Gerbe d'Or"

VOUS QUI PASSEZ

tome I: \$2.50

LES ANGOISSES ET LES TOURMENTS

tome II: \$2.50

RAFALES SUR LES CIMES

tome III: \$2.50

En vente dans toutes les librairies



245 est, boul. Dorchester, Montréal

Tél. 861-9621

LES NOUVEAUTÉS

Littérature du Liban

"La Crique," roman de Farjallah Haik, chez Calmann-Lévy, 234 pages.

Lorsque je me suis rendu pour la première fois chez cet auteur libanais de langue française, il y a environ huit ans, à Beyrouth, j'ai cru m'être trompé de porte (ou d'étage). J'avais en face de moi un commerçant paisible, derrière de gros livres de comptes, en train de terminer le bilan de la journée. Pourtant, il fallait bien se soumettre à l'évidence: c'était bien lui. Ce poète, ce grand poète, le lauréat du PRIZ RIVAROL pour son roman "Abou Nassif" (P.L.O.N., éditeur), cet auteur de plusieurs romans de qualité (dont, en particulier "L'envers de Cain"), c'est aussi le directeur d'une importante société commerciale de son pays natal. Comme quoi, le commerce et la poésie font parfois bon ménage...

Celui dernier, c'est la "Crique". Il s'agit d'une très belle critique de ce pays qu'on dit de miel, Byblos, qui dit il y a bien longtemps les beaux jours de la Phénicie, dont elle était l'orgueil légitime. C'est là que Boris Mourde, archéologue de profession, vient effectuer des fouilles pour chercher la statue d'EL, dieu du Ciel chez les Phéniciens. Dans l'avion qui le mène au Liban, il fait connaissance d'une femme énigmatique, Despina. Il l'invite à venir le voir à Byblos: elle accepte. Mais Despina a un fils, qu'elle est venue voir au Liban, et ce fils est attaché à sa mère d'un amour particulier, qui dépasse les liens filiaux. D'un autre côté, Mourde se sait incapable d'aimer: son long commerce avec les mythes et les dieux l'a rendu austère, impitoyable, solitaire. Il essaye toutefois d'atteindre l'essence de Despina à travers le culte des dieux, de la pierre, de la mer, du soleil, de la nature. Seulement, depuis qu'ils ont cadencé leur âme à l'intérieur des villes et des lois, les hommes ont agi en tout contre nature. Depuis que, dans les civilisations, ils ne cherchent que les confort, ils sont perdus. Ils ont bloqué tous les rouages" (page 205).

Farjallah HAÏK possède à fond la langue française: il l'a déjà prouvé ailleurs. Je pense surtout à ce très bel essai sur "Le Liban", publié il y a quelques années chez Hachette. Son style est dépouillé de tout artifice, sa poésie est simple, mais de cette simplicité qui fait les vrais poètes. Avec Georges Shehadeh,

F. HAÏK représente ce que le Liban possède de plus sûr en matière d'écrivains de langue française.

Gilbert TARRAB

Structure ou histoire

ROLAND LAMONTAGNE, "Aperçu structural du Canada au XVIIIe siècle," préface de Fernand Braudel; 152 pages. Les Éditions Leméac, Montréal.

Qui dit "structure d'un siècle" parle d'histoire. Et l'histoire, comme l'écrit Roland Lamontagne, "a pour but d'évoquer le passé de façon aussi objective que possible... Elle est discipline qui se fonde sur les sources manuscrites et imprimées." Le choix et l'utilisation des documents recèlent déjà une interprétation de la part de l'historien... Ce compte rendu de la prudence méthodologique qu'exige le souci de l'OBJECTIVITÉ. "Le recours méticuleux aux documents n'est pas oublié ici... Un historien doit être un lec-

teur d'innombrables documents; les lire, les relire, c'est la condition indispensable pour comprendre, imaginer, voir, ensuite revivre..." écrit Fernand Braudel dans une courte, mais intelligente préface consacrée à l'étude de M. Lamontagne.

"Aperçu structural du Canada au XVIIIe siècle", fragment de l'histoire de notre pays, fait revivre les écrits de Mauropas, de Barrin de la Galignanière et de Bougainville. Roland Lamontagne, lui, parle peu. Il se contente d'écrire, en page-conclusion, — écrit qui remplace l'œuvre dans les longues perspectives des sciences dites "sociales": Sciences humaines: "Soucieux de se régler sur sa propre discipline, le chercheur en histoire profite d'une participation au sein d'une œuvre de coordination, à la mise en commun des résultats d'enquête fournis par les sciences auxiliaires de l'histoire."

Ce livre en un mot, et c'est là faire l'éloge à qui l'écrit, fait le point sur une époque. Une époque dont nous n'avons peut-être pas encore assez mesuré la portée...

CLAUDE DANSEREAU

25^e MILLE!

LE DEUXIÈME LIVRE DU

FRÈRE UNTEL

"SOUS LE SOLEIL DE LA PITIE"

par Jean-Paul Desbiens

cent fois meilleur que le premier

En vente partout à \$1.00

LES ÉDITIONS DU JOUR

3411, St-Denis, Montréal 849-2228

Distributeur: La Patrie, 180 est, Ste-Catherine 861-2701

D-D-B

La nouvelle collection

Les Écrivains devant Dieu

Pierre Monod

Chateaubriand

Armand Miller

Montaigne

André-A. Demers

Saint-Exupéry

Jean Onimus

Camus

Les écrivains devant Dieu

Les écrivains devant Dieu

"Le Camus de M. Jean Onimus est excellent: en cent pages de petit format il serait difficile d'aller plus loin et de dire mieux".

P.H. Simon.

"Le Monde"

4 titres parus:

Chateaubriand, Saint-Exupéry, Camus, Montaigne

à paraître:

Pascal/Victor Hugo/Diderot/Racine/Fénelon/Péguy/Huysmans/Baudelaire/Voltaire/Barbey d'Aurevilly

Le volume: \$1.25

P.S. Camus est déjà épuisé. Retenez chez votre libraire un exemplaire de la réimpression en cours.

DESCLEE DE BROUWER

Collectionneurs

complétez vos séries du célèbre docteur Cabanès et de la Bibliothèque de philosophie scientifique Flammarion à la

Cité des Livres

4440, rue Saint-Denis

Montréal

Tél. 843-6241

Tous ces ouvrages sont vendus à la moitié du prix

P.-E. CHEVREUILS

Médecin — chirurgien

LA VRAIE FACE DE LA MÉDECINE

\$1.00

ENFIN!

LA VRAIE MÉDECINE EXPOSÉE PAR UN VRAI MÉDECIN

160 pages = seulement \$1.00

En vente partout ou chez l'auteur

7960 St-Denis, Mt (387-6448)

agence du livre français

Études socio-économiques:

Stratégie de la lutte sociale..... \$5.95

par F. Sellier

La nouvelle classe ouvrière..... \$3.85

par Serge Mallet

Stratégie ouvrière et néo-capitalisme..... \$2.75

par André Goss

Les nouveaux comportements politiques de la classe ouvrière..... \$4.80

par Léo Hamon

Grève de masses, parti et syndicats..... \$1.55

par R. Luxembourg

Les chemins de l'unité (mouvement ouvrier)..... \$1.55

par Claude Bourdet

Histoire du mouvement ouvrier anglais..... \$5.90

par George Tate

Le mouvement ouvrier en Amérique latine..... \$1.80

par Victor Alba

L'organisation internationale du travail (1919-1959)..... \$1.40

par G. de Lusignan

Histoire du mouvement ouvrier (1830-1871)..... \$4.80

par Edouard Dolléans

Histoire du mouvement ouvrier (1871-1920)..... \$4.80

par E. Dolléans

8180 rue St-Hubert — Tél.: 271-6888 la librairie qui diffuse Parti Pris

Le savoir-voyager... en bateau (2)

par
Anne Sorel

Vous voici donc installé à bord, vous avez fait connaissance avec le bateau, vous avez rencontré vos compagnons de table et vous avez devant vous au moins cinq jours — peut-être plus — de grand repos. Vous allez maintenant penser à vous amuser.

Les divertissements aux- quels vous pouvez prendre part sont nombreux et tous les matins on glissera sous votre porte le programme de la journée. Si vous êtes un rêveur solitaire, rien ne vous oblige à y participer et pour les misanthropes tous les bateaux qui se respectent ont une bibliothèque dont vous trouverez les heures d'ouverture indiquées sur le programme. Ce service est entièrement gratuit.

Mais si vous voulez rencontrer du monde pliez-vous volontiers à ces réjouissances organisées. Elles vont du tir au pigeon ou de la culture physique du matin, à la partie de bongo ou à la course de chevaux du soir. Pour préparer les jeux et les réunions, il y a à bord de tous les transatlantiques une hôte ou un maître de cérémonies qui ont pour tâche de guider vos loisirs et à qui vous pouvez vous adresser à tout moment.

Farniente sur le pont

Deux autres coutumes charmantes font partie de la vie à bord : le bouillon du matin et le thé de cinq heures. Ces deux en-cas sont servis dans les salons bien entendu, mais aussi, et c'est là qu'ils sont fort agréables, sur les ponts. Ce qui nous amène à parler des chaises-longues : vous aurez réservé la vôtre en réservant votre billet. Si vous ne l'avez point fait vous devez vous adresser au steward de pont (deck steward), qui recevra votre argent (car ce service est toujours supplémentaire) et installera votre chaise là où vous le lui demanderez.

Généralement les chaises seront déjà ouvertes lorsque vous arriverez sur le pont le

matin, et dans ce cas comme dans bien d'autres vous pouvez faire entière confiance aux employés : ils auront installé votre transatlantique à l'abri du vent et au soleil. Vers 10 heures ou 10 heures 30 on vous apportera tasse de bouillon et biscuits et l'après-midi vous aurez droit à un thé accompagné de gâteaux secs.

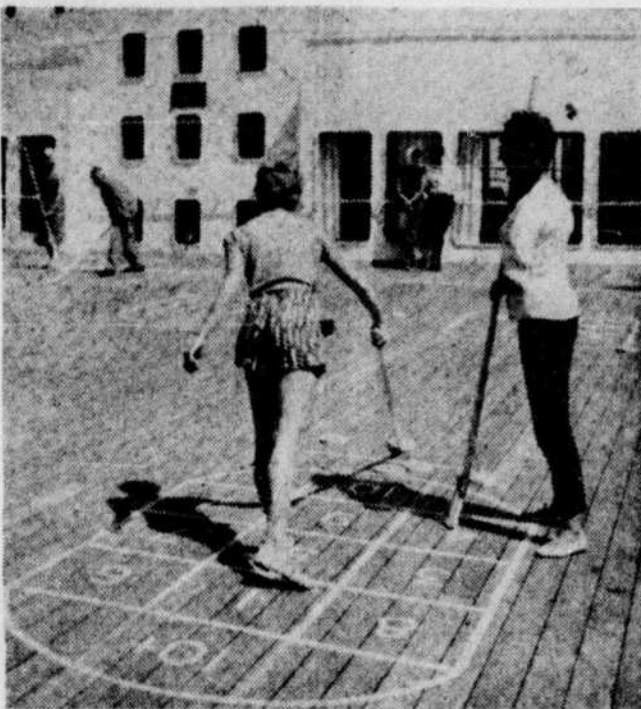
Sports et jeux

En dehors de tous ces plaisirs "dirigés" vous pouvez à votre guise réunir quelques amis pour jouer au deck tennis, au fer à cheval, au palet ou au ping-pong. Si votre timidité vous empêche de chercher vous-même des compagnons de sport, adressez-vous à l'hôte ou au maître de cérémonie dont le rôle principal consiste justement à créer des groupes gais et animés. Si vous aimez plutôt jouer aux cartes, elle vous présentera des partenaires avec lesquels vous pourrez faire un bridge ou jouer à la canasta.

Mondanités et coquetels

Parmi tous les gens que vous rencontrerez vous allez sans aucun doute en trouver de fort sympathiques avec lesquels vous aimerez entretenir des rapports amicaux. Une autre des charmantes coutumes — qui se pratique surtout au cours des croisières — est celle qui consiste à grouper quelques amis pour l'aperitif avant de descendre à la salle à manger.

Vous pouvez inviter vos compagnons dans votre cabine si elle est suffisamment luxueuse et spacieuse et si vous en êtes les seuls occupants (et dans ce cas vous pourrez passer votre commande de rafraîchissements à votre steward).



L'un des grands plaisirs d'un voyage par bateau : la vie sur le pont. On y joue au "deck tennis", au fer à cheval et au palet (ci-dessus). Le pont, c'est aussi l'endroit idéal pour se reposer en chaise longue ou simplement pour faire de la marche.

(Photo Holland-America Line)

sinon vous demandez au barman de vous réserver une ou deux tables selon le nombre d'invitations que vous aurez lancées.

Touriste ou première

Bien des gens s'inquiètent aussi de la différence qui existe entre la classe touriste et les premières. En principe au cours des croisières il n'y a pas de distinction, les voyageurs appartenant à une classe unique et le bateau tout entier est leur domaine. Les cabines seules diffèrent et certaines offrent le même luxe que les chambres ou les appartements des plus somptueux hôtels de classe internationale.

Pour les traversées transatlantiques il existe deux classes. Quelques compagnies maintiennent cependant une classe intermédiaire, la classe cabine. Bien entendu le passager de première peut circuler à sa guise en classe touriste ; quant au voyageur touriste il n'a pas accès aux premières, sa vanité cependant ne risque guère d'être chahoutée car la frontière est très discrète et seules de petites plaques lui indiquent sur les portes interdites qu'il est sur le pont d'arriver en territoire défendu. A dire vrai, la classe touriste respire beaucoup plus la joie de vivre, et je ne connais pas d'exemple de traversée où les voyageurs de luxe n'aient préféré se mêler à la gaieté des soirées dont seuls les touristes semblent avoir le secret.

Vie nocturne

A bord des bateaux on danse tous les soirs. Après les jeux de société : bongo et courses de chevaux où vous ferez peut-être fortune, l'orchestre s'installe et les danseurs s'emparent de la piste. Pour ceux qui n'aiment ni danser ni entendre des airs de valse ou de tango, il y a toujours un salon plus calme, ou la salle de lecture, ou le bar qui offre un refuge agréable pour les conversations de fin de journée.

Montréal, ma ville

Il vous est arrivé, assurément, de vous demander "par quel bout commencer quand d'aventure des amis vous arrivent de l'étranger à qui vous voulez donner de Montréal une bonne impression. Les habitants d'une ville sont souvent ceux qui la connaissent le moins et il n'est pas mauvais de réfléchir, plan en main, à ce qu'il convient de montrer, à ce qu'il vaut mieux montrer, ou à ce qu'il est préférable de ne pas montrer.

La visite de Montréal que vous ferez en compagnie de vos amis dépendra bien sûr de leurs intérêts et des vôtres, dépendra aussi du temps qu'ils passeront dans la métropole et de celui que vous pouvez leur consacrer.

Si un architecte, un ingénieur ou un entrepreneur torontois, parisien ou new-yorkais rend visite à un architecte, un ingénieur ou un entrepreneur montréalais, ils passeront assurément ensemble le plus clair de leur temps au pied ou au sommet des immeubles en construction, jetteront un coup d'oeil intéressé aux chantiers de l'Expo, aux travaux du métro et à bien d'autres manifestations permanentes d'un Montréal en visible progrès.

Mais les autres, ceux qui ne souffrent d'aucune déformation professionnelle, qui ne visitent les hôpitaux que quand ils sont malades, les chantiers que quand il s'agit de leur maison de campagne en construction et les grandes écoles uniquement pour passer leur bac?

Vous pourriez quand même, au passage, leur faire remarquer nos grands hôpitaux dont beaucoup de médecins étrangers ont admiré l'équipement, nos chantiers (surtout aux visiteurs américains qui auraient pu lire les imbecillités du magazine "Diner's Club") nos chantiers qui prouvent à souhait que c'est bien une grande ville une métropole qui accueille, en 1967, le monde convié par elle.

Vous les inviterez à jeter un coup d'oeil admiratif à l'université McGill (surtout s'ils viennent de Saskatchewan) et ne manquerez pas d'insister sur l'importance de l'université de Montréal dont la réputation a dépassé nos frontières, surtout depuis qu'elle fut le théâtre de la naissance d'une association mondiale des universités de langue française.

Si vous recevez des Européens et si vous habitez un de ces immeubles de rapport ultra-modernes qui sont désormais monnaie courante pour les Nord-Américains que nous sommes, montrez leur tout, de la piscine à la terrasse ensoleillée au 15ème ou 16ème étage, de votre cuisine-laboratoire à la laverie communautaire où l'on ne lave désormais plus son linge sale en famille. Tout cela peut vous paraître dépassé mais intéresse vivement les ressortissants de la Vieille Europe.

Quand la grève des transports en commun sera terminée, vous prendrez l'autobus avec vos amis. C'est souvent le meilleur moyen de visiter une ville. La CTM organise du reste, en saison d'été, une promenade fort bien conçue qui vous aidera sans doute, vous Montréalais, à découvrir votre ville. Si la grève dure toujours, il vous restera, bien sûr, la possibilité de vous rabattre sur les compagnies qui se sont arrogé le monopole des "sightseeing" en autocar et des retours d'aéroport.

Si vos amis sont venus en voiture, vous pourriez sans doute vous en servir. Prenez le volant pour éviter au chauffeur-touriste d'entrer dans l'immeuble Sun Life en se tordant le cou pour regarder la place Ville-Marie. Ou, beaucoup plus simplement, prenez votre propre voiture et jouez les chauffeurs-guides. Pas en semaine, aux heures de pointe, bien sûr, mais le samedi ou le dimanche, la circulation n'est pas très dense et les interdictions de stationnement sont moins nombreuses.

Vous parcourrez le boulevard Dorchester, ferez peut-être un arrêt au square Dominion, ferez remarquer la basilique-cathédrale copiée au pantographe sur Saint-Pierre de Rome, avant de continuer vers l'Est et le pont Jacques-Cartier d'où vous offrirez à vos amis un coup d'oeil sur l'Exposition en chantier. Si vous avez le temps, vous descendrez peut-être à l'île Sainte-Hélène pour montrer les casernes, les terrains de jeux, les boîtes de nuit et le restaurant Hélène-de-Champlain qui possède la meilleure cave du Canada.

De retour en ville, vous découvrirez peut-être, en compagnie de vos curieux amis, le Vieux Montréal ou l'immeuble du "DEVOIR", s'il n'est pas le plus historique n'est assurément pas le moins vétuste. Tout à côté, c'est la rue Bon-Secours, sur laquelle veille l'église de Notre-Dame du même nom, et où des Montréalais raffinés ont décidé de s'installer pour relancer le plus vieux quartier de la ville. Sur la rue Saint-Paul, perpendiculaire à la rue Bon-Secours, l'ancien marché municipal que les architectes et les ouvriers de la ville auront bientôt fini de restaurer avec un soin jaloux et un amour ému pour une époque où l'on prenait encore le temps de sculpter les façades et les pignons. Stationnez la voiture dans son ombre et flânez chez les antiquaires qui se multiplient dans le coin. Quelques restaurants typiques y perpétuent aussi les souvenirs du Vieux Montréal.

En quittant le vieux bourg, vous gravirez la Montagne sur les traces de Jacques Cartier avec l'avantage sur lui de parcourir la belle artère qu'est la Côte-des-Neiges. Petite promenade pédestre autour du lac des Castors, découverte de la ville depuis le chalet (que l'on ne peut pas atteindre en voiture, n'oubliez pas). Si vous aimez les vues plongeantes, vous pourrez faire un saut sur l'autre montagne et découvrir Montréal sous un angle différent et "de l'étranger" en quelque sorte. L'autre point de vue est en effet sur le territoire de Westmount, la fière municipalité anglaise qui vaut une visite en redescendant de la colline vers l'avenue Sherbrooke d'où vous rejoindrez le centre de la ville.

Il y a encore des tas de choses à voir, bien sûr. Ce bavardage n'a du reste pas la prétention d'être le vademecum exhaustif du parfait-Montréalais-recevant-des-amis-étrangers. Mais il ramènera peut-être chez d'anciens la fierté d'être Montréalais et le désir de faire connaître Montréal.

Yves MARGRAFF

Les escales d'Ulysse

France en croisière

Le paquebot "France" entreprendra un programme de croisières en mer Méditerranée et dans la mer des Antilles pendant une période de cinq mois allant de novembre 1965 à mars 1966, vient de déclarer Monsieur Pierre Adam, agent général de la Transat à Montréal.

"Le nombre de personnes ayant fait, au départ d'Amérique du Nord, des croisières par bateau dans les seules Caraïbes, a doublé entre 1960 et 1964, et ce fait a pesé de tout son poids dans notre décision d'étendre le programme-croisières du "France" a-t-il ajouté.

Pour la beauté des routes

Le président Johnson a annoncé qu'il transmettra au Congrès un projet de loi qui imposera entre autres de sérieuses restrictions sur l'utilisation des panneaux publicitaires le long des routes nationales américaines. Cette mesure figurera au nombre de plusieurs recommandations que M. Johnson a l'intention de soumettre dans un message spécial au Congrès consacré à l'embellissement des grandes voies de communication des États-Unis.

Caravelle monégasque

Le prince Rainier a présidé la cérémonie au cours de laquelle la plus récente Caravelle a été baptisée "Principauté de Monaco", cette semaine à l'aéroport de Nice. La princesse Grace, marraine de l'appareil, a selon la tradition, brisé la bouteille de champagne contre l'appareil dont la carrière a commencé sur le réseau Air France lorsqu'il a pris son envol pour Londres, 19 juillet.

Assemblée de l'OACI à Montréal

L'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) tiendra sa 15ème session cette année à Montréal, ou est situé le siège de l'Organisation; ce sera la première depuis que l'intervalle entre les sessions a été porté à trois ans. La dernière session de l'Assemblée a eu lieu à Rome en 1962. On s'attend à ce que la quasi-totalité des 104 États membres de l'OACI assistent aux réunions qui commenceront le 22 juin et qui se poursuivront en principe jusqu'au 19 juillet.

SAS acquiert un nouvel avion

Le plus nouveau jet de la flotte de Scandinavian Airlines System vient d'être livré à l'aéroport d'Arlanda de Stockholm, après un vol de livraison de 5,450 milles, sans escales, de Los Angeles et au-dessus du pôle nord. Le nouveau DC-8-55, du type turbofan, baptisé "Filke Viking", a parcouru cette distance en 11 heures et 35 minutes, avec un fort vent de face.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux - MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN PANHARD - TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilométrage illimité — Assurance et permis internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de l'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

LE TOUR CLASSIQUE DE L'EUROPE

Direction : M. René Lescoq, professeur au Collège Stanislas

1ère excursion de 21 jours:

du 13 juillet au 3 août

PORTUGAL • PALMA

ESPAGNE • PARIS

NEUCHÂTEL et la Côte d'Azur

LISBONNE, le merveilleux ANDALOUSIE en autocar, 17e et 18e jours

4 jours en autocar aux BALEARES, quatre jours à PARIS.

\$883.00

2e excursion de 21 jours:

du 2 au 23 août

FRANCE • ITALIE

AUTRICHE • SUISSE

Trois jours à PARIS; MARSEILLE, la Côte d'Azur en autocar, 17e et 18e jours

BENDOR, GENÈVE, PISE, ROME, CAPRI, INNSBRUCK, LUCERNE

\$987.00

PARTOUT HOTELS DE PREMIERE CLASSE

Les deux excursions de 21 jours combinées : du 13 juillet au 23 août — 40 jours en Europe — \$1,695.00

Pour renseignements et inscriptions :

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2 — Tél.: 845-8221

TOURS D'ETE EN EUROPE

directement organisés par nous pour des groupes homogènes de Canadiens français. Circuits originaux en autocar.

"Qualité Malavoy"

2 TOURS POUR JEUNES

direction R. BOUTARIC

12 juillet — 2 août (complet)

2 au 23 août (5 places disponibles)

\$723.00

2 AUTRES TOURS DE 3 SEMAINES

19 juillet — 9 août

FRANCE - ITALIE - SUISSE

Direction : D. Chauvel

\$760.00

19 juillet — 9 août

PARIS ET PROVINCES DE FRANCE

Direction personnelle André MALAVOY

\$755.00

Le tour idéal pour ceux qui veulent voir en profondeur le pays le plus intéressant, mais le plus difficile à visiter, LA FRANCE. Quelques places disponibles pour ceux qui sauront se décider immédiatement. Itinéraires sur demande.

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL
UN. 1-2485
La Maison aux milliers de références



EN ITALIE CET ÉTÉ

Que ce soit dans les imposantes Dolomites, au bord des lacs romantiques d'Italie ou dans ses villes d'art, vous trouverez en Italie des vacances estivales ou d'automne dont le charme peuplera vos souvenirs pour le reste de votre vie. Sport, gaité, détente; magnifiques plages de la Riviera, des côtes d'Italie ou de ses lacs; arts, opéra, théâtre en plein air, ballets, concerts; et partout l'accueil souriant d'un peuple particulièrement bien disposé envers les canadiens. Préparez maintenant avec votre agence de voyages une visite en Italie cet été. Réductions accordées aux touristes sur le chemin de fer et sur l'essence.

Informez-vous à l'

OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (E.N.I.T.)

3 Place Ville Marie, Montréal

Le Canadien Pacifique

est le seul à offrir un service-jet

sans escale entre Montréal et Rome

en plus de son service régulier
Montréal-Lisbonne-Madrid-Rome

PAR AVION avec le
Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Rome n'est maintenant qu'à 8 heures de vol sans escale de Montréal. C'est la route la plus rapide vers la Ville Éternelle, la ville de la chapelle Sixtine, du Colisée et de la fontaine de Trevi.

Et Rome est un excellent point de correspondance pour Vienne, Budapest, Athènes, Le Caire, Tel-Aviv, Istanbul.

Vous ne payez que 10% comptant et vous partez... vous payez le solde par mensualités.

Visitez d'autres villes sans frais de transport additionnels. Avec un billet Montréal-Rome, vous pouvez visiter Londres, Paris, Berlin, Prague, Vienne. Vous n'avez qu'à nous confier votre itinéraire, et nous ferons le reste.

En cours de vol, le service "Empress" vous offre une cuisine de grande classe. Entre autres chefs-d'œuvre gastronomiques, vous aurez au menu le caneton bourguignon ou les fruits de mer au cognac.

Prenez bientôt la route du ciel jet—sans escale—vers Rome. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.



L'univers féminin



MONTRÉAL, capitale du PRÊT-À-PORTER canadien

par Solange CHALVIN

Les "belles de jour" en photos

Dans l'ordre habituel, voici quelques détails sur notre choix de photos :

1) Robe du soir de satin rose magnolia présentée par Frances Kay, de Toronto. La jupe est accentuée de fronces sur les côtés et le corsage est rebrodé de perles de cristal de rose.

2) Jupe étroite de lainage blanc pour l'hôtesses, complétée d'une surblouse sans manches réalisée dans un quadrillé écossais à motif "dents de chien". C'est un modèle de Vail, de Montréal. La petite cape amovible est en lainage à col droit.

3) Marine, c'est un manteau signé Irving Samuel, de Montréal. Voyez le corsage souligné de larges revers plats et d'un double boutonnage s'évasant vers le bas. Beaucoup de ligne dans un manteau fort simple.

4) Une robe sans manches en tissu panier à jupe légèrement évasée, puis une jaquette coupée dans un lainage à carreaux vifs rouges et noirs. Munies de manches longues relevées au poignet d'un volant taillé sur le biais. C'est un modèle d'Algo, de Montréal.

5) En mohair bouclé blanc neige, ce manteau est rehaussé de castor teint noir à l'encolure comme au poignet. Un manteau de grande allure confectionné par un manufacturier de Winnipeg, Sterling Cloak.

6) Pour la détente, un ensemble de velours côtelé caramélisé. La surblouse, à encolure bateau, répète ce même lacé fantaisiste, et peut se porter sur divers types de chandails. C'est un modèle de Creative Sports, de Toronto.

C'est la première fois que la collection nationale du prêt-à-porter canadien nous révèle véritablement la puissance et la qualité des manufacturiers et modelistes montréalais en comparaison avec ceux des autres provinces. Cela s'est évidemment fait inconsciemment, le but de la collection étant de donner un éventail aussi complet que possible du prêt-à-porter de toutes les provinces du Canada. Mais l'originalité, la qualité de la coupe et le choix des tissus des manufacturiers montréalais en comparaison avec ceux de Winnipeg entre autres et même de Toronto, sauf de rares exceptions, nous obligent à faire preuve de chauvinisme, malgré nous.

Ligne droite, silhouette courte

La première partie du défilé était consacrée aux manteaux et tailleurs. De ligne droite, aux épaules à peine arrondies, à double boutonnage, ils définissent une silhouette fine et courte à cause de la longueur de la jupe qui dépasse à peine un pouce en bas du genou.

L'évolution de la mode depuis 1910 jusqu'à nos jours nous fut révélée par quelques modèles présentés au cours de ce même défilé. Bien sûr c'est avec indignation que nous avons revu le tailleur à longue veste étriquée de 1940 mais avec ravissement l'adorable robe Charleson des années 20 qui serait tout à fait dans le ton aujourd'hui,

dans un club discothèque ou même à l'heure du cocktail. Détail à remarquer : les chaussures de 1920 sont aujourd'hui le dernier cri de la mode. En effet, les talons sont fins, le cuir est verni, le bout effilé et les courroies très populaires, surtout le soir avec la sandale à talon découvert.

D'abord les gris, puis les bruns et noirs et enfin les tweeds

Le gris est omniprésent. Il se marie fréquemment aux tweeds et cela donne d'harmonieux ensembles comprenant une jupe de ligne A en lainage taupe par exemple avec une veste de tweed brique et gris. Certains tail-

leurs sont recouverts d'une cape ¾ en tweed quadrillé brun, gris et vert, comme cet ensemble de Montroy Cloak de Montréal, ou encore celui de Barry Lee, également de Montréal qui comprend un tailleur en tweed importé d'Irlande de teinte grise alors que la cape est en tweed à motif pied-de-poule. Les ensembles noirs accompagnés de chapeaux cognac, brun, caramel ou cannelle sont fréquents. Les chaussures sont très souvent grises.

De la fourrure partout

Le premier point à remarquer c'est l'emploi quasi exagéré de la fourrure. On en voit partout. Elle double presque tous les manteaux d'hiver, elle se transforme en cravate ou en col détachable sur la majorité des tailleurs quand elle ne devient pas plastron et surtout ourle les man-

ches et même le bas des robes. Ainsi Irving Samuel présentait un manteau fourré de tweed irlandais ambre garni de renard au col et au bas du manteau; Harold Botnik de son côté offrait un ensemble de ski noir d'inspiration russe garni de mouton rasé. De Toronto, Primrose a conçu un manteau de tweed rouillé orné d'un col de vison et d'une longue parementure de vison du col jusqu'au bas de la jupe. Les bonnets de fourrures viennent bien sûr compléter tous les manteaux de lainage.

En résumé une ligne simple, très sobre et des coloris assez sombres, sauf le rouge qui pointe ici et là dans les lainages et les tweeds, des tissus confortables mais pas très folichons. Absence ou presque de gros lainages, de mohair, de peluchés que les femmes adorent porter quand vient le temps froid. Une mode peut-être un peu sévère pour le jour qui se permettra beaucoup de fantaisie le soir.

On se permet beaucoup plus d'originalité et de folie le soir. On utilise le brocart comme chez Auckie Sami pour faire de somptueux pantalons accompagnés d'une cape pour le théâtre, ou le velours rouge qu'on rehausse même d'un col

de vison pour un long manteau du soir.

Broderie, brocart et chiffon

Certains tissus ont absolument disparu de la carte de la mode pour 64-66. Ainsi nous n'avons vu aucun satin, peu de soie naturelle; en revanche le chiffon dans de très jolis coloris émeraude et or par exemple, ou fort doux comme orange teinté de bleu et beaucoup de brocart et de broderies de laine. Plusieurs surblouses du soir sont en lainage croché et perlé délicatement ce qui donne un effet ravissant.

Ensembles sportifs et mode yé-yé

Les teen-agers n'ont pas été oubliés par nos manufacturiers et toute une partie du défilé de la collection de l'étiquette syndicale leur était particulièrement réservée. Le style "yé-yé" n'est pas mort; il survit et nous l'avons retrouvé dans des ensembles pour la moto, pour les promenades d'automne ou aussi pour les robes à virovolter. Sur les pentes de ski, l'influence russe se fait nettement sentir. L'anorak adopte le style cosaque et le noir domine. Les dessins "op art" se retrouvent fré-

quemment dans les ensembles de ski et aussi dans les jupes à danser des adolescentes.

Les commentatrices des défilés de l'étiquette syndicale étaient Jennifer Lindsay et Joan Corbell. Cette collection réunissait des journalistes de tout le Canada.

Appel aux volontaires

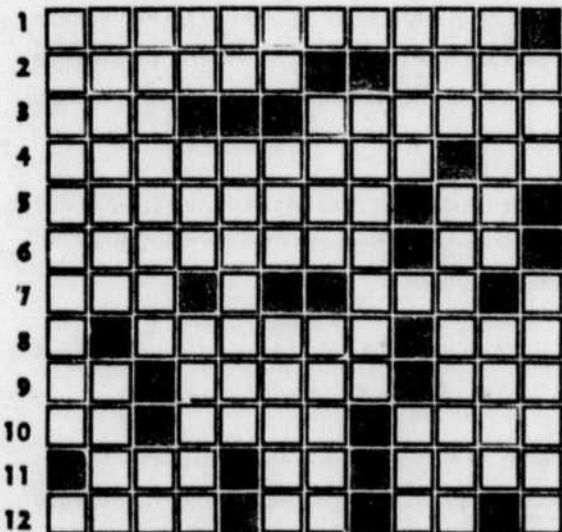
Le Service des volontaires de la Croix-Rouge a un besoin urgent de téléphonistes bénévoles pour travailler entre 5 h. p.m. et 8 h. p.m. le soir, mais surtout le jour, soit l'avant-midi ou l'après-midi.

Le travail consiste à inviter, par téléphone, les gens à venir donner leur sang, afin de satisfaire aux besoins croissants des hôpitaux, et ainsi sauver des vies.

Si vous consentez à offrir quelques heures, par jour ou par semaine, de votre temps au service d'une oeuvre aussi essentielle, vous êtes priées de communiquer sans tarder avec le Service des volontaires de la Croix-Rouge, à 937-7761, poste 265.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1-Vivent souvent en parasites
- 2-Mû par l'énergie du vent-Attention
- 3-Sans valeur - Apportée avec soi
- 4-Est souvent aussi secrétaire - Note
- 5-Non décidé - Métal
- 6-Fait des tours de passe-passe - Possessif
- 7-En Chine - Personnel
- 8-Explose - Durée sur Terre
- 9-Grecque - Se rendre - Niveau de la voix
- 10-Préposition - Don posthume - Aura bientôt de la visite
- 11-Oncle fortuné - Note-Difficile
- 12-Montagne de sable - Voyelle doublée - Pronom

VERTICALEMENT

- 1-Plus petit que le pouce
- 2-Exclamation d'allégresse - Bien charpenté
- 3-Ce que l'organisme n'accepte pas - Durée
- 4>Note - En série - Non inquiet
- 5-Demi-père - Balance
- 6-Préfixe - Monarque - Végétation marine
- 7-Côté d'un bâtiment - Fait ses dernières volontés
- 8-Fournit les boulangers

9-Avoir l'audace de - Fati-

- 10-Refus - Charpente
- 11-Chaine de montagnes-Partie de porte
- 12-Au monde-A la tête d'une bagarre

Solution d'hier

- Horizontalement
- 1-ATTACHEMENT
 - 2-BEURRE - AMERE
 - 3-STATUTS
 - 4-TU - EPANOUI
 - 5-ASTRONOMES
 - 6-RA - ORAN - RA
 - 7-TOAN - CESSÉ
 - 8-IRMA - THE
 - 9-OMET - IMMORAL
 - 10-NE - ITEM - EUL
 - 11-SEMBLER - TE
 - 12-SUISSE - AME

- Verticalement
- 1-ABSTENTION
 - 2-TETU - ARMEES
 - 3-TUA - AROME - MU
 - 4-ARTISANAT - BI
 - 5-CRU - ILS
 - 6-HETEROCLITES
 - 7-SPORE - MERE
 - 8-MA - ANAS - MM
 - 9-EMANONS - LA
 - 10-NE - OM - ETRE
 - 11-TROUER - HAUTE
 - 12-ISABELLE

LIMONADE ASEPTA
REDONNE
DE
L'ENTRAIN
Agriable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

Mal aux Pieds?
CORS • CALLOSITÉS • OIGNONS • ONGLES INCARNÉS !



Vous pouvez soulager ces maux immédiatement et en prévenir le retour, grâce aux traitements et appareils plantaires du Dr Scholl, de réputation mondiale. Examen gratuit des pieds.

- Ajustement de chaussures pour cas difficiles
- Bas élastiques
- Service complet de pédicure
- Conseils gratuits d'experts

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic
Etablie depuis 1941
1410, rue WOLFE
LA. 1-0580

CAMP AZIMUT NORD
Camp de vacances pour garçons de 9 à 15 ans
Vie en plein air - Vie de pionnier
3 périodes : 26 juin au 18 juillet
18 juillet au 8 août
8 août au 22 août
Situé à Sainte-Émille de L'Énergie, comté de Joliette
Pour de plus amples renseignements :
M. Maurice Garlépy - 1150 Hodge, St-Laurent - 747-7229

Désirez-vous un enseignement solide pour votre enfant?
Renseignez-vous sur les programmes d'études à :
L'INSTITUT FELLER
Grande-Ligne, Que. - Tél. St-Jean 346-4143
Pensionnat chrétien évangélique
Programme français, 3e à 8e années
Programme anglais, 6e à 11e années
Directeur: JOHN S. GILMOUR, B.A., B.D.

Interviews de la semaine à
TEMOIGNAGE
LUNDI: Abbé André Lamoureux et Soeur Marie de Lorette :
Catholiques de vacances.
MARDI: S. R. M. Jean-Marie Portier, évêque de Gaspé :
J'ai plaidé contre l'avocat du diable.
Préparez la FÊTE du Sacré-Cœur avec le P. Rosaire St-Laurent
Assomptionniste de Beauvoir
MERCREDI: Peuple en marche.
JEUDI: Viendras-tu danser?
VENDREDI: Fringale de vérité
SAMEDI: Tous pour un, un pour tous.
A Montréal et aux environs, écoutez
OKAC 730 à 8 h. 30 du soir
CKMB 1240 à 2 h. de l'après-midi.

CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME
Camp bilingue pour jeunes filles
St-Calixte, cté Montcalm
Informations: Mme Houle
937-9435 • 935-1295

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ
ACALINE • PÉRIURALE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION
fithines 33
En boîte économique de 15 sachets
pour faire 15 pintes d'eau minérale
EN VENTE DANS TOUTES
LES PHARMACIES

Le Pigeonnier
BOUTIQUE D'ANTIQUITES
Une collection magnifique de Canadiens - armoires - cabinets en coins - commodes - buffets - tables de bouts.
2371, ruelle Blanchard
(à l'arrière de 2370 Saint-Antoine)
935-1720

POUR LA FÊTE DES PÈRES
un cadeau original qui sera plus qu'un plaisir...
un ENCHANTEMENT !
Un ouvrage merveilleux qui les charmera et les guidera dans la connaissance des Vins de France et des autres grands pays vinicoles.
Le LIVRE de l'AMATEUR de VINS
par Norbert Got
Grands Prix 1964 de l'Académie d'Agriculture de France et de l'Académie des Sciences de France
Deux hautes distinctions qui attestent la valeur de l'ouvrage de M. Robert Got
PRIX : Broché : \$7.75 - sous étui toilé : \$8.25 - relié : \$10.50
5% pour frais postaux hors Montréal - Paiement à la commande
Distributeur exclusif pour le Canada :
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy - Montréal 15, P.Q.
Tél.: 276-1224 ou 276-1127

DE NOUVEAU A 770 ST-ANTOINE
NOTRE VENTE HEBDOMADAIRE A L'ENCHERE
LUNDI 10 A.M.
SUCCESSION M. G.P. HART
Par Ordre de Howard, Cate & Etal
et autres intérêts
Mobiliers modernes de salle à manger et chambre à coucher, divans, sofas, meubles en pin, cabinets en porcelaine, crédences, secrétaires, bibliothèques, garde-robes, commodes, bureaux, paravents, réfrigérateurs, laveuses automatiques et autres, cuisinières, mobiliers de cuisine, filières, air climatisé, ventilateurs électriques, téléviseurs, radios de table, lampes de table, tapis orientaux et réguliers, moquette, coureurs, reproductions à l'huile, appareils électriques, verrerie incluant service à thé et à diner, fine porcelaine plaquée et argenterie solide, etc., etc.
EN MONTRE: SAMEDI LE 12 JUIN, de 9 a.m. à 5.30 p.m.
FRASER BROS. LTD.
UN. 6-5751
Commissaires-priseurs depuis 1880

Al Coy a écopé d'une suspension de 5 jours

On verrait Ron Turcotte à l'oeuvre à Blue Bonnets dans le Prix de Montréal

Selon les dernières nouvelles du meeting de courses au galop présentement en cours à la piste Blue Bonnets, le réputé jockey Ron Turcotte sera peut-être à Montréal d'ici la fin du mois. Par ailleurs le préféré de la foule Al Coy a écopé d'une suspension de 5 jours.

Même si Coy a remporté le championnat des jockeys au cours des trois dernières années de turf dans la métropole, même s'il occupe présentement la tête du classement avec 23 victoires à son actif, les commissaires Teague Pichon, John Finn et Eric Barber, à l'encontre de la foule, ne jouent pas les favoris. Ils ne protègent personne. Et Coy a été pris en défaut. C'est la troisième fois en 14 jours de courses qu'un jockey est suspendu; Jos Lamontagne a écopé d'une suspension de 5 jours, puis Claude Gilbert s'est vu imposer une suspension de 10 jours qui prendra fin ces jours-ci, enfin, Coy écopa à son tour de 5 jours de suspension. Ce jockey, qui a élu résidence à Mount Pleasant, Pennsylvanie, a été trouvé coupable de conduite imprudente mercredi soir dernier, alors qu'il pilotait le pur sang Grant Jr. Son cheval avait gagné l'épreuve, mais disqualifié pour interférence envers Royal Pinhut à qui on a adjugé la première place. La suspension de Coy commencera lundi et se poursuivra jusqu'à vendredi prochain inclusivement.

Le commissaire Pichon a expliqué la différence entre la suspension de 5 jours imposée à Coy et à Lamontagne et celle de 10 jours dont Gilbert a écopé. Dans le cas de Gilbert, il s'agissait de conduite dangereuse, ce qui se traduit en anglais par "rough" dans le cas des deux autres, c'était de la conduite imprudente, "careless". Dans le premier cas, il peut en résulter des accidents graves, dans le second, une disqualification tout au plus, et la suspension qui en résulte, a expliqué Pichon.

Quant à la venue éventuelle de Ron Turcotte, Aimé DesRosières, directeur des relations

extérieures à Blue Bonnets, a communiqué avec Turcotte et ce dernier tente de se libérer pour venir monter à Blue Bonnets les 23 et 24 juin, à l'occasion du prix Montréal et du handicap St-Jean-Baptiste. On sait que Turcotte fait présentement campagne à la piste Aqueduct et qu'il doit monter Des Erables dans le Queen's

Plate, le 26 juin, à la piste Woodbine. Ce soir au programme habituel de 8 courses, il y aura deux épreuves d'un mille et un seizième. La course principale, une affaire de 6 furlongs et demi opposera Farmer's Friend, Terror, Mahambeau, Mid Sal, So Smart, Rissant et Tybalt. L'enjeu sera de \$2,000.

Batello et Ségat favoris aujourd'hui

La présentation du premier Grand Prix "Labat 200" à lieu aujourd'hui. Le maire Ernest Crépault, de Ville d'Anjou, donnera le signal du départ à 1 h. et, après-midi. Plusieurs cyclistes de renom seront de la compétition, qui sera en somme "Un Six-Jours" sur asphalté. Il s'agit d'une course dite à l'Américaine. Les cyclistes devront courir en équipe de deux, et les relais seront permis, tout comme Six Jours. 25 équipes seront admises à la compétition.

Dimanche

Afin de préparer les jeunes pour le prochain Tour des Laurentides, les directeurs du district ont décidé d'organiser une course sur route la semaine prochaine.

Le départ se fera de l'Hôtel de Ville de Pont-Viau sur le boulevard Des Laurentides à 6 heures du matin, et les coureurs se rendront un peu plus loin que St-Lin, soit une distance de 35 milles.

Les coureurs juniors sont priés de prendre note que le contrôle sera ouvert à compter de 5 heures 30 a.m. La course s'effectuera beau temps mauvais temps.

Par suite de la belle tenue du Vélo-Club Duvernay et surtout de la sensationnelle course de jeunes, Aboud Hakkem, directeur, a décidé de se demander si ce dernier pourra remporter une deuxième victoire consécutive. On se souvient que Jean-Guy Gibeault avait remporté cette épreuve l'an dernier et il ne fait aucun doute qu'il voudra

L'Omnium des journalistes à Mascouche

La deuxième préliminaire en vue de l'omnium de golf Felix Leclerc aura lieu en fin de semaine au club de golf New Glasgow. A l'issue de cette rencontre amicale, quatre trophées O'Keefe seront attribués. Le tableau d'inscription sera à la disposition des organisateurs et tous pourront suivre le déroulement de cette compétition pré-omnium.

Une autre préliminaire aura lieu avant la tenue de l'omnium amateur qui est actuellement l'un des plus populaires au Québec. MM. Marcel Boivin et Jean Chabrier, respectivement de la Presse Canadienne et de Métro-Express, ont été chargés de l'organisation du prochain omnium. Ils ont annoncé hier qu'il se déroulerait encore cette année au Club de golf de Mascouche, les 27 et 28 août.

L'Australien a alors disposé facilement de l'Américain Bob Schull et du Canadien Dave Ellis en surpassant son record mondial officiel de 13.07.6, mais il n'a pu égaler le record officiel qu'il a réalisé en 13.00.4 à Los Angeles vendredi dernier.

Clarke a révélé son ambition d'affronter le Français Michel Jazy, qui a surpassé le record de Snell sur la distance d'un mille mercredi dernier en parcourant le mille en 3:53.6.

AUTRES VAINQUEURS

L'Américain Wyomia Tyus a égalé le record mondial dans l'épreuve des 100 verges féminines en un temps de 10.3 secondes, mais il est incertain que sa fiche sera reconnue officielle en raison de la vitesse du vent.

L'Américain Paul Drayton a égalé le record de l'omnium canadien en parcourant les 200 verges en 20.9, ce qui lui a permis d'améliorer le record de Harry Jerome établi en 1962.

De plus, l'Américaine Edith McGuire a établi un autre record canadien dans l'épreuve de 220 verges avec un temps de 23.7.

Pour sa part, Jerome a soulevé la foule en triomphant de l'Américain Mel Pender dans l'épreuve des 100 verges avec un temps de 9.3 secondes.

Oland Cassel a causé une surprise à son compatriote Adolph Plummer, détenteur du record mondial des 440 verges, en triomphant en 47.2 secondes.

Mary Rand, beauté britannique, l'a emporté sur la Canadienne Jenny Winger dans la course de 100 mètres, en plus de se classer deuxième après l'Américaine Estelle Bakerville dans la compétition du saut en hauteur.

Confiance à l'endroit de Banff

MAMIA, Roumanie — Les membres de la Fédération internationale de ski, réunis en congrès, ont recommandé, hier, Banff, Alberta, comme leur premier choix en vue de la présentation des Jeux olympiques d'hiver en 1972.

La recommandation sera soumise au comité olympique international.

Le site canadien a été préféré à Lahiti, Finlande, et à Sapporo, Japon.

A Calgary, un porte-parole canadien a qualifié la recommandation de "important vote de confiance".

Les représentants de l'Association canadienne étaient présents au congrès de Roumanie.

Les meilleurs des majeures

CHICAGO. — Le champion frappé de la Nationale, Gordie Coleman, a cogné un circuit alors que deux de ses coéquipiers étaient sur les sentiers, hier après-midi, pour ainsi conduire les Redlegs de Cincinnati à une victoire de 4 à 3 sur les Cubs de Chicago.

Coleman qui avait également cogné un double à la première manche, a fait voir rouge le lanceur Bob Buhl, à la neuvième, lorsqu'il fit son apparition au bâton alors que déjà un homme du Cincinnati avait été retiré. Précédemment, Vada Pinson avait obtenu un simple contre Buhl.

Les Cubs ont été limités à un coup sûr pendant cinq manches par le lanceur Sammy Ellis, mais ce dernier a subitement flanché à la sixième manche, pour permettre à trois Cubs de rejoindre les buts.

Cincinnati 110 000 002-4-0
Chicago 000 000 000-3-6-0
Bills, Nuxhall (6) McCool (5) et Pavletich, Coker (8); Buhl et Krue.
G-McCool (3-3) P-Buhl (5-6)
Circuit: Coleman (6) Coleman (6) Coleman (6)

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
Novices 3 ans — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 The Crowning Wolf 113 3
2 Thomas B. Good Coy 110 7-2
3 Gay Native Gabriel 120 5
4 Hartford Furnace Parnell 120 5
5 Take The Air Parent 120 10
6 Biggar Bill Nedeau 110 12
7 Beau Upstart Eastman 110 12
8 Count The Dice Parsons 112 15
9 Storm Front Crete 8 117 8
9 Come On Champ Teeter 110 13

DEUXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Wittenbach Phillips 118 5-2
2 Compactor Coy 118 5
3 Condore Robinson 118 6
4 Prince Porter Grady 115 8
5 Royal Vase Jeffery 118 10
6 More Showers Krohn 118 10
7 Chief Scloto Nedeau 118 13
8 Big Chancellor Goodwin 118 13

TROISIEME COURSE
3 ans et plus — Reclamer — \$1,600
5 FURLONGS
7 Taranto Simpson 6 117 8-5
1 Ipe Dixit Hill 120 7-2
2 A Cortly Andy Coy 117 7-2
3 Tompkinsville Webby 2 115 6
8 Storm Front Crete 8 117 8
9 Come On Champ Teeter 110 13

QUATRIEME COURSE
3 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Gypsy Star Gabriel 9 113 5-2
1 Beach Patrol Grady 2 115 4
1 Argonautum Coy 117 5
5 Water Duck Coy 117 5
7 Border Chief Hill 8 117 6
2 Poker Party Goodwin 120 8
4 Quatre Boy Crete 4 120 10
3 Bayle's Boy Contrada 2 120 15
6 Six Sinner Elliott 8 117 13

CINQUIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/4
2 Sagette Eastman 118 9-5
7 Future Time Coy 110 5
1 Derry Dene Robinson 118 5
6 Moon Dewa Parsons 118 8
3 Jack's Wizard Parent 118 10
4 William Henry Crete 115 10
5 Son Alor Teeter 110 13

SIXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
6 1/2 FURLONGS
5 Grand Year Contrada 5 116 3
1 Fiddlerstick Hill 8 120 7-2
1 Half Ace Coy 117 5-2
7 Hidden Hope Parnell 7 111 4
4 Lucky Boy Meehan 4 116 4
3 Roman Realm Lamonte 3 120 10
6 Vital Factor Coy 122 8
G. Montgomery 8 113 8
2 Sign Play Parnell 111 10

SEPTIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$2,000
6 1/2 FURLONGS
8 Rissant Lamonte 114 5-3
7 Tybalt Gabriel 119 7-2
3 No Smart Coy 122 8
4 Mid Sal Khron 119 8
2 Terror Dian 119 10
3 Mahambeau Parnell 122 10
1 Farmer's Friend Meehan 117 12

HUITIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/4
3 Shasta Road Contrada 115 9-5
6 Navy Walton Elliott 118 3
5 Little Pizza Parent 118 8
1 Noble Score Coy 115 10
2 Flying Rounders Crete 115 10
4 Ambrose Eastman 118 10
4 Anomax Thomas 113 10

Match de championnat canadien des mi-lourds au Centre-Sauvé, le 28, entre Borden et Emery

Blake pilotera sous l'oeil sévère de l'arbitre Plante



Assistant au Directeur des sports à l'U. de M.

Monsieur Lionel Lemay, adjoint au recteur pour les affaires étudiantes, et le directeur des Sports de l'Université de Montréal, annoncent la nomination au poste d'assistant à la direction des Sports de M. André Huneault.

Huneault a fait ses études au Collège Bourget de Rigaud où il a obtenu son B.A. en 1962. Il a terminé ce printemps ses études en Education physique à l'Université de Montréal.

Durant son séjour au collège, Huneault a fait partie de l'équipe de hockey durant 3 ans, puis il a agi une saison comme instructeur.

A l'université, il a participé à plusieurs activités et l'an dernier, il a agi comme entraîneur des Carabins, gagnant du championnat interuniversitaire.

Cincinnati 4
Chicago 3

CHICAGO. — Le champion frappé de la Nationale, Gordie Coleman, a cogné un circuit alors que deux de ses coéquipiers étaient sur les sentiers, hier après-midi, pour ainsi conduire les Redlegs de Cincinnati à une victoire de 4 à 3 sur les Cubs de Chicago.

Coleman qui avait également cogné un double à la première manche, a fait voir rouge le lanceur Bob Buhl, à la neuvième, lorsqu'il fit son apparition au bâton alors que déjà un homme du Cincinnati avait été retiré. Précédemment, Vada Pinson avait obtenu un simple contre Buhl.

Les Cubs ont été limités à un coup sûr pendant cinq manches par le lanceur Sammy Ellis, mais ce dernier a subitement flanché à la sixième manche, pour permettre à trois Cubs de rejoindre les buts.

Cincinnati 110 000 002-4-0
Chicago 000 000 000-3-6-0
Bills, Nuxhall (6) McCool (5) et Pavletich, Coker (8); Buhl et Krue.
G-McCool (3-3) P-Buhl (5-6)
Circuit: Coleman (6) Coleman (6) Coleman (6)

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
Novices 3 ans — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 The Crowning Wolf 113 3
2 Thomas B. Good Coy 110 7-2
3 Gay Native Gabriel 120 5
4 Hartford Furnace Parnell 120 5
5 Take The Air Parent 120 10
6 Biggar Bill Nedeau 110 12
7 Beau Upstart Eastman 110 12
8 Count The Dice Parsons 112 15
9 Storm Front Crete 8 117 8
9 Come On Champ Teeter 110 13

DEUXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Wittenbach Phillips 118 5-2
2 Compactor Coy 118 5
3 Condore Robinson 118 6
4 Prince Porter Grady 115 8
5 Royal Vase Jeffery 118 10
6 More Showers Krohn 118 10
7 Chief Scloto Nedeau 118 13
8 Big Chancellor Goodwin 118 13

TROISIEME COURSE
3 ans et plus — Reclamer — \$1,600
5 FURLONGS
7 Taranto Simpson 6 117 8-5
1 Ipe Dixit Hill 120 7-2
2 A Cortly Andy Coy 117 7-2
3 Tompkinsville Webby 2 115 6
8 Storm Front Crete 8 117 8
9 Come On Champ Teeter 110 13

QUATRIEME COURSE
3 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Gypsy Star Gabriel 9 113 5-2
1 Beach Patrol Grady 2 115 4
1 Argonautum Coy 117 5
5 Water Duck Coy 117 5
7 Border Chief Hill 8 117 6
2 Poker Party Goodwin 120 8
4 Quatre Boy Crete 4 120 10
3 Bayle's Boy Contrada 2 120 15
6 Six Sinner Elliott 8 117 13

CINQUIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/4
2 Sagette Eastman 118 9-5
7 Future Time Coy 110 5
1 Derry Dene Robinson 118 5
6 Moon Dewa Parsons 118 8
3 Jack's Wizard Parent 118 10
4 William Henry Crete 115 10
5 Son Alor Teeter 110 13

SIXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
6 1/2 FURLONGS
5 Grand Year Contrada 5 116 3
1 Fiddlerstick Hill 8 120 7-2
1 Half Ace Coy 117 5-2
7 Hidden Hope Parnell 7 111 4
4 Lucky Boy Meehan 4 116 4
3 Roman Realm Lamonte 3 120 10
6 Vital Factor Coy 122 8
G. Montgomery 8 113 8
2 Sign Play Parnell 111 10

SEPTIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$2,000
6 1/2 FURLONGS
8 Rissant Lamonte 114 5-3
7 Tybalt Gabriel 119 7-2
3 No Smart Coy 122 8
4 Mid Sal Khron 119 8
2 Terror Dian 119 10
3 Mahambeau Parnell 122 10
1 Farmer's Friend Meehan 117 12

HUITIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/4
3 Shasta Road Contrada 115 9-5
6 Navy Walton Elliott 118 3
5 Little Pizza Parent 118 8
1 Noble Score Coy 115 10
2 Flying Rounders Crete 115 10
4 Ambrose Eastman 118 10
4 Anomax Thomas 113 10

Toe Blake et Jacques Plante seront à l'oeuvre respectivement comme instructeur et arbitre ainsi que plusieurs autres étoiles de la Ligue Nationale, lundi soir au Centre-Sauvé, 6800 ouest, rue Sherbrooke, dans une joute de fast-food mémorable disputée entre une équipe des gagnants de la coupe Stanley et une équipe de vétérans des grandes ligues de baseball.

Cette joute a pour but de permettre à un plus grand nombre d'enfants arriérés d'aller au Camp Kee-Su-Ca. Ce dernier a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des handicapés mentaux. En effet, les activités sont à la fois éducatives et récréatives car la période du camp fait suite au travail déjà commencé dans les institutions de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés pour l'Association de l'Education spéciale et à la formation industrielle de quelques 375 arriérés. Comme la liste d'attente pour ses institutions est de 300, l'Association de Montréal est toujours heureuse des initiatives qui permettent à plus d'enfants de profiter de ses services.

Grâce aux recettes de cette partie, un plus grand nombre d'enfants arriérés pourront profiter du bon air de la campagne et continuer sous cette forme agréable de développer leur personnalité.

Ce rendez-vous avec nos grands champions, permet au public d'aider une oeuvre essentielle tout en s'amusant ferme car depuis plusieurs jours les membres du comité directeur sont au travail pour que cet événement sportif soit un succès.

Tommy Aaron roule un 67

CLEVELAND. — Tony Lema, vainqueur l'an dernier dans l'omnium de Cleveland, détenteur du meilleur score au terme de la première manche, a été relégué au second rang, à la fin de la seconde manche, hier, dominée par l'excellent jeu de Tommy Aaron. Le golfeur de 28 ans a pris la première place, en inscrivant une tournée de 67 sur sa fiche, à mi-chemin de la fin.

Aaron a réussi jusqu'ici 135 pour les 36 premiers trous, soit sept coups sous la normale. Lema n'a pu faire mieux qu'un 70, hier. La meilleure tournée de la journée fut cependant réussie par Gordon Jones qui a roulé un 66. La veille, il avait roulé 71.

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
Novices 3 ans — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 The Crowning Wolf 113 3
2 Thomas B. Good Coy 110 7-2
3 Gay Native Gabriel 120 5
4 Hartford Furnace Parnell 120 5
5 Take The Air Parent 120 10
6 Biggar Bill Nedeau 110 12
7 Beau Upstart Eastman 110 12
8 Count The Dice Parsons 112 15
9 Storm Front Crete 8 117 8
9 Come On Champ Teeter 110 13

DEUXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Wittenbach Phillips 118 5-2
2 Compactor Coy 118 5
3 Condore Robinson 118 6
4 Prince Porter Grady 115 8
5 Royal Vase Jeffery 118 10
6 More Showers Krohn 118 10
7 Chief Scloto Nedeau 118 13
8 Big Chancellor Goodwin 118 13

TROISIEME COURSE
3 ans et plus — Reclamer — \$1,600
5 FURLONGS
7 Taranto Simpson 6 117 8-5
1 Ipe Dixit Hill 120 7-2
2 A Cortly Andy Coy 117 7-2
3 Tompkinsville Webby 2 115 6
8 Storm Front Crete 8 117 8
9 Come On Champ Teeter 110 13

QUATRIEME COURSE
3 ans et plus — Reclamer — \$1,600
6 1/2 FURLONGS
1 Gypsy Star Gabriel 9 113 5-2
1 Beach Patrol Grady 2 115 4
1 Argonautum Coy 117 5
5 Water Duck Coy 117 5
7 Border Chief Hill 8 117 6
2 Poker Party Goodwin 120 8
4 Quatre Boy Crete 4 120 10
3 Bayle's Boy Contrada 2 120 15
6 Six Sinner Elliott 8 117 13

CINQUIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/4
2 Sagette Eastman 118 9-5
7 Future Time Coy 110 5
1 Derry Dene Robinson 118 5
6 Moon Dewa Parsons 118 8
3 Jack's Wizard Parent 118 10
4 William Henry Crete 115 10
5 Son Alor Teeter 110 13

SIXIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
6 1/2 FURLONGS
5 Grand Year Contrada 5 116 3
1 Fiddlerstick Hill 8 120 7-2
1 Half Ace Coy 117 5-2
7 Hidden Hope Parnell 7 111 4
4 Lucky Boy Meehan 4 116 4
3 Roman Realm Lamonte 3 120 10
6 Vital Factor Coy 122 8
G. Montgomery 8 113 8
2 Sign Play Parnell 111 10

SEPTIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$2,000
6 1/2 FURLONGS
8 Rissant Lamonte 114 5-3
7 Tybalt Gabriel 119 7-2
3 No Smart Coy 122 8
4 Mid Sal Khron 119 8
2 Terror Dian 119 10
3 Mahambeau Parnell 122 10
1 Farmer's Friend Meehan 117 12

HUITIEME COURSE
4 ans et plus — Reclamer — \$1,700
1 MILE 1 1/4
3 Shasta Road Contrada 115 9-5
6 Navy Walton Elliott 118 3
5 Little Pizza Parent 118 8
1 Noble Score Coy 115 10
2 Flying Rounders Crete 115 10
4 Ambrose Eastman 118 10
4 Anomax Thomas 113 10

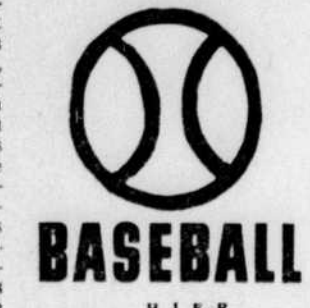
vous avez décidé de pratiquer, mais les balles ne veulent pas rentrer

et comme vous allez vous choquer... c'est dans ce temps-là que Jos arrive

en vous disant: voyons voyons — mon bon ami, pensez-y donc!

voilà, voyons, mon bon ami... pensez-y donc

Dites donc Dow



CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 18 375
Chicago 31 20 608
Cleveland 21 41 374
Detroit 23 42 364
Baltimore 28 25 538
Los Angeles 24 28 462
Boston 24 28 450
New York 24 31 436
Kansas City 12 34 361

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 24 22 627
Cincinnati 23 23 558
San Francisco 20 24 536
Pittsburgh 21 26 509
St-Louis 26 27 497
Philadelphia 25 28 477
Houston 26 31 456
Chicago 22 30 430
New York 20 35 364
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 12 1



Une unité de la DCA nord-vietnamienne a installé un poste de tir à Nghe An, pour protéger les récoltes et les paysans qui vaquent aux travaux des champs contre les raids aériens. (Photo Keystone)

Récit de la bataille de Dong Xoai

SAIGON. — Quelques heures après la fin des violents combats qui se sont déroulés pendant près de vingt-quatre heures dans la région de Dong Xoai, la physionomie de la bataille commençait à se dégager avec plus de précision.

Selon un porte-parole américain, les plus lourdes pertes enregistrées chez les gouvernements américains étaient infligées à la première unité de troupes hélicoptères posée à trois kilomètres de Dong Xoai jeudi à 8 heures 40 du matin. Cette unité de 166 hommes dont deux conseillers américains qui devaient préparer le terrain pour l'arrivée du reste du bataillon fut prise sous le feu intense d'une compagnie vietcong deux minutes après avoir touché le sol. Un "supersabre" américain se lança aussitôt à l'attaque des Vietcong mais déjà, les pilotes d'hélicoptères signalaient l'arrivée de nombreux autres soldats du FNL sur les lieux. Cinq minutes plus tard en effet, malgré les bombardements au napalm et au canon-mitrailleur les Vietcong attaquaient en masse. A 10 heures 15 les gouvernements étaient complètement encerclés et le commandant blessé. Sous le pilonnage des mortiers et des grenades à fusil, les deux conseillers américains demandaient une intervention massive de l'aviation pour tenter de briser l'encerclement. Ce devait être le dernier contact avec l'unité.

Des hélicoptères tentèrent alors d'atterrir à cinq kilomètres au nord de Dong Xoai mais ils furent pris à leur tour sous le feu des mitrailleuses Vietcong. Deux appareils s'écrasèrent au sol. Les huit hommes d'équipage, Américains, sont considérés comme disparus. Il était impossible d'atterrir près de la ville investie et l'ordre fut donné aux autres pilotes de poser les troupes à 35 kms au nord de la place.

Pendant ce temps, la bataille faisait rage dans la ville même de Dong Xoai où de petits groupes de soldats vietnamiens et de conseillers américains continuaient à résister dans des fortins isolés.

L'attaque de la ville avait débuté dans la nuit de mercredi à jeudi par un violent tir de mortier. Peu après les Vietcong occupèrent la piste d'envol d'un petit aérodrome. A midi quinze les premières vagues d'assaut Vietcong se joignaient sur le camp des forces spéciales au nord et à l'ouest, appuyées

par des canons sans recul, des mitrailleuses et des lance-flammes. Tandis que certaines positions résistaient, d'autres étaient abandonnées par leurs défenseurs. A 2 heures 30 jeudi, le camp tombait.

Les rares conseillers américains survivants regagnèrent le quartier général du district. Mais sous la violence de l'attaque, ils durent encore se replier des avant-postes vers le centre de la ville où ils organisèrent une défense improvisée qui devait leur permettre de tenir jusqu'au début de l'après-midi. Les blessés purent finalement être évacués. Après 16 heures, les hélicoptères parvinrent à poser 300 "Rangers" près de la ville qui partirent aussitôt à l'assaut des nouvelles positions Vietcong autour du QG. Ils s'emparèrent du terrain conquis par les Vietcong et réoccupèrent le centre de la ville. Les combats cessèrent tandis que les forces du FNL protégées par des tirs de mortier se repliaient vers les régions boisées avoisinantes.

Hier matin tout était calme. Mais de nouveaux renforts arrivaient afin de poursuivre les communistes dans leur retraite.

Au cours de cette bataille, les avions américains et sud-vietnamiens ont effectué 121 sorties d'appui. 130 hélicoptères ont participé à l'action. De source vietnamienne, on indiquait que les pertes Vietcong étaient de sept cents morts environ, dont 400 tués par l'aviation. De même source, les rebelles auraient perdu trois bazookas, deux canons de 57 sans recul, quatre mortiers de 60, 5 mitrailleuses, 9 fusils-mitrailleurs, 130 carabines, un lance-flamme, 400 mines et 1.000 grenades.

LA JOURNÉE DE VENDREDI

Un communiqué militaire américain signale que six nouveaux raids ont été effectués contre le Nord-Vietnam hier. Les appareils américains ont détruit plusieurs ponts dont un qui venait à peine d'être achevé, à 70 kms au sud de Thanh Hoa. Les installations militaires de Vinh, à 250 kms au sud de Hanoi, ont été bombardées une nouvelle fois. Les avions américains ont essuyé à plusieurs reprises le feu des batteries antiaériennes nord-vietnamiennes. Aucun n'a été touché et tous ont regagné leur base.

La rencontre de Bonn se déroule en secret

BONN — "Si on veut l'Europe, il faut commencer par la coopération franco-allemande", a dit le chancelier Erhard hier après-midi en ouvrant la séance plénière des deux délégations. Et il a ajouté que ses deux conversations en tête à tête avec le général de Gaulle se sont déroulées dans une très bonne atmosphère.

C'est tout ce qu'on sait sur les deux entretiens de Gaulle-Erhard qui ont duré une heure hier matin et une heure et demie cet après-midi, et qui ont évidemment dominé la journée. Le secret est total aussi bien du côté français que du côté allemand et nul

ne peut se permettre d'interpréter ce silence. Il y aura un nouveau tête à tête de Gaulle-Erhard aujourd'hui.

En revanche, on a été assez largement informé sur les conversations qu'ont eues, chacun de leur côté, les ministres français et les ministres allemands. Leur compte rendu a occupé toute la séance plénière d'hier après-midi tenue sous la présidence du général de Gaulle et du chancelier Erhard.

M. Georges Pompidou s'est entretenu successivement avec le chancelier (pendant que le général de Gaulle allait rendre visite au président Lübke), avec M. Ludwig Westrick, ministre chargé de la chancellerie, avec M. Heinrich Krone, ministre d'Etat, et avec M. Bruno Heck, ministre de la famille.

Avec les trois premiers, il s'est entretenu de l'ensemble des problèmes du Marché commun en dehors de l'échéance agricole immédiate. Français et Allemands sont d'accord sur l'intérêt qu'il y a à développer une politique commune dans le domaine commercial, dans le domaine fiscal, dans le domaine des transports et de l'énergie. Ils s'attachent à faire partager leurs vues à leurs quatre partenaires.

M. Maurice Couve de Murville a conféré avec M. Gerhard Schroeder. Celui-ci l'a informé

sur le voyage récent qu'il vient d'accomplir à Washington et à New York avec le chancelier Erhard. Il lui a parlé aussi de la visite en Allemagne, ces jours derniers, des ministres danois et de leurs préoccupations devant le ralentissement de leurs exportations agricoles vers les pays du Marché commun.

Après cette journée laborieuse, les deux délégations ont dîné ensemble à la Chancellerie fédérale. Il faudra attendre aujourd'hui pour se faire une idée du résultat des entretiens d'hier. Sans doute, le général de Gaulle et le chancelier ont-ils parlé notamment de l'éventualité d'une conférence à Six pour relancer l'Europe politique mais, à toutes les questions qu'on leur pose là-dessus, les porte-parole des deux délégations répondent: "C'est bien possible, mais nous n'en savons rien".

Thant accroîtra les pouvoirs de son représentant à St-Domingue si le conseil de sécurité le veut

NATIONS UNIES, N.Y. — Le conseil de sécurité a repris vendredi son débat sur la situation en République dominicaine. Les discussions ont porté sur la question d'un accroissement de la représentation de l'ONU à Saint-Domingue.

Donnant à entendre qu'à son avis, un accroissement de la représentation de l'ONU à Saint-Domingue n'était pas nécessaire à présent, le secrétaire général U. Thant a déclaré que si le Conseil de sécurité décidait d'augmenter le nombre de représentants à Saint-Domingue, les moyens d'accomplir sa mission lui seraient fournis. Le secrétaire général rappelle que, dans son état actuel, le mandat de M. Mayobre ne le charge pas d'enquêtes sur des incidents particuliers autres que des violations flagrantes du cessez-le-feu.

Le représentant de la Côte d'Ivoire, M. Moïse Aka, après avoir rappelé que son gouvernement reprochait "toutes les formes d'intervention d'où qu'elles viennent, faites sans l'autorisation du Conseil de sécurité et en dehors des Nations Unies", a fait valoir "qu'il faut laisser les négociations se poursuivre" à Saint-Domingue et que l'ONU "devrait se borner à laisser sur place des observateurs qui continueront à lui faire rapport".

Les Israéliens ne veulent pas d'un ancien nazi

TEL AVIV — Le premier ambassadeur d'Allemagne en Israël ne saurait être ni un ancien membre du parti nazi ni un membre de la Wehrmacht, déclare toute la presse israélienne s'appuyant sur des informations d'Allemagne selon lesquelles Bonn envisagerait de nommer comme ambassadeur à Tel Aviv le Dr Rolf Pauls. Or ce dernier fut officier de carrière sous le IIIe Reich et se battit avec le rang de commandant tant sur le front Ouest que sur celui de l'Est.

Nous n'avons rien contre le Dr Pauls personnellement, déclarent en substance les journaux. Mais le premier ambassadeur allemand en Israël ne doit pas être associé d'une façon aussi directe aux tragiques souvenirs de la seconde guerre mondiale.

"Information d'Israël" ajoute pour sa part: "Il y a en Allemagne des hommes politiques, des savants, des professeurs dont le nom même est une garantie qu'ils n'ont jamais rien eu de commun avec le régime de terreur que le IIIe Reich a institué en Europe. Nous pouvons légitimement penser que c'est parmi eux que le chancelier Erhard choisira son premier ambassadeur."

Toutefois, le ministère israélien des affaires étrangères réaffirme que Bonn n'a pas présenté officiellement la candidature du Dr Pauls et qu'il n'a donc pas à se prononcer sur la question.

McDivitt et White racontent leur odyssée

HOUSTON (Texas) — James McDivitt et Edward White qui ont effectué du 3 au 7 juin un vol orbital couronné de succès ont tenu leur première conférence de presse télévisée vendredi au centre spatial de la NASA à Houston.

Ils ont donné à la nation tous les principaux détails de cette randonnée au cours de laquelle White a été le premier homme à se servir d'un "pistolet d'autopropulsion" pour contrôler ses évolutions dans le vide absolu après être sorti de la cabine "Gemin-4".

A tous les points de vue, ce vol a été si satisfaisant que les deux cosmonautes ont pu affirmer qu'à leur avis l'homme peut graviter sans danger pendant une période allant jusqu'à deux semaines dans le cosmos.

La cabine "Gemin-4" est elle-même assez spacieuse, a poursuivi son chef pilote McDivitt, pour que deux occupants puissent tourner autour du globe sans fatigue pendant 14 jours.

McDivitt a insisté sur le fait qu'il n'a subi aucun effet de la non-pesanteur pendant les 97 heures 57 minutes de son vol. Peut-être une randonnée prolongée exercerait-elle dans ce domaine quelque effet sur les pilotes, a-t-il poursuivi, "mais je ne le crois pas".

Son collègue Ed. White est également d'avis que l'homme peut rester deux semaines en orbite.

Le co-pilote de "Gemin-4" a toutefois souligné l'extrême importance de réserves alimentaires appropriées. White a notamment fait ressortir qu'il sentait très nettement ses forces décliner quand il avait passé de 4 à 5 heures sans s'alimenter. Mais dès qu'il prenait un des repas préparés d'avance et entreposés dans la cabine il sentait aussitôt son énergie revenir à son niveau habituel.

Les astronautes se sont présentés à la presse en bonne forme physique apparente, détendus, souriants, plaisantant fréquemment.

Ils ont paru nettement moins fatigués que 24 heures plus tôt à leur arrivée à Houston, venant du porte-avions "Wasp" où pendant quatre jours ils avaient subi un nombre considérable d'examen médicaux

et de questionnaires techniques pratiquement sans répit.

Au milieu des applaudissements saluant leur entrée dans le vaste et ultra-moderne auditorium de la NASA à Houston, le Dr Robert Gilruth, directeur du Centre spatial a qualifié ainsi la prouesse des deux pilotes "Gemin-4":

"Il s'agit là d'un chapitre extraordinaire dans les annales des vols réalisés par l'homme dans l'espace extérieurement. McDivitt et White ont ensuite présenté leurs épouses et leurs enfants dont les visages s'épanouissaient de fierté. Les deux hommes ont commencé immédiatement le récit de leur odyssée cosmique.

Procédant chronologiquement, McDivitt et White ont d'abord fait mention du "rendez-vous manqué". Lors de leurs efforts pour se rapprocher jusqu'à moins d'une trentaine de pieds du second et dernier étage de leur fusée porteuse "Titan" se sont soldés par un échec total.

Deux raisons sont invoquées par les pilotes de "Gemin-4": premièrement, le rocket s'était inscrit sur une orbite différente de celle de la cabine, et il se rapprochait constamment de la terre.

Deuxièmement, il décrivait en culbutant sur lui-même de véritables embardées qui accroissaient les difficultés de l'opération.

"Le rendez-vous est un peu

plus difficile que nous le prévoyions", a souligné McDivitt, mais ce n'est certainement pas une impossibilité.

Edward White, le héros de la première "sortie spatiale contrôlée" a pris ensuite la parole et a fait un récit enthousiaste de cette réalisation survenue le 3 juin, à la troisième orbite du vol "Gemin-4".

Cette "sortie" a duré 20 minutes et elle n'a pris fin, a concédé "Ed" White que sur les instances — les paroles de sagesse de McDivitt qui par ailleurs transmettait, vers la fin de cette tentative, les directives de plus en plus pressantes de rentrer dans la cabine émanant du directeur de vol "Chris" Kraft à Houston. La tombée de la nuit, sur l'Atlantique Sud, guettait en effet la cabine. Le retour de White par son hublot exigait aurait été alors très difficile, sinon compromis.

De plus, le carburant du "pistolet directionnel" de l'homme satellite s'était épuisé et White ne disposait plus comme moyen d'évolution et de retour que du "cordon ombilical" de 25 pieds le reliant à l'intérieur de l'habitable.

La "sortie spatiale" de White a poursuivi celui-ci, a fourni la preuve que l'homme peut se déplacer à sa guise dans le vide absolu. L'homme peut contrôler son mouvement dans l'espace, après être sorti d'une

cabine, a répété le cosmonaute avec insistance.

Il n'a eu que des paroles d'émervaillement pour le paysage qui se déroulait sous ses yeux à travers tout le sud des États-Unis, d'une côte à l'autre.

A la fin de sa promenade dans la noirceur de la haute altitude, White a pu voir, ensoleillé au-dessous de lui et d'un seul coup d'oeil, la Floride tout entière, Cuba, Porto-Rico et tout le chapelet des Antilles jusqu'à son extrémité méridionale.

La rentrée dans l'atmosphère a été "magnifique", fait ensuite ressortir McDivitt.

Malgré la panne de l'ordinateur qui devait contrôler la trajectoire à ce moment, et amortir la force de gravité, la cabine est restée très stable et les "7-12 G" ont été très supportables.

"L'arrêt du 'computer' n'a jamais été pour nous un sujet d'appréhension, a dit alors White, mais ce fut une coup pour notre amour-propre", les deux pilotes ayant projeté un amerrissage de haute précision alors qu'en réalité ils se sont posés sur la mer des Caraïbes à une quarantaine de milles de la porte-avions "Wasp" qui en moins d'une heure les a pris à son bord.

La chute libre à travers les

premières couches de l'atmosphère a été "magnifique", ont dit les deux pilotes. Leur cabine a laissé derrière elle une longue traînée de flammes qui, successivement, ont été roses, oranges, rouges et vertes. Pendant ce temps-là, les deux pilotes voyaient une dernière fois la totalité du sud des États-Unis se dérouler très vite sous "Gemin-4".

"C'est le plus beau spectacle que j'aie jamais vu", s'est écrié d'ajouter McDivitt tandis que White pour sa part, se disait très frappé par l'éclat brillant des flammes du retour vers la terre. White s'est étonné, surtout au début de cette opération finale de la faiblesse relative des pressions auxquelles étaient soumis son coéquipier et lui-même.

Les deux hommes ont rappelé aussi qu'ils avaient éprouvé d'énormes difficultés pour refermer le hublot après la sortie de White. Dernier détail communiqué par White (qui est de religion protestante) méthodiste tandis que McDivitt est catholique) devant la presse et les grandes chaînes de télévision américaines: il avait emporté sur lui trois symboles religieux: une médaille de saint Christophe, une croix d'or et l'étoile de David.

ETUDIANTS! ETUDIANTES!

de 11e année scientifique ou équivalent ou 12e commerciale spéciale

Poursuivez des études supérieures en vue d'une carrière assurée dans les sciences commerciales

Options : Secrétariat (administratif — médical — juridique)

comptabilité, administration, statistique, commerce, vente, publicité

mécanographie (I.B.M. et autres machines de bureau).

Test d'aptitude pour admission : samedi le 19 juin 1965 de 9 a.m. à midi (apportez vos résultats scolaires)

Institut de technologie des sciences commerciales des Mille-Isles

216 boulevard Ste-Rose (sortie 9 autoroute)

625-6951

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE

ROBIC & BASTIEN

ci-devant

Marion, Marion, Robic & Bastien

2100, rue DUMONT

MONTRÉAL 25

288-2152

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG.

Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

STATIONNEMENT

Nous nous trouvons à l'adresse ci-dessus

861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTRÉAL

VI. 9-2371

Café-Thé Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTRÉAL

CONTINUEZ

...après le secondaire

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS TÔT A L'UN DES INSTITUTS DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR 1965/1966

INSTITUT DE PAPETERIE

250, rue Saint-Olivier, Trois-Rivières

COURS

Contrôles et instruments, fabrication des pâtes et des papiers.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES

8955, rue Saint-Hubert, Montréal

COURS

Linotype, maquette, monotypie, offset: caméra, montage, plaques, presses offset; presses typographiques, reliure, typographie.

INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS

1430, rue Saint-Denis, Montréal

COURS

Décoration (dessin, esthétique, étalage, intérieur), céramique, émaillerie, ébénisterie, tissage domestique.

INSTITUT DE MARINE

25, avenue Saint-Louis, Rimouski

COURS

Mécanique de marine, navigation, radio-télécommunication.

INSTITUT AÉROTECHNIQUE DU QUÉBEC

Aéroport international de Montréal, Dorval

COURS

Aéronautique.

INSTITUT DES TEXTILES

2255, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe

COURS

Armure textile, chimie-teinture, fabrication des tissus de laine, fabrication des tissus de coton, tricotage industriel.

INSTITUT DE VAUDREUIL

Cité des Jeunes, Vaudreuil

COURS

Electricité, mécanique d'ajustage, menuiserie, machinerie lourde, mécanique de machines fixes, soudure, traitement des eaux, mécanique d'automobile, technique de l'électronique, ponts et travaux publics, production industrielle, construction — option architecture.

INSCRIPTION : une seule période d'inscription, DU 14 AU 25 JUIN.

EXAMENS D'ADMISSION : LE 28 JUIN 1965.

Seuls seront admis ceux qui n'auront pas déjà subi l'examen d'admission dans leur commission scolaire respective.

Les intéressés — garçons et filles — voudront bien s'adresser à l'institution de leur choix pour y faire leur inscription. Le cours technique est d'une durée de trois ans pour les finissants de 11e et 12e années et de quatre ans pour ceux de 9e et 10e années.

Les candidats doivent fournir, au moment de l'inscription, un relevé des notes des deux dernières années d'études et un extrait de baptême.

COURS GRATUITS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Φ

GOVERNEMENT DU QUÉBEC